



Focus à New York sur la dynamique  
de développement au Sahara  
*Des pétitionnaires internationaux dénoncent à l'ONU  
l'enrôlement militaire d'enfants dans les camps de Tindouf*  
Pages 4-5

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10334

Vendredi 11 Octobre 2024

## Suspension des protestations syndicales à l'ONEE

*Un accord en vue pour  
la SRM Casablanca-Settat*



الشركة العمومية متعددة الخدمات الدار البيضاء - مطبات شم  
+.٨٠.٥١+ +.١٢١.٤+ +.٨١١.٥: + ٨٨.٠١١٢٤. ٠٤٤.٤  
Société Régionale Multiservices Casablanca-Settat SA

Page 3



Rentrée parlementaire  
*Un agenda législatif intense qui trace  
les contours d'une nouvelle étape sur  
les plans social et économique*

Page 2



Connexions ferroviaires et autoroutières  
*Insuffisantes sans le soutien de projets structurants  
et sociaux pour un développement durable*

Par Mohamed Assouli

Pages 8-9



## Les actions entreprises par SM le Roi en tant que Leader de l'Union africaine sur la question migratoire hautement saluées à Addis-Abeba

Les actions entreprises par SM le Roi Mohammed VI en tant que Leader de l'Union africaine sur la question migratoire ont été hautement saluées, mercredi à Addis-Abeba, lors des travaux du deuxième examen régional du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

"Je salue le travail accompli par SM le Roi Mohammed VI, leader de l'Union africaine sur la question migratoire", a affirmé la Commissaire de l'Union africaine à la Santé, aux affaires Humanitaires et au Développement social, Minata Samate Cessouma qui intervenait à l'ouverture de cet important événement aux côtés de Hautes personnalités onusiennes et africaines.

La Haute responsable de l'organisation panafricaine a dans ce sens mis en exergue, entre autres, l'importance

de l'Observatoire Africain des Migrations créé sur proposition de SM le Roi Mohammed VI, leader de l'Union africaine sur la question migratoire.

Les travaux du deuxième examen régional du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM), ont débuté mercredi à Addis-Abeba, avec la participation du Maroc.

Cet important événement initié par la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA-ONU) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, sera l'occasion pour les gouvernements et les parties prenantes des 54 pays africains de se réunir et d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du GCM depuis son adoption en 2018.

# Actualité

Rentrée parlementaire

## Un agenda législatif intense qui trace les contours d'une nouvelle étape sur les plans social et économique

La quatrième année législative de l'actuelle législature du Parlement s'ouvrira, vendredi, avec un agenda législatif intense et structurant qui tracera les contours d'une étape nouvelle sur les plans économique et social.

Les observateurs des affaires parlementaires attendent avec beaucoup d'intérêt cette rentrée législative, compte tenu de l'importance des projets de loi qui seront soumis aux deux Chambres du Parlement. Ces projets de lois feront l'objet de débats intenses entre les différents acteurs politiques, syndicaux et professionnels représentés au Parlement, et seront suivis par une large frange de la société.

Parmi les textes les plus attendus, figurent le projet de loi organique fixant les conditions et les modalités de l'exercice du droit de grève, le projet de loi relatif à la procédure pénale et celui relatif à la procédure civile qui a été approuvé par la Chambre des Représentants et sera examiné à la Chambre des Conseillers, en plus du chantier législatif lié à la réforme des systèmes de retraite.

Outre cet agenda à caractère social, figure l'examen du projet de loi de finances qui, selon la circulaire du Chef du gouvernement adressée aux départements ministériels, fixe quatre grandes priorités qui reflètent les orientations du gouvernement. Il s'agit de poursuivre le renforcement des fondements de l'Etat social, consolider la dynamique de l'investissement et de la création d'emploi, continuer la mise en œuvre des réformes structurelles et maintenir la soutenabilité des finances publiques.

Dans sa lecture du contexte de la rentrée parlementaire, Mohamed Zineddine, professeur de droit constitutionnel et sciences politiques à l'Université Hassan II de Casablanca, estime que cette année sera "exceptionnelle" pour de multiples considérations, dont la plus importante est l'ampleur et la nature de l'agenda législatif qui pèse aussi bien sur le gouvernement que sur le parlement, expliquant qu'il s'agit de projets de lois "structurants pour la société marocaine dans les années à venir".

Il a ajouté, dans une déclaration à la MAP, que le gouvernement et le parlement seront confrontés à un défi évident, qui se manifestera par l'accélération du rythme des chantiers de développement lancés par le gouvernement, plus particulièrement le



chantier de généralisation de la protection sociale, poursuivant que cette question sera traitée selon l'approche de l'Etat social qui vise à faire adhérer plusieurs catégories sociales, tout en maintenant l'approche libérale adoptée par le Maroc depuis l'indépendance, ce qui place le gouvernement devant une "équation difficile".

En plus de ces enjeux, M. Zineddine a indiqué que cette rentrée parlementaire sera caractérisée par l'élargissement du débat et l'adoption de nombreuses lois encadrant la vie des générations futures, comme le code de la famille, le code de procédure pénale, la réforme des systèmes de retraite, et les décrets et lois relatifs au chantier de la protection sociale, considérant que la nature de ces lois requiert de la part du gouvernement, en dépit de la majorité dont il dispose et qui lui permet de faire passer des projets de lois, une ouverture sur les différents acteurs concernés, dont les syndicats et les fédérations professionnelles.

Il a poursuivi que le principal aspect de la rentrée parlementaire consiste en la prise en compte par le gouvernement et le parlement des échéances électorales de 2026, et

ce qu'elles imposent en termes de valorisation des acquis réalisés et d'accélération du traitement de certaines questions fondamentales, telles la sécurité alimentaire et l'emploi, notamment au profit des jeunes.

D'autre part, M. Zineddine a noté qu'au cours de l'année écoulée, le Maroc a réalisé de nombreux acquis diplomatiques importants sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, comme en témoigne le soutien massif à l'initiative d'autonomie dans les provinces du sud du Royaume, surtout après le soutien de la France à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et la grande signification de cette décision de la part d'un acteur international de grande importance, affirmant que le parlement est appelé à accompagner cette dynamique à travers une diplomatie parallèle efficace et efficiente.

Concernant la coïncidence de la rentrée législative avec l'adoption du code de déontologie parlementaire à la Chambre des Représentants, le professeur Zineddine a estimé que ce code s'inscrit dans le cadre des efforts visant à instaurer une culture politique sensible à l'éthique devant encadrer

le travail législatif dans son sens noble, en s'appuyant sur les règles de transparence et de gouvernance et en fixant les limites de l'immunité parlementaire de manière générale, tout en édulcorant les conflits d'intérêts.

Dans ce contexte, il a mis l'accent sur "la nécessité du renforcement de l'image du parlement auprès de l'opinion publique nationale, comme un pas essentiel pour rétablir la confiance dans le travail législatif", estimant que "le code d'éthique, malgré son importance, demeure insuffisant dans la mesure où les partis politiques doivent assumer leur responsabilité et leur rôle dans la mise en œuvre du contenu de ce code à travers l'encadrement, l'accompagnement et le choix des candidats".

S'agissant de la production législative, l'universitaire a attiré l'attention sur le manque notable de propositions de loi aux dépens de projets de loi, d'où la prédominance de la production législative d'origine gouvernementale sur la production d'origine parlementaire, notant qu'il s'agit là d'un phénomène qui a "des raisons subjectives et objectives dont souffre le parlement avec ses deux chambres".

# Suspension des protestations syndicales à l'ONEE

*Un accord en vue pour la SRM Casablanca-Settat*



La Société régionale multiservices (SRM) Casablanca-Settat peut désormais entamer sa mission sans encombre. En effet, la coordination syndicale tripartite, composée des syndicats du secteur de l'eau de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) — l'Union marocaine du travail (UMT), la Confédération générale du travail (CGT) et la Confédération démocratique du travail (CDT) — a décidé de suspendre son programme de lutte, en attendant la signature de l'accord-cadre. Les syndicalistes annoncent que cette signature est prévue dans les prochains jours.

## Suspension

Selon un communiqué de ladite coordination, cette suspension fait suite à une proposition du ministère de l'Intérieur, qui répond globalement aux engagements pris lors de la réunion du 12 novembre 2024, à l'exception de deux points concernant la stabilité professionnelle et le statut des techniciens. Le texte ajoute que cet accord permettra de maintenir la stabilité sociale des salariés ainsi que les postes de responsabilité, qui seront adaptés à la structure des entreprises. Les acquis syndicaux seront préservés, et les comités de gestion paritaires actuels seront maintenus et étendus aux nouvelles sociétés régionales. Les droits liés au logement, actuels et futurs, seront également conservés, notamment pour les employés transférés aux sociétés régionales.

L'accord prévoit également la création d'un fonds d'investissement et la possibilité de

bénéficier des droits et avantages liés à l'activité de l'ONEE, incluant le droit de vote. De plus, le statut de l'ONEE restera applicable, tout comme les transferts entre et au sein des sociétés régionales, ainsi que l'accès aux caisses de retraite et de mutualité préexistantes.

## A revoir

Cependant, la coordination syndicale demande également à l'Administration générale de revoir le statut administratif des employés avant leur transfert, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources humaines. Elle insiste sur l'importance de prendre les mesures nécessaires pour inclure tous les employés transférés, y compris ceux affectés à la SRM de Casablanca, dans le fichier salarial conventionnel.

Il convient de rappeler que l'UMT s'est fermement opposée au projet de loi 83-21 relatif aux sociétés régionales multiservices, le qualifiant d'anticonstitutionnel et estimant qu'il menace le caractère public des services de distribution d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide.

## Opposition

Abdelaziz Laâchir, vice-président de la FNEP-UMT (Fédération nationale de l'eau potable, affiliée à l'UMT), nous a confié dans une édition précédente que ce projet de loi vise implicitement à privatiser les services publics de distribution, notamment celui de l'eau potable. Il a ajouté que ce projet est en contra-

diction totale avec les articles 1, 6, 11 et 136 de la Constitution, ainsi que l'article 83 de la loi organique 113-14, qui stipule que les communes sont chargées de la gestion des services publics de proximité, incluant la distribution

d'eau potable et d'électricité ainsi que l'assainissement.

Ce projet a également été critiqué pour son manque de transparence et d'inclusivité, puisqu'il a été élaboré sous la supervision du ministère de l'Intérieur sans débat public ni concertation avec les partenaires sociaux, notamment la FNEP-UMT, syndicat représentatif du secteur de l'eau potable, malgré les promesses faites lors de la réunion du 10 décembre 2021.

Notre interlocuteur a également exprimé des inquiétudes quant à l'impact potentiel de ce projet sur le pouvoir d'achat des citoyens. «Nous craignons une hausse des tarifs, car l'ONEE a toujours bien géré la différence entre le coût de production et le prix de vente. Confier ce service au privé risque de libéraliser les prix, comme nous l'avons constaté avec des exemples de privatisations mal gérées, notamment dans le cas de la Samir et ses répercussions sur les prix des carburants », nous a-t-il expliqué.

Lors d'une journée d'étude organisée par l'UMT à la Chambre des conseillers, la FNEP et la Fédération nationale des travailleurs de l'énergie ont exigé que le gouvernement prenne ses responsabilités face aux dettes accumulées par les organismes autonomes de distribution d'électricité et d'eau, ainsi que par les administrations publiques et les établissements redevables à l'ONEE. Elles ont également soulevé la question de la régulation des écarts de TVA entre les achats (20%) et les ventes (7%) au profit de l'ONEE.

Le débat a également porté sur le déficit d'exploitation, qui s'élève à plus de neuf milliards de dirhams en 2022, et sur la manière dont l'ONEE pourra faire face aux dettes contractées pour financer ses projets.

Hassan Bentaleb

## Sociétés régionales multi-services

La réforme du système actuel de gestion des services de distribution d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide a été officiellement lancée le 29 juillet 2021 par la signature d'un mémorandum d'entente relatif à la création de sociétés régionales multiservices de distribution d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide entre, d'une part, l'État marocain, représenté par le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'administration et le ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, et, d'autre part, l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE).

L'objectif de la réforme est de remédier aux difficultés découlant de la pluralité des acteurs impliqués dans la gestion de certains services publics communaux (communes, ONEE, régions, délégataires, associations), d'améliorer la qualité des infrastructures et du service rendu aux usagers en permettant l'optimisation des investissements et des ressources et d'assurer une couverture équitable du territoire national, notamment dans le monde rural. A cet effet, le gouvernement envisage de créer des sociétés régionales multiservices («SRM») qui seraient, à terme, les seuls opérateurs en charge de la gestion des services publics de distribution d'électricité, d'eau potable et d'assainissement liquide (les «Services publics de distribution») au niveau de chaque région du Royaume (la «Réforme»).

Cette Réforme s'inscrit dans le cadre de la régionalisation avancée consacrée à l'article premier de la Constitution, en conformité avec la réforme des établissements et entreprises publiques portée par la loi-cadre n°50-21, promulguée par le Dahir n° 1-21-89 du 26 juillet 2021 (la «Loi 50-21»), dans laquelle figure l'objectif de redimensionnement du secteur public et de rationalisation des dépenses et suit par ailleurs les recommandations de la Cour des comptes dans son rapport sur la gestion déléguée des services publics locaux. La Réforme reposerait principalement sur l'édiction d'une loi portant création des SRM, la mise à la disposition des SRM des actifs et ressources aujourd'hui affectés aux Services publics de distribution dans chaque région, la dissolution progressive des régions communales et la réorganisation de l'ONEE à l'issue de son désengagement des services publics de distribution en vue de leur reprise par les SRM.

# Focus à New York sur la dynamique de développement au Sahara



**L**a dynamique de développement socio-économique dans les provinces du Sud a été mise en avant lors d'une réunion de la 4ème Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, tenue mercredi à New York.

Intervenant à cette occasion, le juriste et avocat britannique, Andrew Rosemarina a souligné que le Sahara marocain s'impose en tant que hub économique et comme un trait-d'union entre l'Afrique et l'Europe.

A la faveur du nouveau modèle de développement lancé par SM le Roi Mohammed VI en 2015 et doté d'un budget de 10 milliards de dollars, les provinces du Sud du Maroc vivent désormais au rythme d'un essor socio-économique multidimensionnel et inclusif, a-t-il relevé.

Evoquant le soutien international grandissant à la marocanité du Sahara, le pétitionnaire a indiqué que plus de 110 pays appuient le plan d'autonomie qualifié de sérieux et crédible par le Conseil de sécurité, affirmant que cette initiative est la "seule et unique" base pour parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable à ce différend régional.

Cette dynamique irréversible confirme la légitimité du Maroc sur ses provinces du Sud, n'en déplaçant aux ennemis de l'intégrité territoriale du Royaume qui ne cessent d'encaisser des revers cuisants, a-t-il dit.

De son côté, le juriste belge, Ana Roios, a noté que le nouveau modèle de développement au Sahara s'appuie sur une vision qui promeut le développement à travers l'innovation, les industries locales et les partenariats et qui ambitionne de faire des provinces du Sud des "partenaires et des contributeurs clés" au paysage économique et social du Royaume.

C'est dans ce cadre qu'intervient le

“  
*A la faveur du nouveau modèle de développement lancé par SM le Roi Mohammed VI en 2015 et doté d'un budget de 10 milliards de dollars, les provinces du Sud du Maroc vivent désormais au rythme d'un essor socio-économique multidimensionnel et inclusif*

plan d'autonomie pour doter ces provinces de la capacité à gérer leurs propres affaires en plein respect de la souveraineté et de l'unité nationales, a-t-elle dit, ajoutant que cet équilibre entre autonomie locale et intégrité nationale est essentiel pour garantir un développement à la fois participatif et inclusif.

La pétitionnaire a cité, à ce propos, le soutien clair dont jouit le plan d'autonomie par de plusieurs pays de l'Union européenne, rappelant un communiqué de l'UE dans lequel ce groupement régional fait part de son engagement à soutenir les stratégies de développement du Maroc comme composantes essentielles de la stabilité et de la croissance dans la région.

Abondant dans le même sens, le président du Groupe d'amitié maroco-palestinien, Mohamad Ziyad Aljabar, a salué la dynamique réformatrice dans les provinces du Sud du Royaume, marquée notamment par le renforcement des droits de l'Homme, l'accélération de la cadence du développement humain et la promotion des investissements.

Ces avancées sont confortées par les percées diplomatiques accomplies par le Maroc dans l'objectif de sceller, une fois pour toutes, ce différend régional artificiel, a-t-il dit, citant à ce effet le soutien sans équivoque apporté par plusieurs pays influents comme les Etats-Unis, l'Espagne et la France à la marocanité du Sahara et au plan d'autonomie.

En réponse aux ennemis de l'intégrité

territoriale du Royaume, M. Aljabar a, par ailleurs, fait remarquer que la question du Sahara marocain ne ressemble en aucun cas à celle de la Palestine.

SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, n'a de cesse de réaffirmer que le Maroc place toujours la cause palestinienne au même rang que la question du Sahara et que l'action du Royaume en vue de consacrer sa marocanité ne se fera jamais, ni aujourd'hui ni dans l'avenir, au détriment de la lutte du peuple palestinien pour recouvrer ses droits légitimes, a rappelé l'intervenant.

Pour sa part, Zahra Saad, chercheuse à l'Institut national de recherche halieutique, a évoqué les investissements massifs engagés par le Maroc dans les provinces du Sud, notamment dans le secteur de la pêche maritime, en précisant qu'à lui seul, ce secteur a bénéficié de près d'un milliard d'euros dédié à la construction du nouveau port "Dakhla Atlantique" et 120 millions d'euros consacrés à la valorisation des produits de la pêche.

Dans le sillage de cette dynamique, les représentants légitimes de la région du Sahara marocain jouent un rôle de premier plan dans la mise en oeuvre de ce modèle de développement, a indiqué, à son tour, la politicienne et juriste péruvienne Martha Chávez Cossio, notant que ce plan d'action novateur couvre tous les aspects de la vie politique, sociale, économique et des droits de l'Homme dans les provinces du Sud.

# Des pétitionnaires internationaux dénoncent à l'ONU l'enrôlement militaire d'enfants dans les camps de Tindouf



Des pétitionnaires internationaux ont dénoncé, devant la 4<sup>e</sup> commission de l'Assemblée générale de l'ONU à New York, l'endoctrinement et l'embrigadement militaire auxquels sont assujettis les enfants et les jeunes dans les camps de Tindouf, dans le Sud-ouest de l'Algérie.

Intervenant à cette occasion, Michelle Mason de l'ONG "Safety and Security Instructional Services" a souligné que ce mouvoir à ciel ouvert contrôlé par la milice séparatiste armée du "polisario" est l'épicentre des enfants-soldats, notant que dans ces camps, les enfants sont utilisés comme des boucliers humains.

"Depuis plus de quarante-neuf ans, le +polisario+ a créé un environnement qui favorise le recrutement d'enfants soldats", s'est-elle indignée lors d'une session de la Commission onusienne tenue mardi.

Dans le cadre de cette manœuvre funeste, l'école devient "le principal lieu où les élèves ap-

prennent en répétant les mantras de haine que leur dictent leurs agents de formation" dans les camps de Tindouf, a-t-elle dit, tout en exhortant la communauté internationale à s'insurger contre cette réalité où les enfants "apprennent à être victimes et à détester" et sont manipulés par des séparatistes aux motivations malsaines.

Pour mettre un terme à ces souffrances et permettre à ces enfants de retrouver une vie normale, Mme Mason a appelé à la mise en œuvre du plan marocain d'autonomie qui se démarque par sa crédibilité et par les énormes opportunités qu'il offre aux populations des provinces du Sud du Royaume.

De son côté, Carroll Eds, de l'ONG "Capitol Hill Prayer Partners" a déploré l'absence de perspectives pour ces enfants et jeunes qui continuent de subir les exactions aux mains des dirigeants du mouvement séparatiste.

Elle a également dénoncé le black-out exercé par ces milices armées qui refusent toujours de

procéder à l'enregistrement et au recensement des populations séquestrées dans les camps de Tindouf.

La solution à cette situation passe inéluctablement par le plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007, a-t-elle insisté, soulignant que cette initiative permettrait notamment de démanteler ces camps qui servent de relais pour maintenir les populations séquestrées dans la pauvreté et le désarroi.

Abondant dans le même sens, Amanda Di-Cianni de l'ONG "Rescue and Relief International" s'est élevée contre le "climat de peur et d'insécurité" qui rôde dans les camps de Tindouf, notant que l'absence de mesures de sécurité et de transparence dans ces camps a donné lieu à une corruption à grande échelle.

Pour mettre fin à ces conditions de vie "déplorables" causées par des années de promesses houleuses et des calculs éhémères, la pétitionnaire a souligné l'urgence de s'inscrire dans la dynamique

internationale irréversible en faveur du plan marocain d'autonomie. Ce plan constituerait la solution la plus humaine, la plus rapide et la plus pacifique possible à ce problème, a-t-elle fait valoir.

Même son de cloche chez Maksym Hart de l'ONG "Mission Point Community Church" qui a mis en garde contre la situation déplorable des enfants dans les camps de Tindouf, où ils sont privés de leur droit le plus élémentaire à une éducation saine et bénéfique.

Pour elle, il est grand temps de mettre en œuvre le plan d'autonomie, qui demeure "la meilleure solution pour l'avenir des enfants des camps". Cette initiative permettrait de réunir ces enfants avec leurs amis et membres de famille qui vivent dans la paix et la sérénité dans les provinces du Sud du Royaume, a-t-elle dit.

A leur tour, Suzanne Goebel et Guilia Peace respectivement des ONGS "On Purpose" et "Il Cenacolo" ont appelé à l'enregistrement et au recensement des populations séquestrées dans les camps de Tindouf, comme le recommandent le Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés et les dispositions pertinentes du droit international humanitaire et des résolutions du Conseil de sécurité.

Cette mesure pourrait renverser l'instabilité et le chaos créés par les séparatistes qui manipulent les populations séquestrées à leur profit, a notamment indiqué Mme Goebel, soulignant que le plan marocain d'autonomie est la solution "la plus crédible et la plus fiable" pour mettre un terme au calvaire que subissent ces populations dans ces camps depuis 49 ans.

Dans le même ordre d'idées, Donna Sams, d'"Antioch Community Church", a dénoncé le contrôle sans partage exercé par la direction du mouvement séparatiste sur les camps de Tindouf, notant que le manque de surveillance dans ces camps "entraîne de mauvais traitements, de la corruption et un détournement massif de l'aide humanitaire à tous les niveaux de distribution, par les dirigeants du "polisario" et leurs familles.

Contrairement à cette situation de peur qui règne dans les camps de Tindouf, les populations des provinces du Sud du Royaume jouissent de la plénitude de leurs droits et gèrent de manière autonome leurs propres affaires, a-t-elle soutenu.

## Sahara : La Côte d'Ivoire réitère son "plein appui" au plan marocain d'autonomie

La Côte d'Ivoire a réitéré, à New York, son "plein appui" au plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007 pour clore définitivement le différend régional autour du Sahara marocain.

"La Côte d'Ivoire voudrait réaffirmer son plein appui à l'initiative de large autonomie présentée par le Maroc", a souligné le représentant de la Côte d'Ivoire devant la 4<sup>e</sup> commission de l'Assemblée générale de l'ONU, relevant que cette proposition marocaine est conforme à la Charte des Nations Unies et aux résolutions du Conseil de sécurité, ainsi qu'au droit international.

Il s'est réjoui de ce propos de "cette crédibilité attestée, notamment par le fort soutien international dont bénéficie le plan d'autonomie".

"Cette approche positive confère aux habitants du Sahara marocain d'importantes prérogatives politiques, économiques et sociales", a-t-il indiqué, notant que les populations du Sahara marocain choisissent librement et démocratiquement leurs représentants. Certains de

ces élus locaux ont participé aux tables rondes de Genève tout comme aux travaux du C24, a rappelé le diplomate.

Il a, par ailleurs, réaffirmé le "plein" soutien de son pays au Secrétaire général de l'ONU et à son envoyé personnel pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura, pour leur engagement visant à parvenir à une solution politique pacifique durable et mutuellement acceptable à ce différend régional.

Le diplomate ivoirien a salué, par là même, le ferme attachement du Maroc au processus politique mené sous les auspices exclusifs du SG de l'ONU, ajoutant que son pays est en faveur de la relance de ce processus onusien et "encourage par conséquent M. de Mistura dans ses efforts visant à reprendre les tables rondes" déjà organisée à Genève en décembre 2018 et en mars 2019.

"L'espoir suscité par ces importantes rencontres auxquelles ont participé toutes les parties prenantes, mérite d'être consolidé", a-t-il estimé, faisant part du soutien de son pays aux

résolutions du Conseil de sécurité appelant à l'organisation d'autres tables rondes dans le même format et avec les mêmes participants, à savoir le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario".

Il a encouragé toutes les parties à rester mobilisées dans un esprit de réalisme et de compromis en vue d'aboutir à une issue pacifique et définitive à ce différend régional.

Par la même occasion, le représentant de la Côte d'Ivoire s'est félicité de la dynamique de développement socio-économique dans les provinces du Sud, soulignant que le nouveau modèle de développement lancé en 2015 consolide la pertinence de l'initiative marocaine d'autonomie.

Il a relevé que les importants investissements dont bénéficie la région du Sahara marocain impactent positivement le bien-être des habitants et y relèvent les indices de développement humain.

Au niveau social, le diplomate a indiqué que son pays accueille avec satisfaction les actions

substantielles menées par le Maroc visant à promouvoir les droits de l'Homme dans la région du Sahara marocain et se félicite de cet effet du rôle des commissions régionales du Conseil national des droits de l'Homme à Dakhla et Laâyoune, ainsi que de la pleine coopération du Maroc avec le Haut commissariat aux droits de l'Homme et les procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.

"Ces actions louables du Maroc ont à juste titre été reconnues par le Conseil de sécurité", a-t-il dit.

S'agissant des violations des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf, le diplomate ivoirien a indiqué que ces exactions "demeurent une source de préoccupation" pour son pays, qui appelle à l'enregistrement et au recensement des populations séquestrées comme le recommande le Haut commissariat de l'ONU aux réfugiés et les dispositions pertinentes du droit international humanitaire et des résolutions du Conseil de sécurité y compris la résolution 2703.

# Omar Hilale : *L'Afrique doit jouer un rôle moteur dans la gouvernance mondiale des océans*



**L'**Afrique doit jouer un rôle moteur dans la gouvernance mondiale des océans, a souligné, mercredi à Tanger, l'ambassadeur, représentant permanent du Royaume du Maroc auprès des Nations unies, Omar Hilale.

S'exprimant à l'ouverture de la première session de la Consultation africaine en préparation à la 3ème Conférence des Nations unies sur les Océans (ONUC-3), M. Hilale a affirmé que les Etats africains, en adoptant une position consolidée et unifiée, ont la capacité de se positionner en tant que leader susceptible d'influencer les décisions concernant les ressources marines, la préservation de l'environnement marin et le partage équitable des bénéfices.

Il a, dans ce sens, expliqué que les Etats africains ont tout à gagner s'ils réussissent à

ancrer l'aspiration africaine sur l'économie bleue de l'Agenda 2063 dans les principales actions et recommandations prioritaires de l'ONUC-3, notant que l'esprit de solidarité et de coopération, le transfert des technologies, le renforcement des capacités, notamment à travers la coopération Sud-Sud et triangulaire, ainsi que la recherche océanique, devront figurer parmi les priorités d'action de la Conférence des Nations unies sur les océans.

M. Hilale a, en outre, souligné que cette rencontre est une occasion opportune et unique pour le continent africain, et une étape cruciale pour s'accorder collectivement sur une vision africaine de l'économie bleue, en vue de porter d'une seule voix l'ambition de focaliser l'attention sur les priorités de l'Afrique sur tous les aspects liés aux océans et à la mise en œuvre de l'objectif de déve-

loppement durable 14 (Vie aquatique).

"L'Afrique mérite une attention toute particulière, tant dans les préparatifs que dans le contenu de l'outcome de la 3ème Conférence des Nations unies sur les océans", a-t-il insisté, affirmant que les Etats africains possèdent tous les leviers pour être un acteur clé pour la réussite de ce processus onusien.

Pour sa part, l'ambassadeur Josefa Leonel Correia Sacko, commissaire à l'Agriculture, au développement rural, à l'économie bleue et à l'environnement durable de la Commission de l'Union africaine (UA), a réaffirmé l'engagement de la Commission de l'UA à faire en sorte que la voix de l'Afrique résonne fortement à l'ONUC-3, notant que les Etats africains ne sont pas seulement des participants au débat mondial sur les questions liées aux océans, mais en sont des acteurs centraux.

"Les enjeux sont trop importants pour que l'Afrique ne soit pas une voix de premier plan dans ces discussions", a-t-elle dit, soulignant la nécessité pour les pays prenant part à cette consultation de présenter un front uni pour relever l'ensemble des défis relatifs aux questions des océans, en défendant des solutions équitables et durables qui reflètent les besoins et aspirations régionaux uniques du continent.

"Cette Consultation africaine marque une étape importante dans notre parcours collectif", a relevé la responsable, notant qu'elle offre aux Etats africains l'occasion d'aligner leurs priorités nationales et régionales sur l'agenda mondial, en veillant à ce que l'Afrique ne soit pas seulement un acteur, mais un architecte clé de l'avenir des océans.

Quant à Michael Bizwick Usi, vice-président et ministre des Ressources naturelles et du Changement climatique du Malawi, il a noté l'importance pour les Etats africains participant à cette Consultation d'échanger sur les politiques en matière d'océans, en vue

de pouvoir unifier leurs positions en préparation à l'ONUC-3.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement rural de la Guinée Equatoriale, Jose Juan Ndong Tom Mekina a, quant à lui, noté qu'en dépit des défis et des menaces auxquels font face les océans, l'Afrique recèle des opportunités lui permettant de faire de cette Consultation africaine l'occasion idéale pour créer une action commune en faveur d'un futur africain avec un développement durable.

La Consultation africaine en préparation à la 3ème Conférence des Nations unies sur les océans (ONUC-3) s'inscrit dans le cadre de la Semaine africaine des océans (7-10 octobre). Elle bénéficie d'un soutien substantiel de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, du Centre international Hassan II de formation à l'environnement et de l'Académie du Royaume du Maroc, témoignant de l'engagement du Royaume en faveur d'une gouvernance océanique durable et inclusive à l'échelle du continent.

Les discussions portent sur quatre thématiques majeures, à savoir la Gouvernance des océans et les cadres politiques, l'importance des données scientifiques pour la prise de décision, la coopération et la mobilisation des financements pour soutenir l'économie bleue, ainsi que le développement des capacités et l'engagement des parties prenantes, en particulier des jeunes et des communautés côtières.

La Consultation vise à aligner les priorités des Etats africains membres des Nations unies avec l'agenda international, à créer une dynamique propre à l'Afrique, et à renforcer la gouvernance inclusive des espaces marins, en tenant compte des spécificités régionales, en plus d'unir les efforts des Etats africains pour aborder de manière collective et efficace les enjeux liés aux océans.

## Appel à une gouvernance efficace des océans en Afrique

**L**es ministres et représentants des Etats africains, ainsi que les représentants d'organisations internationales prenant part, mercredi à Tanger, à la Consultation africaine en préparation à la 3ème Conférence des Nations unies sur les océans (ONUC-3), ont souligné la nécessité de mettre en place des cadres de gouvernance intégrés et inclusifs qui favorisent une gestion durable des ressources océaniques.

Dans les messages clés retenus à l'issue de la Consultation africaine, les ministres et représentants présents ont précisé que les efforts de collaboration entre les Etats africains membres des Nations unies, les organisations sous-régionales, régionales et continentales, ainsi que les partenaires internationaux, sont essentiels pour une gouvernance efficace des ressources océaniques.

"L'Afrique reconnaît que ses océans et ses écosystèmes aquatiques sont soumis à de nombreuses contraintes, notamment en raison de la surexploitation des ressources, d'une réglementation ou d'une gouvernance inadéquate ou insuffisante, d'une forte demande en raison du développement, d'une augmentation rapide de la population côtière, de la dégradation des habitats et d'une pollution croissante", ont-ils noté, affirmant que relever

ces défis est essentiel pour la santé des écosystèmes marins et le bien-être des communautés côtières et enclavées en Afrique.

Ils ont, en outre, relevé qu'une gouvernance et une gestion efficaces des océans et de leurs ressources, ainsi que le développement d'une économie durable, sont indissociables de la recherche, expliquant dans ce sens que la recherche doit être menée par des experts africains qui comprennent leur environnement local et les caractéristiques physiques, biologiques et socio-économiques adaptées à leurs régions.

"Investir dans la recherche marine est un moteur essentiel du développement économique des Etats africains membres des Nations unies", ont-ils soutenu, mettant en avant la nécessité de renforcer la recherche scientifique, la collecte et le partage de données le long des côtes africaines, puisque les initiatives de recherche collaborative, ainsi que le partage des connaissances et des meilleures pratiques, permettront une prise de décision éclairée et l'élaboration de politiques en faveur du développement durable.

Ils ont, par ailleurs, plaidé pour le développement durable de l'économie bleue comme voie vers la croissance économique, la création d'emplois, la sécurité alimentaire et le

bien-être humain, estimant que les investissements dans la pêche durable, l'aquaculture et l'écotourisme, entre autres, peuvent apporter des avantages considérables aux communautés côtières.

"Les jeunes et les femmes d'Afrique sont des acteurs clés du développement de l'économie bleue et de la conservation des océans", ont-ils poursuivi, plaidant pour que les jeunes et les femmes s'engagent davantage dans la conception des politiques et les processus décisionnels, le renforcement des capacités et l'innovation dans les sciences marines, ainsi que dans les efforts de conservation.

Il est aussi essentiel, selon les participants, de reconnaître l'importance culturelle des océans pour les communautés africaines, les connaissances et pratiques locales devant être intégrées dans les stratégies de gestion marine, en veillant à ce que les communautés participent activement aux efforts de conservation.

"Les aires marines protégées sont un outil important pour la gestion des pêcheries en Afrique, contribuant à équilibrer la conservation et l'utilisation durable des ressources océaniques", ont-ils encore ajouté, faisant savoir que la protection de la biodiversité marine est essentielle pour maintenir l'équilibre éco-

logique et soutenir les moyens de subsistance de millions d'Africains, d'où la nécessité d'un engagement plus fort pour établir et co-gérer efficacement ces aires, en assurant la conservation des habitats et des espèces essentielles tout en promouvant l'utilisation durable des pêcheries.

Les participants ont également relevé que le continent africain est le "moins responsable de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre à l'origine du changement climatique, mais en subit de manière disproportionnée les conséquences", soulignant ainsi la nécessité d'agir pour activer les mécanismes d'accès aux fonds climatiques, en mettant l'accent sur l'adaptation du secteur de la pêche et de l'aquaculture, en soutenant les communautés côtières les plus vulnérables et en protégeant ceux qui dépendent des ressources halieutiques pour leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Ils ont aussi évoqué l'importance de renforcer les partenariats internationaux pour relever les défis marins transfrontaliers, tels que la pêche illégale et la pollution, faisant savoir que l'Afrique appelle à un soutien et une collaboration accrues pour renforcer les capacités sous-régionales et régionales de gouvernance et de protection des océans.

Journée mondiale de la Poste

# Conférence et exposition à Rabat sur l'histoire et la création philatéliques

Société

Une conférence et une exposition ont été organisées, mercredi, à l'occasion de la Journée mondiale de la Poste, au Centre culturel Iklyle de la Fondation Mohammed VI de promotion des oeuvres sociales de l'éducation-formation de Rabat, en partenariat avec le groupe Barid Al-Maghrib.

S'exprimant à cette occasion, la directrice service public, régulation et relations institutionnelles à Barid Al-Maghrib, Ikram Taibi, a mis en avant l'importance de cette célébration, instituée lors du Congrès postal universel de Tokyo en 1969 pour marquer la date anniversaire de la fondation de l'Union postale universelle (UPU) en 1874.

Placée sous le thème "Le timbre-poste, identité et innovation en continu", cette conférence, organisée dans le but de sensibiliser au rôle de la Poste dans la vie quotidienne et à sa contribution au développement socio-économique, a permis à l'assistance d'avoir un aperçu sur l'histoire et la valeur du timbre-poste au Maroc et sur le processus d'innovation philatélique.

Ainsi, Mme Taibi a expliqué que la première structure assurant le transport du courrier au Maroc a vu le jour en 1892 par Dahir du Sultan Moulay Hassan Premier



qui a organisé le fonctionnement de l'administration postale à travers 13 liaisons, affirmant que deux cachets attribués à chaque ville portant 6 couleurs permettaient l'oblitération des envois postaux, l'un de forme ronde utilisé sur les sacoches tandis que l'autre de forme octogonale pour cacheter les lettres.

Elle a, par ailleurs, mis en avant le rôle joué par les Rekkas, convoyeurs à pied, qui acheminaient le courrier, parcourant jusqu'à 90 km, avant d'être remplacés plus tard par des chevaliers dans le but d'améliorer le service

postal en distribuant le courrier quotidiennement.

"Le timbre-poste marocain a vu le jour le 22 mai 1912", a-t-elle rappelé.

"Tout comme le drapeau national et la monnaie, le timbre-poste est un attribut de confirmation de la souveraineté", a-t-elle précisé, ajoutant qu'il joue le rôle d'ambassadeur dans le monde entier et reste le témoin de la politique menée par chaque pays.

Evoquant d'autres étapes importantes relatives à l'évolution de la Poste marocaine, Mme Taibi

a souligné l'importance accordée à l'innovation dans l'approche de Barid Al-Maghrib, avec l'intégration de nouveaux produits basés sur les nouvelles technologies et le développement d'une plateforme numérique.

Dans ce sens, il a mis en avant les innovations de Barid Al-Maghrib, avec notamment le timbre lenticulaire, le timbre graine, le timbre vert, des timbres parfumés et audios qui reproduisent les sons de l'hymne national et de la Tbourida, faisant du Maroc un pays leader dans ce domaine.

Barid Al-Maghrib a été l'auteur de nombreuses autres innovations inédites parmi lesquelles figurent l'application du sable du Sahara marocain par procédé de thermographie et l'usage de la réalité augmentée pour certains timbres ainsi qu'une réalisation philatélique combinant un mix de matériaux et de papier graphique, avec des techniques de production avancées, a-t-elle poursuivi.

Parallèlement à cette conférence, une exposition d'oeuvres artistiques sur le thème "L'identité dans le timbre" a eu lieu, dans le but de représenter les diverses réalisations des adhérents aux ateliers artistiques du Centre Iklyle, mêlant photographie, arts plastiques et design art.

Grâce à un don marocain

## Une quarantaine de lauréats de la Faculté Hassan II à Gaza obtiennent leur diplôme

L'administration de l'Université Al-Azhar de Gaza a annoncé, mercredi, avoir délivré des diplômes au profit de 40 lauréats des promotions précédentes de la Faculté Hassan II des sciences agronomiques et environnementales qui en relève, grâce à un don du Royaume du Maroc.

Ce don s'ajoute à une aide précédemment octroyée par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif à l'Université en vue de couvrir les frais d'étude au profit de 300 étudiants de la Faculté Hassan II, inscrits sur la plateforme d'enseignement en ligne depuis juin dernier.

A cette occasion, Hassib Abdullah Al-Yazouri, lauréat de la spécialité "Production animale et avicole" à la Faculté Hassan II, a exprimé sa profonde gratitude au Royaume du Maroc pour les facilités d'étude offertes aux étudiants palestiniens dans divers domaines de la science et de l'éducation, à un moment où la bande de Gaza traverse une situation difficile.

De son côté, Nour Faïz Soulimane, également diplômée de la Faculté Hassan II, a noté qu'elle a pu obtenir son diplôme, grâce à ce soutien marocain, lui permettant ainsi de rechercher un emploi dans son domaine de spécialité.

Le président du conseil d'administration de l'Université Al-Azhar, Khalil Abou Foul, a fait part, au nom des étudiants de la Faculté Hassan II et de l'ensemble des membres de l'Université Al-Azhar à Gaza, de sa gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, ainsi qu'au peuple marocain pour ce noble appui aux Palestiniens, dans le droit fil des relations historiques privilégiées entre le Royaume et la Palestine.

Le président du conseil d'administration de cette institution d'enseignement supérieur, fondée en 1991 et regroupant 12 facultés, a indiqué que la bourse marocaine "a apporté du baume au cœur des étudiants bénéficiaires, en leur offrant un brin d'espoir face aux tragédies qui les entourent".

Dans le cadre du soutien apporté par le Royaume du Maroc aux Palestiniens, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, président du Comité Al-Qods, l'Agence Bayt Mal Al-Qods a remis en août dernier des Cloud Infrastructures et une plateforme intégrée d'enseignement à distance "Learning Management System" à l'administration de l'Université Al-Azhar.

## L'ANAPEC lance la première édition du Job Day

L'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC), en partenariat avec la Fondation Soleterre, a lancé la première édition du «Job Day» au sein de la Faculté des Lettres et des sciences humaines Ain Chok de l'Université Hassan II. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts communs visant à renforcer les opportunités d'insertion professionnelle des jeunes dans un marché de travail en pleine mutation.

Présidé par Imane Belmaati, directrice générale de l'anapec sous le thème «L'insertion professionnelle au cœur de notre engagement», le «Job Day» a offert un espace d'échange et de mise en relation directe entre jeunes talents et recruteurs dans des secteurs économiques à fort potentiel de recrutement, créant ainsi un environnement favorable à l'insertion professionnelle des jeunes Marocains.

En ligne avec les orientations Royales, Imane Belmaati a souligné l'importance de

ce type d'événement pour rapprocher le service Public de l'emploi des citoyens et favoriser l'employabilité des jeunes. «Le Job Day est plus qu'un simple événement de recrutement, c'est une démarche proactive, de proximité qui témoigne de notre engagement à accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel.»

Au programme de cette journée, les participants ont assisté à des tables rondes animées par des experts du monde professionnel, sur des thématiques liées à l'employabilité et aux compétences requises sur le marché du travail actuel.

Des «ateliers interactifs» ont été également proposés afin de préparer les jeunes aux entretiens d'embauche et aux processus de recrutement. En outre, des séances de recrutement et des entretiens individuels ont eu lieu, permettant aux participants de rencontrer directement des employeurs et de postuler pour des offres disponibles.



# Connexions ferroviaires et autoroutières Insuffisantes sans le soutien de projets structurants et sociaux pour un développement durable

Le débat autour du raccorde-ment ferroviaire et autoroutier entre Tanger et Tétouan remonte aux années 90, une période où des efforts ont été faits pour promouvoir l'idée de la « polarité Tanger-Tétouan » dans le cadre de l'aménagement du territoire national. L'objectif de cette connexion était d'améliorer l'intégration économique et sociale des deux villes tout en leur permettant de jouer un rôle central dans le développement régional. La construction d'une liaison ferroviaire devait faciliter le transport des personnes et des marchandises, réduire la congestion routière, et stimuler les opportunités d'investissement, en particulier avec la montée en puissance de Tanger comme hub économique grâce à des projets tels que le port Tanger Med.

Au cours des discussions de l'époque, il a été également souligné que l'autoroute reliant les deux villes serait essentielle pour renforcer la communication rapide entre Tanger, Tétouan et d'autres régions du pays. Cela aurait rendu la région plus attractive pour les investisseurs et favorisé le développement touristique. Cependant, malgré l'inclusion de ces projets dans des plans nationaux à long terme, des obstacles financiers, techniques et administratifs ont freiné leur réalisation. De nos jours, la liaison ferroviaire reste en suspens, et la réalisation de l'autoroute constitue toujours un défi majeur pour améliorer les infrastructures dans la région.

Le projet de relier Tanger et Tétouan par une voie ferrée, voire une autoroute, rappelle l'intérêt des débats autour de l'aménagement du territoire, notamment lorsque Mohamed El Yazghi était ministre. Ces connexions auraient permis à Tétouan d'évoluer vers une véritable métropole et de partager avec Tanger des fonctions politiques, économiques et culturelles stratégiques. Cette coopération entre les deux villes aurait renforcé leur rôle en tant que pôles hybrides et multiethniques, contribuant à organiser et structurer l'espace régional tout en générant d'importantes ressources économiques et sociales.

En somme, l'idée de faire des deux villes un bipôle illustre une volonté de valoriser les relations spatiales et de prendre en compte les dynamiques de production, d'innovation locale, ainsi que les dimensions sociales et institutionnelles. La connexion ferroviaire, dans ce contexte, s'inscrit pleinement dans une démarche de développement équilibré et intégré.

Accélérer la réalisation de la liaison ferroviaire entre Tétouan et Tan-

ger serait de ce point de vue crucial pour renforcer la mobilité et l'intégration économique. Malgré les défis techniques et financiers auxquels ce projet est confronté, sa réalisation contribuera à réduire la congestion routière, à soutenir le mouvement touristique et commercial, ainsi qu'à améliorer les connexions entre des infrastructures vitales telles que les villes, les aéroports, les ports et les complexes sportifs. Cela stimulera la croissance économique, créera de nouveaux emplois et encouragera les investissements locaux et étrangers dans la région. De plus, ce projet facilitera le transport des marchandises et des personnes, renforçant ainsi l'intégration régionale et apportant un élan fort au développement durable.

La valeur de la liaison ferroviaire entre Tanger et Tétouan sera davantage décuplée si elle passe par les villes côtières comme Fnideq, M'diq et Martil. Cet itinéraire renforcera non seulement la mobilité entre les grandes villes, mais offrira également aux zones côtières, dotées d'un fort potentiel touristique, une plus grande opportunité de profiter de ce projet. Connecter ces villes au réseau ferroviaire augmentera le flux touristique, revitalisera les activités économiques locales et créera de nouvelles opportunités d'investissement, ce qui accroîtra la rentabilité du projet et son impact positif sur le développement économique et social.

La liaison ferroviaire entre Tanger et Tétouan arrive à point nommé pour donner un nouvel élan au développement régional.

L'annonce du projet par les médias nationaux et internationaux met en lumière son importance pour l'amélioration des infrastructures de transport dans le nord du Maroc. Ce projet, confié par l'Office national des chemins de fer (ONCF) à l'entreprise espagnole "Eneco", bénéficie d'une couverture médiatique positive. Avec un budget de 35 milliards de dirhams, il vise à renforcer la mobilité entre les zones côtières et à stimuler la croissance économique, touristique et commerciale de la région. De plus, une somme de 2,7 millions d'euros a été allouée aux études préliminaires, qui seront réalisées par la société marocaine "Innov Engineering."

**Importance de la liaison ferroviaire entre Tanger et Tétouan dans le cadre de la préparation du Maroc pour la Coupe du monde 2030**

Le projet de liaison ferroviaire entre Tanger et Tétouan coïncide avec les préparatifs du Maroc pour accueillir la Coupe du monde 2030 et

repose sur des technologies de transport écologiques, notamment des trains électriques, pour promouvoir la durabilité environnementale et réduire les émissions de COD. Ce projet, divisé en quatre phases principales, couvre plus de 85 kilomètres de nouvelles lignes ferroviaires, augmentant ainsi la capacité de transport sur des distances moyennes à haute vitesse.

En outre, ce projet vise à renforcer les connexions entre les infrastructures clés de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, telles que les aéroports, les ports et les stades sportifs, facilitant ainsi les déplacements des voyageurs et des marchandises. Cela contribuera également à améliorer l'attractivité touristique et à stimuler les investissements dans la région. La liaison stratégique entre l'aéroport international de Tanger, le port Tanger Med et les stades sportifs s'inscrit dans une vision de développement intégré, renforçant les infrastructures pour soutenir la croissance régionale.

La nouvelle ligne ferroviaire entre Tanger et Tétouan constitue un tournant pour le développement global de la région. Elle renforce les infrastructures et soutient à la fois le développement économique et touristique. De plus, elle favorise l'intégration des différents secteurs en connectant des infrastructures vitales, en améliorant la mobilité et en établissant le lien entre développement des territoires et relations de proximité, dans le but de montrer comment l'approche par les proximités pourrait améliorer la compréhension des processus de développement territorial.

Vu sous cet angle, la compétitivité du territoire sera ainsi renforcée, et à laquelle s'ajouteront deux autres préoccupations : les questions d'attractivité, pour commencer, qui mettent en avant la capacité à attirer non seulement des activités productives mais également des touristes ou de l'économie résidentielle, et les problématiques de résilience enfin, qui doivent permettre aux territoires de survivre, de se perpétuer, et d'éviter la fuite des populations ou des compétences les plus importantes. Ce second aspect concerne la ville de Tétouan plus particulièrement.

La connexion ferroviaire entre Tanger, pôle économique et industriel majeur, et Tétouan, riche en patrimoine culturel et proche de zones touristiques importantes, apportera des avantages significatifs à ces deux villes. En réduisant les temps de trajet et en optimisant les déplacements des personnes et des marchandises, ce projet contribuera à désengorger le trafic routier tout en facilitant les

échanges commerciaux. Il permettra également aux habitants de se déplacer plus rapidement entre Tanger et Tétouan, que ce soit pour des raisons professionnelles ou touristiques.

Le tracé de la ligne ferroviaire inclura plusieurs zones situées entre Tanger et Tétouan, améliorant ainsi la connectivité et la mobilité dans toute la région nord. Des stations et points stratégiques seront intégrés tout au long du parcours pour maximiser l'accessibilité et soutenir le développement régional.

**Renforcer l'intégration touristique : Développer des synergies entre patrimoine culturel et modernité**

La région nord possède un immense potentiel touristique, combinant des sites historiques, des plages magnifiques et des zones naturelles préservées. La nouvelle liaison ferroviaire facilitera l'accès à ces sites, renforçant ainsi le tourisme national et international. Les visiteurs pourront se déplacer aisément entre Tanger, Tétouan et d'autres villes côtières comme Asilah, M'diq, Fnideq, Chefchaouen et Oued Laou, ce qui augmentera l'afflux de touristes et stimulera les revenus économiques de la région.

La connexion ferroviaire entre Tanger et Tétouan dynamisera divers secteurs économiques, notamment les industries légères, l'artisanat et l'agriculture. Les zones autour de Tétouan et du Rif occidental, réputées pour leurs produits agricoles, bénéficieront d'un meilleur accès aux marchés et aux ports grâce à l'amélioration des infrastructures de transport, soutenant ainsi les exportateurs et renforçant l'économie locale.

L'intégration de ce projet dans un plan d'infrastructures plus vaste s'inscrit dans une vision globale du développement au Maroc, en harmonie avec d'autres initiatives telles que l'élargissement des autoroutes, la création de voies rapides, ainsi que le développement de centres logistiques et de zones industrielles. Cette synergie renforcera l'attractivité de la région pour les investisseurs, faisant du nord du Maroc un pôle majeur pour le commerce et la logistique à l'échelle régionale.

En conclusion, le projet de liaison ferroviaire entre Tanger et Tétouan dépasse la simple amélioration des infrastructures de transport. Il constitue un véritable levier pour le développement économique, social et touristique de la région, en se positionnant comme un pilier stratégique pour la croissance future de tout un territoire.

# TRAIN TANGER-TÉTOUAN



Renforcer la liaison entre Tanger et Tétouan permettra à celle-ci d'amplifier l'effet de ses grands projets d'aménagement et ouvrira la voie à un développement urbain durable et intégré.

La ville de Tétouan dispose d'un potentiel immense pour le développement urbain et économique, notamment grâce à sa position stratégique et à son riche patrimoine culturel. Parmi les grands projets visant à soutenir cette dynamique figure l'aménagement des rives de l'Oued Martil, présenté à Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2015. Ce projet représente un tournant majeur pour faire de la région une destination touristique et économique de premier plan.

Certes, le succès de ce projet dépend de plusieurs facteurs essentiels, tels que la gestion du foncier, la simplification des procédures administratives et le renforcement des programmes sociaux dans des secteurs comme la santé, l'éducation, le logement et l'emploi, la réhabilitation de la médina, en tant que centre du tourisme culturel. Mais, le succès du projet en question dépend aussi de ses connexions avec une métropole telle que Tanger, et par ricochet, avec d'autres villes du Royaume.

L'aménagement des rives de l'Oued Martil vise à transformer les berges en espaces verts et parcs publics, créant ainsi un environnement propice à l'activité touristique et économique. Le projet inclut également la création d'infrastructures sportives et touristiques, ainsi que l'amélioration du réseau de transport, afin de relier Tétouan aux villes voisines, facilitant la mobilité et renforçant l'attractivité de la région pour les visiteurs. Se hisser au rang d'un projet structurant dépend néanmoins de la connectivité de la ville de Tétouan avec les territoires avoisinants, dont notamment la ville de Tanger.

**Soutien à l'Agence d'aménagement de l'Oued Martil : Un modèle inspiré de la Vallée du Bouregreg**

Pour soutenir le projet de l'Oued Martil, il est essentiel d'apporter un soutien adéquat à l'Agence d'aménagement de cette zone, à l'image du rôle majeur joué par l'Agence de la vallée du Bouregreg dans la transformation des rives de Rabat

et Salé. Les autorités doivent également simplifier les démarches administratives, notamment en ce qui concerne les licences et autorisations d'investissement, afin d'attirer les investisseurs nationaux et internationaux, qu'ils soient issus du secteur privé ou en partenariat avec des acteurs étrangers.

## Programmes sociaux et développement global de Tétouan à l'horizon 2030

Outre l'aménagement urbain et la gestion du foncier, l'accent doit être mis sur le renforcement des programmes sociaux pour favoriser un développement global. Les secteurs clés tels que la santé, l'éducation, le logement et l'emploi doivent être améliorés pour que Tétouan puisse accompagner le développement des infrastructures prévues à l'horizon 2030.

- **Santé** : Il est crucial de construire de nouveaux hôpitaux et de moderniser les centres de santé existants pour offrir des soins de qualité à l'ensemble des citoyens. Les programmes de santé communautaire doivent également être renforcés, notamment en matière de prévention.

- **Éducation** : Tétouan doit développer des écoles exemplaires et étendre l'éducation technique et professionnelle pour répondre aux besoins du marché du travail en évolution. L'amélioration de l'accès à une éducation de qualité dans les zones rurales est également une priorité.

- **Logement** : Pour répondre aux besoins de la population, la construction de logements abordables et la restructuration des zones non aménagées sont essentielles. Il est également important de soutenir les programmes de logement pour les jeunes et de promouvoir des communautés résidentielles intégrées.

- **Emploi et entrepreneuriat** : La création de zones industrielles orientées vers les industries légères est une solution pour dynamiser l'économie locale. Des centres de soutien à l'entrepreneuriat et des programmes d'emploi ciblant les jeunes permettront de réduire le chômage et d'encourager l'innovation.

- **Infrastructure et transport** : La mise en place d'un réseau de bus écologiques, l'amélioration des routes et la construction de tunnels et de passages souterrains contribueront à organiser la circulation et à améliorer la mobilité urbaine.

## Valorisation de la médina : Redonner vie au cœur historique de Tétouan à travers des projets innovants

La médina de Tétouan, cœur du tourisme culturel, doit être préservée et dotée d'une infrastructure touristique adaptée pour renforcer son attrait, tout en encourageant le tourisme national et international.

Le projet de tramway, inspiré des modèles de Casablanca, Rabat et Agadir, est une solution incontournable pour répondre aux besoins croissants de mobilité à Tétouan, exacerbés par la croissance démographique et l'approche des grands événements tels que la Coupe du monde. Il offrira des solutions de transport plus durables et efficaces.

## Tourisme d'affaires et de congrès : Développer l'infrastructure pour attirer les événements internationaux

Ce secteur constitue un moteur essentiel de l'économie, attirant des professionnels en quête de partenariats et de nouvelles opportunités. Pour le développer à Tétouan, il est nécessaire de construire une infrastructure hôtelière de qualité et un palais des congrès moderne. En outre, une offre culturelle et de divertissement attractive, incluant des visites de la médina, est indispensable.

## Aménagement de la corniche pour piétons et cyclistes : Renforcer l'attractivité urbaine avec des infrastructures vertes

La corniche de l'Oued Martil, avec ses espaces verts, ses installations sportives et de loisirs, et ses passerelles pour piétons et cyclistes, renforcera l'attractivité touristique et la qualité de vie à Tétouan. Ce projet participera au développement économique par la création d'espaces commerciaux, tout en offrant des emplois et en améliorant la mobilité entre les quartiers résidentiels et le centre-ville.

## Manifestations et festivals : Faire de Tétouan une capitale culturelle à l'échelle nationale et internationale

Tétouan accueille de nombreux événements culturels et artistiques majeurs, tels que le Festival international du luth, le Festival international du cinéma pour les pays de la Méditerranée, le Festival national de théâtre et le Festival soufi. Ces manifestations reflètent la richesse culturelle de la

ville et contribuent à sa renommée en tant que capitale culturelle du nord du Maroc. Elles renforcent également le dialogue interculturel et soutiennent le développement artistique et touristique de la région.

En conclusion, la région nord du Maroc, plus particulièrement la ville de Tétouan, se trouve à un tournant décisif de son développement. La réalisation de projets structurants tels que la liaison ferroviaire entre Tanger et Tétouan, les liaisons autoroutières et les voies express, l'aménagement des rives de l'Oued Martil et la mise en place d'infrastructures modernes comme le tramway, sont des moteurs essentiels pour dynamiser l'économie locale, attirer des investissements et renforcer l'intégration régionale. Ces projets, associés à des réformes dans les secteurs de la santé, de l'éducation, du logement et de l'emploi, permettront de poser les bases d'un développement durable, tant économique que social. En favorisant une synergie entre tradition et modernité, en mettant en valeur le patrimoine culturel de la région et en améliorant la mobilité, ces initiatives offriront de nouvelles opportunités pour le tourisme, l'entrepreneuriat et le commerce.

Finalement, Tétouan pourra renforcer sa position en tant que pôle économique et culturel majeur dans le nord du Maroc. L'une des pierres angulaires de ce pôle économique et social, incarné par l'axe Tanger-Tétouan, est l'Université Abdelmalek Essadi, qui a joué un rôle central dans le développement de la recherche scientifique, de l'innovation et de la diffusion des connaissances. Dans une époque de plus en plus dépendante des ressources humaines qualifiées et créatives, cette université constitue un centre essentiel pour la formation d'individus capables de répondre aux besoins de la société et de contribuer à son développement, renforçant ainsi la position de la région aux niveaux national et international.



Par Mohamed Assouali  
Membre du Comité d'arbitrage et  
d'éthique de l'USFP



Malgré une mise en garde de Washington

## Combats et bombardements israéliens au Liban



**D**es bombardements israéliens ont visé jeudi des cibles du Hezbollah pendant que les combats se poursuivent dans le sud du Liban, après une mise en garde des Etats-Unis contre toute offensive dans ce pays qui "ressemblerait" à celle qui a dévasté la bande de Gaza.

L'armée israélienne avait promis mercredi de combattre "intensément" et "sans répit" le Hezbollah, soutenu par l'Iran, contre lequel elle a lancé le 30 septembre une offensive terrestre dans le sud du Liban, appuyée par des frappes aériennes.

Mercredi, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu s'est entretenu au téléphone avec le président américain Joe Biden, au moment où la double guerre menée par Israël contre le Hezbollah et contre le Hamas palestinien à Gaza s'accompagne d'une escalade avec l'Iran, qui soutient les deux mouvements islamistes.

Les deux dirigeants ont évoqué le projet d'Israël de frapper l'Iran, en réponse à l'attaque de missiles lancée par Téhéran contre le territoire israélien le 1er octobre. Le ministre de la Défense israélien, Yoav Gallant, a promis que cette riposte serait "mortelle, précise et surprenante".

Joe Biden a également demandé à Benjamin Netanyahu de "réduire au maximum l'impact" de la guerre sur les civils au Liban, en particulier à Beyrouth, tout en "affirmant le droit d'Israël à protéger ses citoyens du Hezbollah", a ajouté la présidence américaine.

Mardi, Benjamin Netanyahu avait appelé les Libanais à "libérer leur pays" du Hezbollah, à la fois puissant parti politique et milice armée, et averti que le Liban pourrait subir les mêmes "destructions et souffrances" que la bande de

Gaza, où Israël mène depuis un an une offensive dévastatrice en riposte à l'attaque du Hamas sur son sol.

"Je dis très clairement qu'il ne devrait pas y avoir d'action militaire au Liban qui ressemblerait à Gaza, et dont le résultat ressemblerait à Gaza", a déclaré mercredi le porte-parole du département d'Etat, Matthew Miller.

Après avoir affaibli le Hamas dans la bande de Gaza, l'armée israélienne a déplacé depuis la mi-septembre le front de la guerre vers le Liban, afin d'éloigner le Hezbollah des zones frontalières et faire cesser ses tirs de roquettes afin de permettre le retour dans le nord d'Israël des quelque 60.000 habitants déplacés.

Malgré la mort de plusieurs de ses chefs, dont son numéro un Hassan Nas-

rallah, dans les bombardements israéliens, le Hezbollah affirme résister aux incursions israéliennes dans le sud du Liban. Il a affirmé avoir tiré "une énorme salve de roquettes" jeudi matin vers la ville de Kiryat Shmona, dans le nord d'Israël.

Les frappes aériennes se poursuivent notamment sur la banlieue sud de Beyrouth, l'un des fiefs du Hezbollah, dévastant des quartiers entiers désertés par leurs habitants.

Jeudi à Dardeghaya, dans le sud du liban, des secouristes fouillaient les décombres après la mort de cinq d'entre eux dans une frappe israélienne sur une caserne.

Un nuage de fumée s'élevait aux abords de la ville côtière de Tyr, proche de la frontière, selon des images de l'AFP. L'agence de presse libanaise ANI a signalé des frappes dans le sud et l'est du Liban.

L'armée a annoncé mener "des opérations limitées" contre le Hezbollah dans le sud du Liban et avoir visé depuis la veille "plus de 110 cibles" du mouvement.

Elle a ajouté que de nombreux combattants avaient été "éliminés dans des combats rapprochés et des frappes aériennes", et que des "centaines d'armes" ainsi que des "installations souterraines" avaient été détruites.

Israël a également intensifié ses raids sur la Syrie, où une frappe a visé jeudi une route menant vers le Liban, disant vouloir couper les routes d'approvisionnement du Hezbollah, a indiqué une ONG sans faire état de victimes.

Depuis octobre 2023 et le début des échanges de tirs transfrontaliers entre Israël et le Hezbollah, plus de 2.000 personnes ont été tuées au Liban, dont près de 1.200 depuis les premiers bombarde-

ments massifs israéliens le 23 septembre, selon un décompte de l'AFP basé sur des chiffres officiels.

Le coordinateur de la branche humanitaire de l'ONU, missionné sur le Liban, Imran Riza, a indiqué à New York que le pays faisait face à "l'une des périodes les plus meurtrières" de son histoire. Il a évalué à 600.000 le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du Liban, dont plus de la moitié sont des enfants.

Dans la bande de Gaza, Israël poursuit son offensive notamment dans le secteur de Jabalia, dans le nord, encerclé et bombardé par l'armée qui affirme que le Hamas cherche à y reconstituer ses capacités.

Une trentaine de cibles du Hamas ont été visées depuis mercredi à travers le territoire, selon l'armée.

Selon le chef de l'Unrwa, l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens, Philippe Lazzarini, "au moins 400.000 personnes sont prises au piège dans ce secteur". "Le nord de Gaza: un enfer sans fin", a-t-il affirmé sur X.

La guerre a réduit en ruines des secteurs entiers du petit territoire assiégé et déplacé la quasi-totalité des 2,4 millions d'habitants.

Au moins 42.010 Palestiniens ont été tués, en majorité des civils, dans l'offensive israélienne à Gaza, selon les données du ministère de la Santé du gouvernement du Hamas, jugées fiables par l'ONU.

Du côté israélien, l'attaque du 7 octobre 2023 a entraîné la mort de 1.206 personnes, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP réalisé à partir de chiffres officiels israéliens et incluant les otages morts ou tués en captivité dans la bande de Gaza.



*Depuis octobre 2023, plus de 2.000 personnes ont été tuées au Liban, dont près de 1.200 depuis les premiers bombardements massifs israéliens le 23 septembre*

# Portrait



## Andres Iniesta

### *Héros très discret de l'Espagne et du Barça*

Symbole de la génération dorée de la sélection espagnole et du Barça, Andres Iniesta a décidé mardi de mettre un terme à sa riche carrière à 40 ans, laissant, malgré sa discrétion légendaire, une empreinte indélébile par sa technique soyeuse et son immense talent de créateur.

Le natif de Fuentebilla, dans la région de la Manche (centre de l'Espagne), n'a jamais cherché à attirer les projecteurs sur lui. Mais son nom restera toujours associé

au seul titre mondial de l'Espagne, grâce à son but inscrit en finale en 2010 face aux Pays-Bas (1-0 a.p.), et à la période faste du FC Barcelone de Lionel Messi, quatre fois victorieux de la Ligue des champions (2006, 2009, 2011, 2015).

Quand on évoque Iniesta, on pense forcément aux Blaugranas dont il a été durant près de deux décennies (2002-2018) le maître d'œuvre et l'architecte dans l'entre-jeu, effectuant dans l'ombre un travail d'orfèvre, magnifié en attaque par les Messi, Eto'o, Suarez, Neymar et consorts, avant de s'offrir deux dernières piges au Vissel Kobe au Japon (2018-2023) puis à l'Emirates Club aux Emirats arabes unis (2023-2024).

Aux côtés de son éternel compère Xavi, Iniesta a ainsi été le porte-étendard du fameux "tiki-taka", ce style de jeu à l'espagnole fait d'incessants redoublements de passes, loué par les plus grands entraîneurs et qui a fait la bonne fortune de la Roja et du Barça.

Avec la retraite d'Iniesta, c'est donc une page glorieuse

du football espagnol et catalan qui se tourne, Messi étant désormais le dernier membre en activité du onze barcelonais qui avait enchanté la planète en 2009 en remportant la C1 sous les ordres de Pep Guardiola.

Certes, éclipsé par l'Argentin, Iniesta n'a jamais obtenu le Ballon d'Or que son parcours aurait mérité, terminant 2e en 2010. Mais l'ex-capitaine du Barça, son club formateur, a toujours pensé avant tout le football comme une discipline collective. "Un capitaine, sans ses partenaires, n'est personne", a estimé un jour cet amateur éclairé de pelote basque, avec la modestie qui le caractérisait.

"Le football est un jeu très sérieux où il faut s'amuser", avait-il également déclaré en 2016, résumant de sa voix douce sa conception du sport-roi.

Si son geste favori était la passe, c'est bien sûr son but en finale de la Coupe du monde en Afrique du Sud qui l'a fait entrer dans le cœur des Espagnols.

Tout le pays se souvient de l'explosion de joie du

joueur et du message qu'il portait sous son maillot, en hommage à son ami Dani Jarque, capitaine de l'Espanyol Barcelone, décédé d'une crise cardiaque en 2009 à l'âge de 26 ans.

Aussitôt, pour les Espagnols, Iniesta est devenu "Don Andres", un grand monsieur. International aux 131 sélections, le petit milieu de terrain (1,70 m, 68 kg) a ensuite été ovationné sur la plupart des pelouses du pays, Luis Enrique, son ancien entraîneur au Barça, l'ayant même érigé au rang de "patrimoine de l'humanité".

"Je me sens privilégié. Je suis fier d'avoir été présent lors de cette minute aussi importante pour la sélection espagnole. Cela restera gravé dans l'histoire et je suis l'homme le plus heureux du monde d'avoir contribué à réaliser le rêve de tous", avait expliqué le joueur le plus titré de son pays.

En 2018, au crépuscule de sa carrière, l'ex-maestro du FC Barcelone avait rejoint Kobe, club détenu par un milliardaire en high-tech Hiroshi Mikitani, pour un re-

Quand on évoque Iniesta, on pense forcément aux Blaugranas dont il a été durant près de deux décennies le maître d'œuvre et l'architecte dans l'entre-jeu

venu annuel évalué à 30 millions de dollars avant de renouveler son contrat de deux ans en 2021.

Jouissant d'une grande popularité au Japon, il y a engendré plus de 100 millions de dollars de revenus liés notamment à la billetterie. Signe d'une aura qui a largement dépassé les frontières de la Catalogne et de l'Espagne.

Avec la retraite d'Iniesta, c'est donc une page glorieuse du football espagnol et catalan qui se tourne

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

DÉTONATEUR	CHIMÈRE OU DRAGON	TÂCHE	SYMBOLE DU CHEVAL FISCAL	BLÉ ROUMAIN	HOMME DE JADIS FLASCO	BRIGUE EN FAUX	SESSION
				DÉTOUR			
EN VOL		PERVERSE COMPREND					
PARTIE DU NÉPAL			TÂCHE	ZEUS Y NAQUIT	ARRIÉRÉ ÉVENTAIL	PARTIE DU NÉANT	
	ÉLEVER					BISMUTH	EXTRAT-ERRESTRE
CRACK	ERRA				ROULÉ FERRY		
DEMANDE						ESPOIR DU NAUFRAGE	
	FIN D'ANNÉE			CHANGE DE VOIX ARTICLE		ÂGE	SUIVANT
SYMBOLE DU FER	ANCIEN	RÊNE	ARTICLE		POSSÉSSIF	EN RESTE DÉMOLIT	
FIN DE VERBE		CUBE PILE			ÉTEINT ARBRE		
			EN APARTÉ	BARYUM DEUX EN GRÈCE		PRÊTE-NOM	EN SOLO
SORTIE	JETTE				CAPITALE DE LA NORVÈGE		
BOMBE					ENSEIGNE EN VILLE		

Solution mots flechés d'hier

DÉTONATEUR	CHIMÈRE OU DRAGON	R	TÂCHE	L	BLÉ ROUMAIN	S	BRIGUE EN FAUX	V	SESSION
A M O R C E					DÉTOUR	B I A I S			
EN VOL		O L	PERVERSE COMPREND			V I C I E U S E			
PARTIE DU NÉPAL		N E P	RÊNE	ZEUS Y NAQUIT	ARRIÉRÉ ÉVENTAIL	D U	PARTIE DU NÉANT	E A	
A S	ÉLEVER	E R I G E R							N
CRACK	ERRA	R O D A			ROULÉ FERRY	B A C			
DEMANDE		R E C L A M É				E I L E			
	FIN D'ANNÉE	E E		CHANGE DE VOIX ARTICLE		M U E	ÂGE	I	SUIVANT
SYMBOLE DU FER	ANCIEN	B	RÊNE	ARTICLE		L E	POSSÉSSIF	EN RESTE DÉMOLIT	E S
FIN DE VERBE		E R	CUBE PILE			D E	ÉTEINT ARBRE		T E R N E
		E X I T		EN APARTÉ	BARYUM DEUX EN GRÈCE	B A	PRÊTE-NOM		A L
SORTIE	JETTE	D A R D E					CAPITALE DE LA NORVÈGE		O S L O
BOMBE		F E S T I N					ENSEIGNE EN VILLE		N E O N

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouafiy  
Mourad Tabet  
Wata Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaf

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rahane  
Khadija Halali  
Mariana Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach

**Secrétariat**  
Aesma Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmedou El Katab (Ladysoune)  
Abdelali Khallaf (Issouane)

**Collaborateurs**  
Chouaib-Sobouan  
Khalil Benmouza

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdoukader  
B.P. 2160 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone:**  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.04.72

**Service annonces et publicité**  
**E-mail:**  
annonces@liberationlibe.ma  
Youssef El Gaba

**Moussa El Youssoufi**  
Loubra Baghdadli  
Latifa Mourab  
Rkia Ait Dabran  
Siham Zahir  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
**Tel:** 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
**Fax:** 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghebriens

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

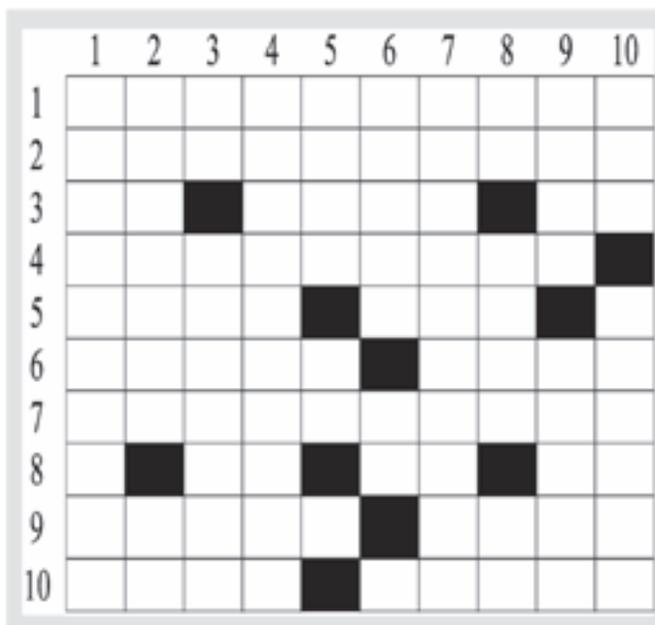
**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**الحرية**  
**OJD**  
**MAROC**

**2017**  
www.ojd.ma

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Effet des stations thermiques
- 2- La motte par la pierre
- 3- Période - Saint Philippe - Costumes
- 4- Incultes
- 5- Brume - Mer anglaise
- 6- Mangroves de conte - Glaciation
- 7- Déséquilibré
- 8- Beatype - Personnel - Coordonnant
- 9- Arrêt de respiration - Sortit
- 10- Profils de l'eau - Armes naturelles

## VERTICALEMENT

- 1- Proclamas
- 2- Parler - Être capable
- 3- Identité en ligne - Rêve de yogi
- 4- Moulins
- 5- Pionnier de l'aviation motorisée - Direction
- 6- Lits en branches - Eau d'Italie
- 7- Il se suit
- 8- Affirmatif - Cache - Betsvoi
- 9- Se fait en boudant - Pantalons court
- 10- Fait des profs - Elinens

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

	7	4			3			
9		5				7		8
8				6		9		
	8			4	3		9	
1		2	3		5	6		4
5		3	6				2	
	1		9					6
3		9				2		7
			5			9	8	

## Moyen

				5	2			6
	3	6	7					4
			6	8		1	2	
	5					4		
		8		4		6		
		4					8	
	2	5		9	7			
	6				4	2	1	
	9		2	6				

## Difficile

3	1		6			2	4	
			7				5	
8				4			7	
		1						7
		8	5		6	4		
2						3		
	7			5				6
	8				2			
	9	6			1		3	2

## Expert

6	3		9		8			
	9				2			
4		8		6				
		9			5		1	
	7						6	
	8		3			9		
				7		8		4
			2					7
			5		9		2	3

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

1	6	2	3	8	9	7	4	5
7	4	5	6	1	2	9	8	3
9	3	8	4	5	7	2	1	6
4	7	6	1	9	3	5	2	8
5	2	3	8	7	4	1	6	9
8	1	9	2	6	5	4	3	7
2	9	4	5	3	6	8	7	1
6	8	7	9	4	1	3	5	2
3	5	1	7	2	8	6	9	4

## Moyen

9	2	4	3	8	7	6	1	5
8	1	7	5	6	9	4	2	3
6	5	3	2	1	4	8	7	9
5	4	1	9	3	8	2	6	7
7	3	9	4	2	6	1	5	8
2	8	6	7	5	1	3	9	4
1	7	5	6	4	3	9	8	2
3	9	8	1	7	2	5	4	6
4	6	2	8	9	5	7	3	1

## Difficile

6	8	7	4	5	9	2	1	3
1	2	9	3	8	7	5	6	4
3	5	4	1	6	2	9	7	8
2	4	3	5	7	6	8	9	1
8	9	5	2	4	1	6	3	7
7	1	6	8	9	3	4	2	5
5	6	1	7	2	8	3	4	9
4	7	2	9	3	5	1	8	6
9	3	8	6	1	4	7	5	2

## Expert

7	8	9	3	4	1	6	5	2
3	5	2	7	6	8	1	4	9
4	6	1	2	9	5	7	8	3
2	1	8	4	5	6	3	9	7
9	3	4	1	7	2	5	6	8
5	7	6	9	8	3	4	2	1
6	9	7	8	3	4	2	1	5
1	4	3	5	2	9	8	7	6
8	2	5	6	1	7	9	3	4

# Economie

## Digital Trends

61% des annonceurs intègrent l'IA dans leur quotidien

Près de 61% des annonceurs marocains font recours à l'intelligence artificielle (IA) dans leurs activités quotidiennes, selon l'édition 2024 de l'étude "Digital Trends", a révélé mercredi à Casablanca le Groupement des annonceurs du Maroc (GAM) lors d'un panel dans le cadre du 6ème African Digital Summit.

Cette étude, basée sur un sondage auprès d'entreprises marocaines, montre que l'adoption de l'IA par les investisseurs marocains a augmenté de 24% en 2024, atteignant ainsi 61%, contre près de 41% l'année précédente, a indiqué la vice-présidente du GAM, Sakina El Fares, lors du panel intitulé "Digital Trends Results: Digital Transformation and AI: Their Impact on Moroccan Advertisers and Beyond."

A cet égard, Mme El Fares a mis en exergue le saut "assez important" et "très qualitatif" en matière d'utilisation de l'IA par les annonceurs marocains, notant que l'exploitation des outils avancés de l'IA se fait généralement en deux différentes manières, rapporte la MAP.

"Pour accompagner cette dynamique de digitalisation, certaines entreprises intègrent l'IA en interne, tandis que d'autres externalisent leurs solutions numériques", a-t-elle expliqué, précisant que ces deux approches représentent chacune environ un tiers des réponses au sondage.

Selon les résultats de l'étude, les entreprises adoptent l'IA principalement pour sa rapidité d'exécution, permettant de se concentrer sur des tâches à plus forte valeur ajoutée, ainsi que pour réduire les coûts et améliorer l'expérience client, a souligné Mme El Fares.

Pour sa part, le vice-président de MDI-Insightek, Nabil Abouzaid, a affirmé que les entreprises utilisant l'IA tendent à améliorer leur efficacité opérationnelle et à optimiser les ressources humaines et financières.

Cependant, plusieurs obstacles freinent encore l'exploitation efficace des avantages de l'IA, a noté M. Abouzaid. Selon l'étude, les principaux défis sont la complexité d'intégration de l'IA dans les systèmes internes des entreprises et le manque de compétences spécialisées. Il a, ainsi, souligné l'importance de développer le secteur numérique et de renforcer les compétences nécessaires pour soutenir la transition vers l'ère de la digitalisation, tout en intégrant des modèles avancés de l'IA dans les activités quotidiennes.

Placé sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'African Digital Summit vise à rapprocher les acteurs du secteur digital à travers le continent, tout en explorant les opportunités et défis posés par l'intégration de l'IA.

Depuis son lancement en 2014 par le GAM, ce sommet est devenu une véritable plateforme d'échange et de networking, réunissant marques, annonceurs et startups pour une immersion complète dans les dernières tendances du digital.

## Jose Nestor Ureta : Le gazoduc Nigeria-Maroc va impacter positivement les pays de la côte ouest-africaine

Le président du Comité des affaires africaines au Conseil argentin pour les relations internationales (CARI), Jose Nestor Ureta, s'est dit convaincu que le futur gazoduc Nigeria-Maroc va impacter positivement les pays qu'il va traverser le long de la côte ouest-africaine.

Pour cet ancien ambassadeur d'Argentine au Nigeria, « le projet est très important et, malgré son coût élevé, il sera très bénéfique sur le long terme pour les pays d'Afrique de l'Ouest ».

Dans une interview avec la MAP, Nestor Ureta a émis l'espoir de voir le projet se concrétiser bientôt. « Le travail réalisé me donne l'impression que cela va être très important pour tous ces pays. Il va apporter une série d'opportunités qui n'existent pas aujourd'hui », a-t-il affirmé.

Cet éminent membre du CARI, un Think Tank argentin qui réunit les sommités du pays dans le domaine des relations internationales, a estimé que l'Afrique dispose d'un énorme potentiel de croissance, grâce à ses ressources naturelles et au dynamisme d'une population jeune et entreprenante.

« L'Afrique devra résoudre ses problèmes par ses propres moyens, et à partir de ce moment là, elle va pouvoir jouer un rôle de plus en plus important sur la scène internationale », a souligné ce fin connaisseur des rouages de la politique africaine.

Interrogé sur l'Initiative pour l'Atlantique lancée par SM le Roi Mohammed VI, le président du « Comité Afrique » du CARI a commencé par souligner la place qu'occupe le Maroc sur la carte mondiale du transport maritime, relevant que le Royaume campe aux premiers rangs en matière de compétitivité et d'efficacité de ses ports.

Jose Nestor Ureta a particulièrement mis l'accent sur le potentiel du Maroc dans ce domaine avec ses 3.500 km de littoral et ses dizaines de ports.

L'ancien diplomate argentin a rappelé qu'une résolution onusienne avait érigé l'Atlantique sud en « zone de paix et de coopération », qui met à l'honneur les côtes africaines et sud-américaines.

« L'Argentine tente de renforcer et de revitaliser cette zone de paix et de coopération, notamment en termes d'objectifs de sécurité, de pêche et de commerce



bilatéral », a poursuivi Jose Nestor Ureta.

« Je pense que c'est un aspect très important pour lequel nous devons promouvoir le Sud global (...) et dans ce cadre, le Maroc est un pays important qui a des accords de libre-échange avec les États-Unis, l'Union européenne et la Turquie. Un accord similaire est en cours de négociation avec le Mercosur », a-t-il dit.

Abordant les relations de son pays avec l'Afrique, Jose Nestor Ureta a affirmé de prime abord qu'il « n'a absolument aucun doute qu'un plus grand rapprochement avec l'Afrique soit nécessaire. (...) Nous entretenons d'excellentes relations avec tous les pays africains », où le Fonds argentin pour la coopération Sud-Sud et triangulaire (FO.AR) mène de nombreux projets, notamment dans les secteurs agro-industriels.

D'autres opportunités de coopération avec les pays africains ont été saisies dans les secteurs de la communication satellitaire au Nigeria et dans les domaines de l'énergie nucléaire et de l'industrie pharmaceutique. L'Argentine est aussi destinataire des fertilisants nécessaires à son secteur agricole, notamment en provenance du Maroc.

Au Cari, a-t-il ajouté, le « Comité Afrique » déploie un programme varié pour rapprocher les Argentins de l'histoire et des questions africaines du moment.

Au delà des stéréotypes sur l'Afrique, cette institution se fait un devoir de promouvoir « un autre aspect de l'Afrique que les gens ne connaissent pas,

l'Afrique prospère et l'Afrique de la croissance, en particulier dans la région subsaharienne », qui a connu une croissance fulgurante au cours des dernières années (Angola, Congo, Kenya, Éthiopie, Rwanda).

Le Cari avait également organisé des journées de réflexion sur les 25 ans du génocide rwandais et « a célébré, en novembre 2019 lors d'un séminaire mémorable, les 24 lauréats africains du prix Nobel ».

Jose Nestor Ureta, qui était également ambassadeur de son pays aux Philippines, est conseiller juridique à la chancellerie ar-

gentine.

Pendant sa longue carrière de diplomate, il avait notamment présidé la Commission juridique et politique de l'Organisation des États Américains (OEA) sur le terrorisme en 1996 et participé activement aux négociations qui ont conduit à la Convention des Nations Unies pour la répression du terrorisme de 1997.

Jose Nestor Ureta est professeur au droit international public aux universités de Buenos Aires (UBA) et de Belgrano.

Par Rachid Mamouni (MAP)

## Gazoduc Nigeria-Maroc: Lagos abrite un atelier régional sur l'examen et la validation de l'Accord des États hôtes

La Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) organise, du 8 au 11 octobre à Lagos au Nigeria, un atelier régional destiné à l'examen et la validation de l'Accord des États hôtes (HGA - Host Government Agreement).

Cet atelier, qui s'inscrit dans le cadre du projet du Gazoduc Nigeria-Maroc initié par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et l'ancien Président nigérian, Muhammadu Buhari et soutenu par l'actuel Président, Bola Tinubu, fait suite aux divers rounds de négociations des dispositions de l'Accord Intergouvernemental (IGA) et de l'Accord de Gouvernement Hôte (HGA), organisés à Rabat, à Marrakech et à Abidjan.

Organisé en partenariat avec l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM) et la Nigerian National Petroleum Company Limited (NNPC) en charge du développement du Projet, l'atelier vise à finaliser le projet d'Accord des États Hôtes (HGA - Host Government Agreement) qui sera signé entre chacun des pays et la Société du projet.

## Maroc : Un record historique de 13,1 millions de touristes à fin septembre

Le secteur touristique marocain continue sur sa lancée exceptionnelle, franchissant une nouvelle étape historique avec l'accueil de 13,1 millions de visiteurs à fin septembre 2024, a annoncé, mercredi, le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire.

Cette performance remarquable représente une augmentation d'environ 2 millions de touristes par rapport à la même période en 2023, soulignant la dynamique croissante de la destination Maroc sur la scène touristique internationale, indique un communiqué du ministère.

Le mois de septembre a été particulièrement remarquable, accueillant 1,3 million de touristes, soit une hausse de 33% par rapport à septembre 2023, fait savoir le ministère, notant que le nombre de touristes étrangers a bondi de 40% pour

ce même mois.

"Le Momentum marocain est indéniable. Sous la vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, notre pays rayonne de plus en plus à l'international. Nos efforts ciblés, conformes à notre feuille de route, portent leurs fruits", a indiqué le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, Fatim-Zahra Ammor.

Et de noter que l'augmentation significative des liaisons aériennes, les campagnes promotionnelles, ainsi que le développement d'infrastructures modernes et d'expériences touristiques attractives contribuent à ce dynamisme exceptionnel.

"Ce nouveau record d'arrivées touristiques nous remplit de fierté et renforce notre détermination à atteindre notre objectif ambitieux de 26 millions de visiteurs d'ici 2030", a-t-elle conclu.



## Activité ferroviaire/changement climatique

# La BEI et l'ONCF signent un partenariat d'assistance technique

La Banque européenne d'investissement (BEI) et l'Office national des chemins de fer (ONCF) du Maroc annoncent avoir signé un accord de partenariat d'assistance technique pour soutenir l'élaboration d'une stratégie de résilience et d'adaptation climatique pour le réseau ferroviaire marocain.

Cet accord marque une nouvelle étape dans la collaboration de longue date entre la BEI et l'ONCF pour renforcer les infrastructures de transport au Maroc tout en répondant aux défis croissants du changement climatique, indiquent la BEI et l'ONCF dans un communiqué conjoint.

L'objectif de ce partenariat est d'appuyer l'ONCF dans l'anticipation des risques clima-

tiques, la conception des solutions d'adaptation pour les infrastructures ferroviaires et l'amélioration de la résilience du réseau face aux aléas météorologiques extrêmes, précise la même source.

Dans ce cadre, rapporte la MAP, un premier objectif sera d'évaluer les risques climatiques auxquels le réseau ferroviaire marocain est exposé, en tenant compte des phénomènes météorologiques tels que les températures extrêmes, les fortes précipitations, les vents violents ou encore l'érosion. Par la suite, il s'agira de développer des solutions d'adaptation dédiées aux zones et infrastructures les plus vulnérables afin de réduire les risques de dommages.

Enfin, une stratégie à long terme sera élaborée pour renforcer la résilience du réseau, permettant ainsi de réduire les coûts futurs liés aux dommages climatiques et aux interruptions d'exploitation, tout en améliorant la durabilité du réseau ferroviaire marocain.

Cette assistance technique utilisera des méthodes d'évaluation des risques climatiques reconnues, telles que la méthodologie permettant de classer les infrastructures selon leur vulnérabilité et de proposer des solutions adaptées pour renforcer leur résilience.

La collaboration s'étalera sur 24 mois, avec des livrables comprenant des cartographies détaillées, des analyses de vulnérabilité et des recomman-

dations techniques.

Pour la BEI, banque du climat de l'Union européenne (UE), ce partenariat avec l'ONCF s'inscrit dans une démarche globale visant à promouvoir des infrastructures de transport plus durables, alignées sur les objectifs climatiques du Maroc et sur la stratégie nationale de réduction des émissions de carbone à horizon 2050. "Ce partenariat avec l'ONCF représente un engagement fort de la BEI pour soutenir le Maroc dans sa transition énergétique et l'adaptation de ses infrastructures au changement climatique", a indiqué le vice-président de la BEI, Ioannis Tsakiris, cité par le communiqué.

Et d'ajouter : "Le secteur fer-

roviaire, qui émet jusqu'à 80% moins de CO2 que le transport routier, est crucial pour atteindre les objectifs climatiques du pays. Grâce à cette assistance technique, nous espérons renforcer la résilience du réseau ferroviaire marocain, pour un avenir plus sûr et durable".

Cité par la même source, le directeur général de l'ONCF, Mohamed Rabie Khlie, a souligné que ce partenariat avec la BEI "s'inscrit dans le cadre d'une volonté affirmée de l'ONCF de continuer sa stratégie d'adaptation pour des infrastructures performantes et résilientes, permettant ainsi de consolider la place du ferroviaire comme épine dorsale d'une mobilité durable".

INVITATION

10 ► 15 | ANFA PARK  
OCTOBRE 2024 | CASABLANCA

le meilleur service de l'automobile

autonewa

Organise

AUTO

OCCASION

3<sup>ème</sup> ÉDITION DU SALON DE L'AUTOMOBILE D'OCCASION AU MAROC

Localisation

*Le trompettiste italien et le pianiste américain ont offert un concert de jazz mémorable*

## Paolo Fresu et Uri Caine captivent le public casablancais

La grande cour adjassante au Théâtre du Consulat général d'Italie à Casablanca a accueilli récemment deux figures majeures du jazz moderne pour un concert unique intitulé « IMPROVISI ». Il s'agit du trompettiste italien Paolo Fresu et du pianiste américain Uri Caine.

Devant un public nombreux et cosmopolite, conquis par les premières notes du duo, ces deux musiciens de renommée internationale ont offert une prestation exceptionnelle qui a tenu en haleine les mélomanes casablancais du début jusqu'à la fin de la soirée.

Il faut dire que le duo a proposé ce soir-là un programme mêlant habilement des éléments de la

chanson américaine, du blues, du jazz traditionnel et avant-gardiste ainsi que des influences classiques, comme l'a annoncé plus tôt dans la soirée la présidente de la Dante Alighieri de Casablanca, Marina Sganga Menjour.

Avant d'en dire plus sur les deux musiciens, il faut reconnaître qu'avec son timbre mélancolique et onirique, la trompette lyrique de Paolo Fresu s'accorde parfaitement avec le jeu raffiné d'Uri Caine au piano. Ce qui a offert au public friand de bonne musique une soirée d'une grande intensité, au cours de laquelle il a pu apprécier la grande complicité entre les deux virtuoses.

Il convient de souligner que ce

jazz live concert clôturait une riche tournée des deux artistes et marquait également la reprise des événements culturels organisés par l'Association culturelle italienne en partenariat avec le Consulat général d'Italie après la pause estivale.

Pour la petite histoire, le duo Fresu-Caine est né de la fructueuse rencontre entre deux grands noms du jazz moderne, considérée dans le milieu musical et en particulier jazzy comme l'un des événements les plus marquants des dernières années dans le monde du jazz.

Paolo Fresu a plus d'une corde à son arc : en plus d'être un compositeur talentueux, le virtuose italien joue à la fois de la trompette et du bugle avec une certaine aisance à séduire son public. Il est aussi connu pour son travail d'écriture.

Le trompettiste n'était pas à sa première prestation au Maroc puisqu'il a déjà joué à Fès, Essaouira, Marrakech, Casablanca et à plusieurs reprises à Rabat.

Il a découvert sa passion pour le jazz au tout début de ses études musicales, alors qu'il n'avait que 11 ans. C'est à partir de là que débute véritablement sa carrière de trompettiste qui ne l'éloigne toutefois pas des projets de jazz-musiques ethniques, world musiques et musiques contemporaines.

« J'ai évidemment ressenti l'énergie du public durant la soirée : il y avait vraiment du monde et une grande attention à notre prestation. Cela montre qu'il a vraiment apprécié le répertoire varié et dynamique que nous lui avons proposé à travers de nombreux

standards du jazz », a confié Paolo Fresu avec satisfaction.

Paolo Fresu et Uri Caine jouent ensemble depuis 22 ans. A la question de savoir comment parvient-on à maintenir une telle collaboration aussi longtemps, le trompettiste - qui a reçu de nombreux prix au cours de sa riche et longue carrière - a expliqué : « D'abord Je joue depuis longtemps avec beaucoup de musiciens. Ensuite, j'établis toujours une relation humaine dans toute collaboration musicale. Aussi, je pense que l'écoute, le respect, la confiance et le silence, qui sont si souvent absents dans notre société actuelle sont essentiels dans une collaboration. Pour moi, la musique doit toujours s'accompagner d'une relation humaine ».

Il est à souligner que vers la fin du concert, salué par de nombreuses ovations, les deux musiciens ont rendu hommage aux femmes face à la montée des féminicides : « Ces dernières années, de plus en plus de femmes sont tuées par des hommes pour des motifs absurdes comme la jalousie ou le divorce », a déploré le trompettiste affirmant qu'il est crucial de discuter de la condition des femmes dans la société.

« L'art et la musique ont le pouvoir de faire évoluer la société, non seulement en faveur des femmes, mais pour tous. Comme il y avait beaucoup de femmes dans le public ce soir, nous avons voulu leur rendre hommage », a conclu Paolo Fresu.

Alain Bouithy



## Clap d'ouverture pour la 10ème édition des Rencontres chorégraphiques de Casablanca

La 10ème édition des Rencontres chorégraphiques de Casablanca s'est ouverte mercredi soir à l'Institut français de Casablanca, mettant à l'honneur des chorégraphes de renom. Organisée jusqu'au 13 octobre courant, par la compagnie Col'jam, cette édition prévoit une programmation riche en créativité et en découvertes, avec en point d'orgue le concours chorégraphique destiné aux compagnies marocaines émergentes, intitulé "LA SÉLECTION".

Cette initiative vise à accompagner les jeunes chorégraphes et danseurs locaux, tout en renforçant la collaboration et les liens artistiques avec de nouveaux lieux et festivals

internationaux. Des directeurs de lieux de création, des centres chorégraphiques français ainsi que des festivals internationaux ont répondu présent pour cette édition anniversaire.

La cérémonie d'ouverture de cet événement a débuté avec le spectacle "No Cage Without" de la compagnie française Cie a+. Le spectacle s'est poursuivi avec le duo suisse Jenna Hendry et Matilda Bilberg, qui ont présenté leur performance intitulée "TUMI".

Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie d'ouverture, la co-directrice du festival, Ahlam Morsli, a souligné que depuis 10 ans le festival contribue à l'émergence de la danse contempo-

raïne marocaine, et ce en mettant en lien les danseurs marocains avec des compagnies locales et internationales.

Elle a, dans ce sens, fait savoir que le concours "LA SÉLECTION" a été mis en place pour soutenir la scène émergente marocaine, avec la participation de cinq compagnies marocaines, ajoutant que le jury sera formé de professionnels nationaux et internationaux, en plus de l'accompagnement en résidences d'artistes, de la programmation dans des festivals à l'étranger, et de master class.

"Cette année, le festival propose dans sa programmation une vingtaine de performances internationales

réunissant des artistes, formateurs et professionnels venant de Suisse, de France, d'Allemagne, d'Espagne, de Belgique, de Tunisie, du Burkina Faso et du Maroc", a-t-elle poursuivi, notant que ces spectacles promettent de repousser les frontières artistiques et d'offrir une expérience captivante au public.

Ce festival vise, d'après les organisateurs, à stimuler la réflexion culturelle et à créer des ponts pour favoriser les rencontres entre artistes et partenaires. L'échange culturel, la coopération internationale et les rencontres pluridisciplinaires sont ses principaux objectifs.

A noter qu'une réunion

professionnelle se tient aujourd'hui vendredi dans le jardin de l'Institut français de Casablanca, avec les artistes, institutions culturelles et partenaires, afin de discuter des projets futurs de structuration du milieu chorégraphique, de proposer des coopérations, de contribuer à la création de nouveaux projets et de favoriser la diffusion artistique.

Le festival reste fidèle à sa philosophie d'accessibilité artistique et de démocratisation de la danse dans le paysage culturel marocain. Les Rencontres chorégraphiques de Casablanca s'engagent à rendre la majorité des spectacles gratuits et ouverts au grand public.

# Des écrivaines francophones partagent leurs expériences littéraires à Marrakech

Des écrivaines issues de plusieurs pays francophones ont partagé, mardi à Marrakech, leurs expériences, dans le cadre de "la Caravane des écrivaines", qui a fait escale, les 07 et 08 octobre dans la cité ocre.

Réunies à l'occasion d'une table ronde initiée en coordination avec le Centre de documentation et d'activités culturelles relevant de la Délégation régionale aux affaires islamiques de Marrakech-Safi, sous le thème "Littérature et mémoire", ces écrivaines ont passé en revue leurs expériences personnelles respectives dans le domaine de l'écriture et de la créativité.

Les participantes à cette rencontre ont également souligné que la littérature constitue un élément clé pour la préservation de la mémoire, à travers sa transmission, relevant la contribution importante des mémoires individuelles et collectives à la mise en relief des événements et faits historiques.

Elles ont, dans ce sens, mis en avant la capacité de la littérature à faire la lumière, de manière différente, sur les événements, les diverses situations et les personnages.

Dans une déclaration à la MAP, le chef de la division des activités culturelles au Centre de documentation et des activités culturelles, Aicha Bouazzaoui, a indiqué que l'organisation de cette rencontre litté-



raire s'inscrit dans le cadre du programme culturel annuel du centre, qui accorde un intérêt particulier à la diversité afin de toucher une large frange de la société (jeunes, femmes, penseurs et intellectuels).

De son côté, la présidente du Festival "Littératures itinérantes", Nadia Essalmi, a souligné qu'outre Marrakech, cette caravane, qui rassemble des écrivaines et écrivains du Maroc et de plusieurs pays, fera également escale à Essaouira (9-10 octobre) et Agadir (11-12 octobre), dans le but de rencontrer les lecteurs et d'établir des pas-

serelles entre les cultures.

S'inscrivant dans le cadre du Festival "Littératures itinérantes", cette caravane connaît la participation de huit écrivaines, venues rencontrer et conquérir de nouveaux lecteurs, tout en favorisant les échanges autour de thématiques littéraires pertinentes.

Cette manifestation vise à mettre en lumière la richesse et la diversité des voix littéraires, à travers des tables rondes et des rencontres dans plusieurs villes marocaines.

## Bouillon de culture

### Tables rondes

Le Centre cinématographique marocain (CCM) organisera quatre tables rondes autour de diverses thématiques, à l'occasion de la 24ème édition du Festival national du film, qui se tiendra du 18 au 26 octobre courant, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Ces tables rondes porteront sur "L'écriture de scénarios de films pour enfants", "L'intelligence artificielle et l'avenir du cinéma: l'émergence d'un acteur essentiel", "Le financement de l'industrie cinématographique" et "Le cinéma d'animation au Maroc: les chemins de la reconnaissance", indique le CCM dans un communiqué.

Ces échanges offriront une plateforme clé pour tous les acteurs du secteur cinématographique au Maroc, en vue de discuter des enjeux et opportunités du cinéma marocain, ouvrant la voie à des solutions concrètes pour son développement, a ajouté la même source.

### Court métrage

Le Festival international du film de la mer Rouge a dévoilé, mercredi, la liste des courts métrages arabes en lice pour sa quatrième édition, dont un court métrage marocain, en jetant la lumière sur des histoires poignantes des scènes sociales et culturelles.

Le court métrage marocain choisi pour cette édition, "Chikha" des réalisateurs Ayoub Lyoussef et Zahwa Raji, reflète aux côtés des 14 autres courts métrages, la richesse et la créativité du septième art arabe, indiquent les organisateurs.

Ces créations seront projetées du 05 au 14 décembre dans la ville de Jeddah, transformant cette ville côtière, le temps du festival, en un centre du cinéma mondial, souligne la même source.

En plus du Maroc, les 14 courts métrages sélectionnés représentent l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, le Koweït, la Tunisie, l'Égypte, la Somalie, le Soudan, la Jordanie et le Liban.

La compétition des courts métrages permet aux talents arabes, émergents ou célèbres, d'exposer leurs créations à grande échelle, ce qui contribue à les propulser sur la scène internationale.

# La Galerie d'art Zéphyr ouvre ses portes avec l'exposition collective "Fragments de l'Atlas"

La Galerie d'art Zéphyr a ouvert ses portes mercredi à Ifrane avec le vernissage de l'exposition collective "Fragments de l'Atlas".

Sept artistes peintres issus de la famille de l'enseignement de la province d'Ifrane ont dévoilé leurs œuvres à l'occasion de l'ouverture de cette galerie à l'initiative de la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation.

Cette exposition haute en couleur qui se poursuit jusqu'au 31 décembre, permet d'admirer 42 tableaux d'artistes peintres, une invitation à découvrir des styles artistiques différents et à voyager dans l'imaginaire de chacun des artistes.

À travers cette collection, les artistes Rahma El Moumen, Abdelhak Bounhitat, Abdellah Quabbi, Mohammed Griba, Mustapha Khadrouni, Rachid Chaair et Rachid Harchaoui présentent des œuvres qui expriment leurs pensées et leurs sentiments de manière unique

et innovante, reflétant la diversité et la richesse de leurs visions créatives.

Chaque tableau fait partie d'un parcours artistique personnel, incarnant une riche diversité de thèmes et d'expériences artistiques, entre l'utilisation de couleurs vives et de tons calmes, reflétant la diversité des origines et des visions artistiques des créateurs.

Dans une déclaration à la MAP, le chef de service animation culturelle et artistique à la direction art et culture de la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation, Radouane Mourai, a indiqué que "Fragments de l'Atlas" qui est une exposition d'art plastique réunissant les travaux de sept artistes peintres de la province d'Ifrane et du Moyen Atlas s'inscrit dans le cadre des activités culturelles qu'organise la Fondation avec ses différentes composantes culturelles.

Il s'agit de la première exposition du genre qu'organise la fondation dans l'une de ses

différentes unités hôtelières, en l'occurrence "Zéphyr Ifrane", et qui vient en complément aux différentes activités culturelles initiées par la fondation dans ses différents centres culturels, notamment à Tanger, Fès Tétouan et Rabat, a-t-il fait savoir.

De son côté, le directeur de Zéphyr Ifrane, Khalid Douiri, a expliqué que le but de cette initiative est de mettre à la disposition des artistes de la province d'Ifrane du Moyen Atlas une plate-forme qui leur permettra d'exposer leurs œuvres artistiques.

D'autres expositions similaires seront organisées en collaboration avec la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation qui s'est engagée dans cet esprit de promotion de l'art et d'encouragement des artistes.

Pour leur part, les artistes participant à cette exposition se sont félicités de cette initiative de la fondation qui leur a permis de disposer d'un es-



Plantée devant l'Assommoir, Gervaise songeait. Si elle avait eu deux sous, elle serait entrée boire la goutte. Peut-être qu'une goutte lui aurait coupé la faim. Ah ! elle en avait bu des gouttes ! Ça lui semblait bien bon tout de même. Et, de loin, elle contemplait la machine à sotler, en sentant que son malheur venait de là, et en faisant le rêve de s'achever avec de l'eau-de-vie, le jour où elle aurait de quoi. Mais un frisson lui passa dans les cheveux, elle vit que la nuit était noire. Alons, la bonne heure arrivait. C'était l'instant d'avoir du cœur et de se montrer gentille, si elle ne voulait pas crever au milieu de l'allégresse générale.

D'autant plus que de voir les autres bâfrer ne lui remplissait pas précisément le ventre. Elle ralentit encore le pas, regarda autour d'elle.

Sous les arbres, traînait une ombre plus épaisse. Il passait peu de monde, des gens pressés, traversant vivement le boulevard. Et, sur ce large trottoir sombre et désert, où venaient mourir les gaietés des chaussées voisines, des femmes, debout, attendaient.

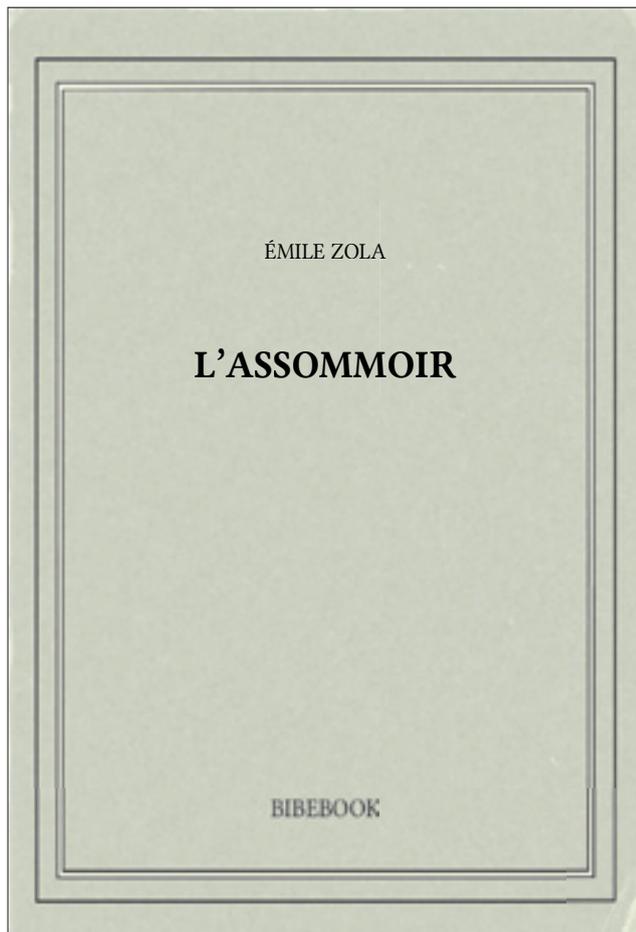
Elles restaient de longs moments immobiles, patientes, raidies comme les petits platanes maigres; puis, lentement, elles se mouvaient, traînaient leurs savates sur le sol glacé, faisaient dix pas et s'arrêtaient de nouveau, collées à la terre. Il y en avait une, au tronc énorme, avec des jambes et des bras d'insecte, débordante et roulante, dans une guenille de soie noire, coiffée d'un foulard jaune; il y en avait une autre, grande, sèche, en cheveux, qui avait un tablier de bonne; et d'autres encore, des vieilles replâtrées, des jeunes très sales, si sales, si minables, qu'un chiffonnier ne les aurait pas ramassées. Gervaise, pourtant, ne savait pas, tâchait d'appréhender, en faisant comme elle.

Une émotion de petite fille la serrait à la gorge; elle ne sentait pas si elle avait honte, elle agissait dans un vilain rêve. Pendant un quart d'heure, elle se tint toute droite. Des hommes filaient, sans tourner la tête. Alors, elle se remua à son tour, elle osa accoster un homme qui sifflait, les mains dans les poches, et elle murmura d'une voix étranglée :

- Monsieur, écoutez donc... L'homme la regarda de côté et s'en alla en sifflant plus fort. Gervaise s'hardissait. Et elle s'oublia dans l'âpreté de cette chasse, le ventre creux, s'achamant après son dîner qui courait toujours. Longtemps, elle piétina, ignorante de l'heure et du chemin.

Autour d'elle, les femmes muettes et noires, sous les arbres, voyageaient, enfermaient leur marche dans le va-et-vient régulier des bêtes en cage. Elles sortaient de l'ombre, avec une lenteur vague d'apparitions; elles passaient dans le coup de lumière d'un bec de gaz, où leur masque blafard nettement surgissait; et elles se noyaient de nouveau, reprises par l'ombre, balançant la raie blanche de leur jupon, retrouvant le charme frissonnant des ténèbres du trottoir. Des hommes se laissaient arrêter, causaient pour la blague, repartaient en rigolant.

D'autres, discrets, effacés, s'éloignaient, à dix pas derrière une femme. Il y avait de gros murmures, des querelles à voix étouffée, des marchandages furieux, qui tombaient tout d'un coup à de grands silences. Et Gervaise, aussi loin qu'elle s'enfonçait, voyait s'espacer ces factions de femme dans la nuit, comme si, d'un bout à l'autre des



boulevards extérieurs, des femmes fussent plantées. Toujours, à vingt pas d'une autre, elle en apercevait une autre. La file se perdait, Paris entier était gardé. Elle, dédaignée, s'enrageait, changeait de place, allait maintenant de la chaussée de Clignancourt à la grande rue de la Chapelle.

- Monsieur, écoutez donc...

Mais les hommes passaient. Elle partait des abattoirs, dont les décombres puaien le sang. Elle donnait un regard à l'ancien hôtel Boncoeur, fermé et louche. Elle passait devant l'hôpital de Lariboisière, comptait machinalement le long des façades les fenêtres éclairées, brûlant comme des veilleuses d'agonisant, avec des lueurs pâles et tranquilles.

Elle traversait le pont du chemin de fer, dans le branle des trains, grondant et déchirant l'air du cri désespéré de leurs sifflets. Oh ! que la nuit faisait toutes ces choses tristes ! Puis, elle tournait sur ses talons, elle s'emplissait les yeux des mêmes maisons, du défilé toujours semblable de ce bout d'avenue; et cela à dix, à vingt reprises, sans relâche, sans un repos d'une minute sur un banc. Non, personne ne voulait d'elle. Sa honte lui semblait grandir de ce dédain. Elle descendait encore vers l'hôpital, elle remontait vers les abattoirs. C'était sa promenade dernière, des cours sanglantes où l'on assommait, aux salles blafardes où la mort raidissait les gens dans les draps de tout le monde. Sa vie avait tenu là.

- Monsieur, écoutez donc...

Et, brusquement, elle aperçut son ombre par terre. Quand elle approchait d'un bec de gaz, l'ombre vague se ramassait et se

précisait, une ombre énorme, trapue, grotesque tant elle était ronde. Cela s'étalait, le ventre, la gorge, les hanches, coulant et flottant ensemble. Elle louchait si fort de la jambe, que, sur le sol, l'ombre faisait la culbute à chaque pas; un vrai guignol ! Puis, lorsqu'elle s'éloignait, le guignol grandissait, devenait géant, emplissait le boulevard, avec des révérences qui lui cassaient le nez contre les arbres et contre les maisons. Mon Dieu ! qu'elle était drôle et effrayante ! Jamais elle n'avait si bien compris son avachissement. Alors, elle ne put s'empêcher de regarder ça, attendant les becs de gaz, suivant des yeux le chahut de son ombre. Ah ! elle avait là une belle gaupe qui marchait à côté d'elle ! Quelle touche ! Ça devait attirer les hommes tout de suite. Et elle baissait la voix, elle n'osait plus que bégayer dans le dos des passants.

- Monsieur, écoutez donc...

Cependant, il devait être très tard. Ça se gâtait, dans le quartier. Les gargots étaient fermés, le gaz rougissait chez les marchands de vin, d'où sortaient des voix empâtées d'ivresse. La rigolade tournait aux querelles et aux coups. Un grand diable dépenaillé gueulait : « Je vas te démolir, numérote tes os ! » Une fille s'était empoignée avec son amant, à la porte d'un bastingue, l'appelant sale mufe et cochon malade, tandis que l'amant répétait : « Et ta sœur ? » sans trouver autre chose.

La sotlerie soufflait dehors un besoin de s'assommer, quelque chose de farouche, qui donnait aux passants plus rares des visages pâles et convulsés. Il y eut une bataille, un sotlard tomba pile, les quatre fers en l'air,

pendant que son camarade, croyant lui avoir réglé son compte, fuyait en tapant ses gros souliers. Des bandes braillaient de sales chansons, de grands silences se faisaient, coupés par des hoquets et des chutes sourdes d'ivrognes.

La noce de la quinzaine finissait toujours ainsi, le vin coulait si fort depuis six heures, qu'il allait se promener sur les trottoirs. Oh ! de belles fusées, des queues de renard élargies au beau milieu du pavé, que les gens attardés et délicats étaient obligés d'enjamber, pour ne pas marcher dedans ! Vrai, le quartier était propre ! Un étranger, qui serait venu le visiter avant le balayage du matin, en aurait emporté une jolie idée. Mais, à cette heure, les sotlards étaient chez eux, ils se fichaient de l'Europe. Nom de Dieu ! les couteaux sortaient des poches et la petite fête s'achevait dans le sang. Des femmes marchaient vite, des hommes rôdaient avec des yeux de loup, la nuit s'épaississait, gonflée d'abominations.

Gervaise allait toujours, gambillant, remontant et redescendant avec la seule pensée de marcher sans cesse. Des somnolences la prenaient, elle s'endormait, bercée par sa jambe; puis, elle regardait en sursaut autour d'elle, et elle s'apercevait qu'elle avait fait cent pas sans connaissance, comme morte. Ses pieds à dormir debout s'élargissaient dans ses savates trouées. Elle ne se sentait plus, tant elle était lasse et vide. La dernière idée nette qui l'occupait, fut que sa garce de fille, au même instant, mangeait peut-être des huîtres. Ensuite, tout se brouilla, elle resta les yeux ouverts, mais il lui fallait faire un trop grand effort pour penser.

Et la seule sensation qui persistait en elle, au milieu de l'anéantissement de son être, était celle d'un froid de chien, d'un froid aigu et mortel comme jamais elle n'en avait éprouvé. Bien sûr, les morts n'ont pas si froid dans la terre. Elle souleva pesamment la tête, elle reçut au visage un cinglement glacial. C'était la neige qui se décidait enfin à tomber du ciel fumeux, une neige fine, drue, qu'un léger vent soufflait en tourbillons. Depuis trois jours, on l'attendait. Elle tombait au bon moment.

Alors, dans cette première rafale, Gervaise, réveillée, marcha plus vite. Des hommes couraient, se hâtaient de rentrer, les épaules déjà blanches. Et, comme elle en voyait un qui venait lentement sous les arbres, elle s'approcha, elle dit encore :

- Monsieur, écoutez donc...

L'homme s'était arrêté. Mais il n'avait pas semblé entendre. Il tendait la main, il murmurait d'une voix basse :

- La charité, s'il vous plaît...

Tous deux se regardèrent. Ah ! mon Dieu ! ils en étaient là, le père Bru mendiant, madame Coupeau faisant le trottoir ! Ils demeuraient béants en face l'un de l'autre.

A cette heure, ils pouvaient se donner la main. Toute la soirée, le vieil ouvrier avait rôdé, n'osant aborder le monde; et la première personne qu'il arrêtait, était une meurt-de-faïm comme lui. Seigneur ! n'était-ce pas une pitié ? avoir travaillé cinquante ans, et mendier ! s'être vue une des plus fortes blanchisseuses de la rue de la Goutte-d'Or, et finir au bord du ruisseau ! Ils se regardaient toujours. Puis, sans rien se dire, ils s'en allèrent chacun de son côté, sous la neige qui les fouettait.

(A suivre)

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

المملكة المغربية  
وزارة التعمير والماء  
MAGASIN ROYAL D'EAU

**AVIS RECTIFICATIF DE D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 60/2024/DGM**

Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le Directeur Générale de la Météorologie informe que l'Avis d'appel d'offres OUVERT NATIONAL n° 60/2024/DGM du 23/08/2024, pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET INSTALLATION AU CENTRE DE CONFERENCE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE (Préfecture d'Arrondissement Hay Hassani) a été rectifié comme suit :

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des services des marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Le reste demeure inchangé

N° 7104/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement et de l'Eau

المملكة المغربية  
وزارة التعمير والماء  
MAGASIN ROYAL D'EAU

**AVIS RECTIFICATIF DE D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 61/2024/DGM**

Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le Directeur Générale de la Météorologie informe que l'Avis d'appel d'offres OUVERT NATIONAL N° 61/2024/DGM du 24/08/2024 pour TRAVAUX D'INSTALLATION DE LA CLIMATISATION AU CENTRE DE CONFERENCE DE LA METEOROLOGIE (Préfecture d'Arrondissement Hay Hassani) a été rectifié comme suit :

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des services des marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Le reste demeure inchangé

N° 7105/PA

المملكة المغربية  
رئيس الحكومة  
المنشورية العامة لإدارة السجون  
وإدارة الأشغال

**إعلان**  
**عن تنظيم امتحانات ومباريات مهنية**

تعلم المنشورية العامة لإدارة السجون وإدارة الأشغال أنها ستنظم امتحانات ومباريات مهنية برسم سنة 2024 وذلك وفق الجدول التالي:

الدرجة المستعلن بشانها	التخصص	الشروط التقنيّة المطلوبة	مركز إجراء الامتحان	تاريخ الامتحان	أحر أول إيداع طلبات الترشيح
مراقب عربي ممتاز	202	4 سنوات على الأقل من الخدمة في الترخيز في تاريج إجراد الأشغال 4 سنوات على الأقل من الخدمة في الترخيز في تاريج إجراد المصارف أو التفتت المتصلة لك	طنجة، وجندة، فاس، الرباط، بني ملال، الدار البيضاء، مراكش، الرشيدية، تافيلالت، العيون و بمرزاز لكرور أو التفتت المتصلة لك	09 أكتوبر 2024	27 أكتوبر 2024
شابط عربي	206				
شابط عربي ممتاز	36				
فكك عربي	62				
فكك عربي ممتاز	9				

**مواك الأشغال**

وقفا لقرار رئيس الحكومة رقم 3.21.16 الصادر في 13 من رمضان 1439 (29 ماي 2018) يشتمل الامتحان على:

المعامل	المدة	الاختبار
4	ساعتان	1- <b>التقليد الكتابي</b> : يتضمن سؤالا أو أسئلة متعددة حول مختلف المهام أو المساطر المرتبطة بتسيير أشغال السجون. 2- <b>التشاور الشفوي أو التقني</b> : يتضمن أسئلة تتعلق بالمهام أو أسئلة متعددة الاختيارات وروايات سنكون تقنية بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة مختلف المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المستعلن بشانها.

**طريقة المشاركة**

يتم على الموظفين الراغبين في المشاركة في الامتحان المهني المذكور أعلاه والمتوفرين على الشروط التالية تقديم طلباتهم في أول آفصاد 27 أكتوبر 2024 وذلك من خلال الترخيز لفساد الموظف بالموقع الإلكتروني للمنشورية العامة لإدارة السجون وإدارة الأشغال [WWW.DGAPR.GOV.MA](http://WWW.DGAPR.GOV.MA) كالتالي بما يلي:

- التسجيل الإلكتروني
- مصحب الملف بعد تعبئته وتوقيعه ورفع بصيغة PDF نفس الموقع
- إيداع نسخة من الملف لدى الرئيس المباشر
- مصحب الاستعداد من فساد الموظف بالموقع الإلكتروني للمنشورية العامة لإدارة السجون وإدارة الأشغال

N° 7106/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHENFRA  
COMMUNE DE LEHRI

**AVIS**  
**Examen d'aptitude professionnelle**  
**Au titre de l'année 2024**

Le président de la commune de LEHRI annonce l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 réservé aux fonctionnaires de la dite commune ayant remplis les conditions réglementaires à la date de la 1-épreuve de l'Examen, les épreuves se dérouleront au siège de la commune de LEHRI suivant le calendrier ci-dessous :

Grade de promotion	Conditions requises à la date de la 1-épreuve : 6 années de service en qualité de :	Nombre de postes	Date du concours	Dernier délai de dépôt
Rédacteur 2-grade	Rédacteur 3-grade	1	07 Décembre 2024	02 Décembre 2024
Adjoint Technique 1-grade	Adjoint Technique 2-grade	1		

Les demandes de participation au dit concours doivent être envoyées par courrier recommandé au président de la commune de LEHRI ou déposés contre récépissé au service des ressources humaines de la dite commune au plus tard le délai mentionné au tableau ci-dessus .

N° 7108/PA

المملكة المغربية  
رئيس الحكومة  
المنشورية العامة لإدارة السجون  
وإدارة الأشغال

**إعلان**  
**عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية**

تعلم المنشورية العامة لإدارة السجون وإدارة الأشغال أنها ستنظم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 وذلك وفق الجدول التالي:

الدرجة المستعلن بشانها	التخصص	الشروط التقنيّة المطلوبة	مركز إجراء الامتحان	تاريخ الامتحان	أحر أول إيداع طلبات الترشيح
مراقب عربي ممتاز	202	4 سنوات على الأقل من الخدمة في الترخيز في تاريج إجراد الأشغال 4 سنوات على الأقل من الخدمة في الترخيز في تاريج إجراد المصارف أو التفتت المتصلة لك	طنجة، وجندة، فاس، الرباط، بني ملال، الدار البيضاء، مراكش، الرشيدية، تافيلالت، العيون و بمرزاز لكرور أو التفتت المتصلة لك	09 أكتوبر 2024	27 أكتوبر 2024
شابط عربي	206				
شابط عربي ممتاز	36				
فكك عربي	62				
فكك عربي ممتاز	9				

**مواك الأشغال**

وقفا لقرار رئيس الحكومة رقم 3.21.16 الصادر في 13 من رمضان 1439 (29 ماي 2018) يشتمل الامتحان على:

المعامل	المدة	الاختبار
4	ساعتان	1- <b>التقليد الكتابي</b> : يتضمن سؤالا أو أسئلة متعددة حول مختلف المهام أو المساطر المرتبطة بتسيير أشغال السجون. 2- <b>التشاور الشفوي أو التقني</b> : يتضمن أسئلة تتعلق بالمهام أو أسئلة متعددة الاختيارات وروايات سنكون تقنية بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة مختلف المهام أو الوظائف المرتبطة بالدرجة المستعلن بشانها.

**طريقة المشاركة**

يتم على الموظفين الراغبين في المشاركة في الامتحان المهني المذكور أعلاه والمتوفرين على الشروط التالية تقديم طلباتهم في أول آفصاد 27 أكتوبر 2024 وذلك من خلال الترخيز لفساد الموظف بالموقع الإلكتروني للمنشورية العامة لإدارة السجون وإدارة الأشغال [WWW.DGAPR.GOV.MA](http://WWW.DGAPR.GOV.MA) كالتالي بما يلي:

- التسجيل الإلكتروني
- مصحب الملف بعد تعبئته وتوقيعه ورفع بصيغة PDF نفس الموقع
- إيداع نسخة من الملف لدى الرئيس المباشر
- مصحب الاستعداد من فساد الموظف بالموقع الإلكتروني للمنشورية العامة لإدارة السجون وإدارة الأشغال

N° 7107/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة مراكش - آسفي  
إقليم آسفي  
دائرة عينه  
قنطرة سيدي عيسى  
جماعة سيدي عيسى  
مكتب الموارد البشرية

**إعلان**

يعلم رئيس جماعة سيدي عيسى، أنه قرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024، يوم السبت 23 نونبر 2024 على الساعة التاسعة (9) صباحاً، وذلك بملف جماعة سيدي عيسى حسب ما هو مبين في الجدول التالي:

الدرجة المعتمنة بشكلها	الشروط النظامية المطلوبة	عدد المناصب المتباري بشكلها
تلقى من الدرجة الأولى	التوفر على ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بصفة تلقى من الدرجة الثانية في تاريخ أول اختبار من الاختبارات الإمتحان.	01
مساعد تلقى من الدرجة الأولى	التوفر على ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بصفة مساعد تلقى من الدرجة الثانية في تاريخ أول اختبار من الاختبارات الإمتحان.	01

فقط الراغبين في المشاركة في هذه الإمتحان، وضع طلبات ترشيحهم بمكتب التسيير بملف الجماعة قبل تاريخ 06 نونبر 2024 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.

N° 7109/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم آسفي  
دائرة آسفي  
قنطرة آسفي  
جماعة مولاي عيسى بن إدريس

**إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية**  
**لولوج درجة : - تلقى من الدرجة الأولى**  
**- مساعد تلقى من الدرجة الأولى**  
**برسم سنة 2024**

يعلم رئيس المجلس الجماعي لمولاي عيسى بن إدريس إلى كافة الموظفين انه سينظم يوم : 10 نونبر 2024 ابتداء من الساعة العاشرة صباحاً بملف الجماعة الترابية مولاي عيسى بن إدريس امتحان الكفاءة المهنية لولوج:

- 1- درجة تلقى من الدرجة الأولى برسم سنة 2024
- 2- درجة : مساعد تلقى من الدرجة الأولى برسم سنة 2024

و يفتح هذا الإمتحان في وجه كل من التلقين من الدرجة الثانية (السلم 10) ، و المساعدين التلقين من الدرجة الثانية (السلم 6) ، التابعين لجماعة الترابية مولاي عيسى بن إدريس الذين قضوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في هذه الدرجة.

- يجب أن توضع طلبات الترشيح بمكتب الموظفين للجماعة إلى غاية: 08 نونبر 2024 و هو آخر أجل لقبولها.
- تحدد عدد المناصب المتباري في شأنها في منصب واحد لكل درجة

N° 7112/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
PROVINCE DE LA HAUTE GUYANE  
COMMUNE DE TAMBELIT  
Direction des services  
Division des affaires administratives et financières  
Service de budget comptabilité offres et personnel  
Bureau personnel

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX N° : 58-59/ZAG/2024**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Le 05 Novembre 2024, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Drou-Tafilalet à Zagora (salle des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture de plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix pour :

AOU N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS 980 TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISIOIRE (DH)
58/ZAG/2024	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 02 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, REPARTIS SUR 02 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 326 330,00 Un Million Trois Cent Vingt Six Mille Trois Cent Trente	26 000,00 Vingt Six Mille
59/ZAG/2024	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 04 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, REPARTIS SUR 03 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	1 541 712,00 Un Million Cinq Cent Quarante et Un Mille Sept Cent Douze	30 000,00 Trente Mille

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation.

N° 7110/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de la Santé  
et de la Protection Sociale

CHU SOUSS MASSA  
Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa, Route nationale N°1, BP : 01 Agadir la préfecture  
Tél : 05 34 81 80 48 Fax : 05 34 81 80 41 E-mail : [choussmassa@maroc.ma](mailto:choussmassa@maroc.ma)

المملكة المغربية  
وزارة الصحة  
والخدمات الاجتماعية

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRE DES PRIX N° 26/2024/CHUSM**

Le 21/11/2024 à 09h00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPTIS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant :

**FOURNITURE DE REACTIFS AVEC MISE A DISPOSITION D'AUTOMATES AU PROFIT DES LABORATOIRES DU CHU SOUSS MASSA (3 LOTS).**

Lot N°	DESIGNATIONS
1	• Une Plateforme D'Hématologie Cellulaire
2	• Une Plateforme De Biochimie et d'Immunoanalyse
3	• Un Automate De Chromatographie Liquide Haut Performance (HPLC) Pour Le Dosage De L'hémoglobine A1C (HBA1C)

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation totale des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot N°	Montant de l'estimation en chiffre en DH TTC	Montant de l'estimation en lettre en DH TTC
1	Minimum 974 582,00	Neuf Cent Soixante-Douze Mille Cinq Cent Quatre-Vingt-Deux Dirhams
	Maximum 1 949 164,00	Un Million Neuf Cent Quarante-Neuf Mille Cent Quatre-Vingt-Quatre Dirhams
2	Minimum 5 246 940,00	Cinq Millions Deux Cent Quarante-Six Mille Neuf Cent Quarante Dirhams
	Maximum 8 730 168,00	Huit Millions Sept Cent Trente Mille Cent Soixante-Huit Dirhams
3	Minimum 420 000,00	Quatre Cent Vingt Mille Dirhams
	Maximum 630 000,00	Six Cent Trente Mille Dirhams

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot N°	Montant du Cautionnement provisoire en DH	Montant du Cautionnement provisoire en lettre en DH
1	30 000,00	Trente Mille Dirhams
2	130 000,00	Cent Trente Mille Dirhams
3	9 000,00	Neuf Mille Dirhams

**AVIS D'ORGANISATION D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2024**

Sur la base de décrets et de décisions concernant la spécification des conditions et la réalisation d'examen de compétence professionnelle pour certains grades.

La commune de Tamelilt organisera un examen interne d'aptitude professionnelle selon le calendrier suivant :

Grade actuel	Grade d'accès	Date et lieu d'examen	Nombre de postes	Les conditions	Mode d'examen	Date limite de dépôt de candidatures
Adjoint technique 2ème grade	Adjoint technique 1er grade	Le 20 novembre 2024 à 9 heures des matin au siège de la commune	2	5 ans d'ancienneté dans l'ancien grade jusqu'au Date de 1 <sup>er</sup> examen écrit	Les examens comprennent un examen écrit et un examen oral et seuls les candidats qui obtiennent au mois 18/20 aux épreuves écrites sont éligibles à l'examen oral sans obtenir de point de disqualification	La date du 20 novembre 2024 à quatre heures de l'après-midi et ceci sous peine de nullité de l'acte de candidature au Bureau d'ordre de la commune
Adjoint administratif 2ème grade	Adjoint administratif 1er grade		1			
Technicien 2ème grade	Technicien 1er grade		1			

N° 7111/PA

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres peut être :

- Soit déposée au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPTIS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir) au plus tard le 20/11/2024 avant 16h.
- Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de la consultation.

المرکز الإقليمي للمهن الصحية بجهة مراكش - آسفي  
Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa, Route nationale N°1, BP : 01 Agadir la préfecture  
Tél : 05 34 81 80 48 Fax : 05 34 81 80 41 E-mail : [choussmassa@maroc.ma](mailto:choussmassa@maroc.ma)

N° 7113/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale



المملكة المغربية
وزارة الصحة
والصحة الإحداثية

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° : 23/2024/CHUSM

Le 21/11/2024 à 16H00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant :

ACHAT DES DISPOSITIFS MEDICAUX VITAEUX POUR LE CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SOUSS MASSA (215 LOTS)

Table with 4 columns: N° des Lots, Désignation des Prestations, N° des Lots, Désignation des Prestations. Lists 215 lots of medical devices.

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit (Toutes Taxes Comprises) :

Table with 4 columns: N° des Lots, Estimation (TTC) en DH de l'offre, Estimation (TTC) en DH de l'offre, N° des Lots, Estimation (TTC) en DH de l'offre, Estimation (TTC) en DH de l'offre. Lists 40 lots with price estimates.

Table with 4 columns: N° des Lots, Estimation (TTC) en DH de l'offre, Estimation (TTC) en DH de l'offre, N° des Lots, Estimation (TTC) en DH de l'offre, Estimation (TTC) en DH de l'offre. Lists 175 lots with price estimates.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

- Soit déposée au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire Souss Massa sis à l'Institut Supérieur des Professions Infirmières et Techniques de Santé (ISPITS) Agadir (Près de l'Hôpital Hassan II d'Agadir) au plus tard le 20/11/2024 avant 16H.
• Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de consultation.

المركز الإقليمي للتخصصات التمريضية والتقنية في صحة
Centre Hospitalo-Universitaire de Souss Massa, Route nationale N°1, BP : 16 Agadir le préfecture
Tel : 05 28 82 96 46, Fax : 05 28 82 96 41, E-mail : chs@soussmassa.gov.ma



ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation nationale et de la formation  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
Région Sous-Masssa  
Direction Provinciale de Taroudant



### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DE PRIX

N°: 31/2024/INV  
« Séance publique »

Le 28/10/2024 à 09H00 heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakoch Lambayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix n°: 31/2024/INV pour :

OBJET	Montant de l'Estimation	Montant du cautionnement provisoire
<b>LA REFECTION DES PUPITRES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ARFF SOUSS MASSA A TAROUDANT .</b>	<b>KD9 520,00 DH (TTC)</b>  (HUIT CENT TRENTE-NEUF MILLE CINQ CENT VINGT DHIS)	<b>Huit Mille Cinq Cent Dirhams (8500,00 DHIS)</b>

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 7116/PA



ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la préscolaire et des sports  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
Région Rabat-Saïr-Kénitra  
Direction Provinciale de Sidi Kacem



### AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIÉ SEANCE PUBLIQUE

Le 23 Octobre 2024, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° de l'appel d'offres	Objet	Coût estimé en Dhs TTC	Heure
45/0PSK/2024	Etudes Techniques et suivi des Travaux d'aménagement et de réhabilitation du lycée collégiale Omar Ibn Al Khattab, commune Jorf El Melha, Province de Sidi Kacem, en lot unique.	48 000,00 Dhs TTC Quarante Huit Mille Dirhams TTC	09H00min

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22- 431 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 7115/PA



ROYAUME DU MAROC  
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication  
Département de la Jeunesse



### Avis d'appel d'offres ouvert International n° 33/2024

Le 22 Novembre 2024 à 10 h 30 mn , Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international , sur offres des prix, n° 33/2024, pour objet : **Travaux de construction d'une salle de conférence, d'une administration et d'une unité d'hébergement pour PMR au complexe Moulay Rachid de la jeunesse et de l'enfance de Bouznika à Bouznika.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **163.734.655,20 DH TTC (cent soixante-trois millions Sept cent trente-quatre mille six cent cinquante-cinq dirhams et vingt centimes TTC)**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **2.500.000,00 dhs (deux millions cinq cent mille dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.

**Pour les concurrents installés au Maroc.**

Une copie légalisée (certifié conforme à l'originale) du certificat de qualification et de classification il est exigé pour le présent appel d'offre les qualification suivantes : dans les secteurs, classes et qualifications suivants :

Secteur	Qualification exigie	Classe minimale
A : Construction	A4 : Travaux exceptionnels en béton armé pour bâtiment	S
L : Menuiserie – Charpente	L8 : Charpente métallique	I
F : Electricité	J1 : Travaux d'installation électrique pour usage interne	I

**Pour les concurrents non installés au Maroc**

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.

N° 7117/PA



جامعة سيدي محمد بن عبد الله بطنجة  
F. O. A. L. I. H. I. G. A. K. E. L. C. E. A. O. I. A. B. A. B. O. I. K. O.  
UNIVERSITÉ SIDI MOHAMMED BEN ABDELAZI DE FES  
المدرسة الوطنية للتجارة و التسيير بطنجة  
ÉCOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION DE FES



### إعلان عن إجراء مباراة لتوظيف مكمروف من الدرجة الثانية

نورة 10 أكتوبر 2024

تعلن إدارة المدرسة الوطنية للتجارة والتسيير بطنجة عن تنظيم مباراة لتوظيف مكمروف من الدرجة الثانية (مكمروف واحد) نورة 10/10/2024 في التخصص الآتي:

عدد التكمروف	التخصص	الإطار	الموسسة
01	Economie et Gestion التسيير والاقتصاد	مكمروف من الدرجة الثانية	المدرسة الوطنية للتجارة والتسيير بطنجة

تفتح هذه المباراة في وجه المرشحين من جنسية مغربية، والذين لا يقل أعمارهم عن (25) سنة ولا يتجاوز 45 سنة على الأكثر، ويمكن تمديد حد السن الأعلى لمرافق العمل فترة الخدمات المتعددة أو التي يتصل بعضها بالأول لقاء بون أن تتجاوز 45 سنة، والمتساكين وجوبا عند تسجيل الترشيح على نظام الترشيح المبني على التنافس أو التنازل أو التنازل التخصصي المتمم من طرف المؤسسات الجامعية أو المعاهد أو المدارس الوطنية أو إحدى الهيئات المعتمدة طبقا لمقتضيات المرسوم رقم 12 90 الصادر في 05 جادى الأول 1433 (30 أبريل 2012) الصادر في 10 جادى الأول 1434، وذلك حسب التخصص المشار إليه في جدول الأعمال.

وتشتمل هذه المباراة على الأختارات الآتية:

المرافق	العدد	الأختارات العلمية والفنية
02	ثلاث ساعات	1- اعتبار خاص عدم بطلان مختلف القضايا الاقتصادية أو التجارية أو الهندسية أو الإحصائية
03	ثلاث ساعات	2- اعتبار خاص بخلق والتخصص بولوج الميزانية
03	ما بين 15 و 30 دقيقة	3- اعتبار نظري لتفانيه لجنة المباراة مع التنازل مع مواضيع واقعية مختلفة بهدف تقييم مدى قدرته على ممارسة المهام والوظائف المرتبطة بالتخصص المشار إليه

على المرشحين في المباراة هذه المباراة التسجيل وجوبا من خلال الرابط الإلكتروني [recrutement.enmg.gov.ma](http://recrutement.enmg.gov.ma) وذلك قبل التاريخ 20/10/2024 (آخر مدوح).

يجب على المرشحين المتقنين لاجاز الاجازات التقوي الاكادمي وادماج الوثائق المشار اليها (موزعة داخل الأعمال القانونية) لدى مصلحة الشؤون الإدارية بالمدرسة وذلك قبل اعتبار الاجازات التقوي:

- طلب خطي بوجه إلى السيد مدير المدرسة الوطنية للتجارة والتسيير بطنجة.
- نسخة من السيرة الذاتية (CV).
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية.
- نسخة من الوثائق المطلوبة (لا تقل شهادة البكالوريا).
- نسخة من وثائق المصادقة بالمدى للهيئات المعنية.
- ترخيص السفر غير مشروط لا يتجاوز المدة العمل بالمدى للترشحين المرشقين.
- تصريح بالترقية بصفة المترجم واسطة التبليغ الصحيح للأسوأ.

مستلزم توقيع الترشحين المتقنين لاجاز الاجازات التقوية والتقوية المتقنين على الترشيح الشخصية عبر المنصة الإلكترونية [recrutement.enmg.gov.ma](http://recrutement.enmg.gov.ma) وفي بوزة للتسجيل العمومي [www.concours-publics.ma](http://www.concours-publics.ma) وكذا الوثيقة الإلكترونية للمدرسة [www.enmg.gov.ma](http://www.enmg.gov.ma) ويظهر هذا الترشيح بمثابة استكمال الاجازات هذه الاجازات.

ملاحظة: يعتبر الاجازات التي لم تكن بالنسبة أو لا يتوافق مع الشروط المتضمنة عليها

Rue d'Immazzar, BP 814 FES  
TEL : 0536622932 - FAX 0536622930 \*\*\* 0536622930  
Site web : [www.enmg.gov.ma](http://www.enmg.gov.ma)

طريق لجنوز، ص ب 814 فاس  
الهاتف: 0536622932 - الفاكس: 0536622930  
Site web : [www.enmg.gov.ma](http://www.enmg.gov.ma)

N° 7118/PA

Compta-Gest Business SARL AU  
284 la lagune 4 Essaouira FIDUCIAIRE  
COMPTABLE ET FISCALE  
Constitution de Sociétés -  
Modifications -  
Tenue de comptabilité  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/09/2024 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination : PROLIKOM SARL  
Objet : Agence de communication / Importation et exportation (marchand ou intermédiaire effectuant) Siège Social : Domicilié chez la société MOGADOR BUSINESS CENTER SARL, siège social fixé à apt au 2ème étage Lot Bouhaira 450-5 AV Al Aqaba, Essaouira.  
Durée : Fixée à 99.  
Capital : 100 000,00 réparti en 1000 parts de 100 dhs détuenu par :

STE FAMILLE EVRARD HOLDING SARL : 500 parts de 100 dhs soit 50 000,00 dhs  
Adam TAHAR : 500 parts de 100 dhs soit 50 000,00 dhs  
Gérance : Adam TAHAR et Sarah, Thérèse, en qualité de gérant pour une durée illimitée.  
Dépôt Légal : Le dépôt légal est effectué au tribunal de première instance De Essaouira sous le numéro 393, le 09/10/2024.  
R.C N° 7565.

N° 7122/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DU PRÉSCOLAIRE ET DU SPORT  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION  
REGION SOUS MASSA  
DIRECTION PROVINCIALE

DE TAROUDANT  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX  
N° : 32/2024/INV  
« Séance publique »  
Le 04/11/2024 à 10h00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lambayta BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°: 32/2024/INV pour :  
Objet : Achat de mobilier d'enseignement au profit des classes de l'enseignement préscolaire relevant de la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant.  
Montant de l'estimation : 1 538 460,00 DH (TTC) (Un Millions Cinq Cent Trente-Huit Mille Quatre Cent Soixante Dhs).  
Montant du cautionnement provisoire : 16 000,00 Dh :

Seize Mille Dirhams  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.  
- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.  
- Les prospectus, notices exigés par le dossier d'appel d'offres sont mis dans un pli distinct et doivent être déposés au siège de la direction provinciale de l'académie régionale de l'éducation et de formation sous massa à TAROUDANT (Bureau des

Appel d'offres-Service des Affaires Administratives et Financières) au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.(Voir l'Article 18 Du Règlement de consultation.)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.  
N° 7123/PA

Appel d'offres-Service des Affaires Administratives et Financières) au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.(Voir l'Article 18 Du Règlement de consultation.)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.  
N° 7123/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

**AVIS DE RECTIFICATION ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL**  
N° BER 24/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Berkane, annonce au public que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert International n° Ber 24/2024 relatif aux :  
**TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE TROIS OUVRAGES D'ART : UN OUVRAGE D'ART SUR OUED BOU ABDSAID AU PK 498+796, UN OUVRAGE D'ART SUR OUED TAGMA AU PK 503+200 ET UN OUVRAGE D'ART SUR OUED BOURLOU AU PK 524+200 DE LA RN2 DANS LA PROVINCE DE BERKANE**, porte les rectifications suivantes :

la qualification et la classe exigée :

Qualification exigée	Classe
D1	2

An lieu :

la qualification et la classe exigée :

Qualification exigée	Classe
D2	2

Ainsi la date d'ouverture des plis prévue pour Le 15/10/2024 à Dix (10) heures est reportée au 23/10/2024 à Dix (10) heures.  
N° 7119/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

**AVIS DE RECTIFICATION ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
N° BER 25/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Berkane, annonce au public que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert national n° Ber 25/2024 relatif aux :  
**CONTROLE DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE TROIS OUVRAGES D'ART SUR LA RN2 : UN OUVRAGE D'ART SUR OUED BOU ABDSAID AU PK 498+796, UN OUVRAGE D'ART SUR OUED TAGMA AU PK 503+200 ET UN OUVRAGE D'ART SUR OUED BOURLOU AU PK 524+200 - PROVINCE DE BERKANE**, porte les rectifications suivantes :

les qualifications et la classe exigée :

Qualifications exigées	Classe
CQ4 CQ7	2

An lieu :

les qualifications et la classe exigée :

Qualifications exigées	Classe
CQ4 CQ8	2

Ainsi la date d'ouverture des plis prévue pour Le 14/10/2024 à Dix (10) heures est reportée au 23/10/2024 à Onze (11) heures.  
N° 7120/PA

**إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية**

بمقتضى قرار من اللجنة المهنية لتقوية الموظفين المتدربين لمزاولة الجماعة يوم 23 أكتوبر 2024 و ذلك وفق الجدول التالي :

الدرجة المستهدفة	عدد المترشحين	تاريخ الامتحان	مكان الامتحان	أخر أجل لإيداع الترشيحات	الشروط الواجبة استيفائها في المترشحين
تلك من الدرجة الأولى	01	23 أكتوبر 2024	مقر جماعة المعانة	12 أكتوبر 2024	التفويض من الدرجة الثانية التي لفوقها ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الدرجة إلى غاية توقيع إجراء الامتحان.

نوع طلبات الترشيح لدى مكتب الموارد البشرية بالجماعة وذلك داخل أجل قضاء يوم 12 أكتوبر 2024.  
N° 7121/PA

**CASABALA**  
الدار البيضاء للبيئية  
Analysant le Quantitatif

**Société de développement local « CASABLANCA BAÏA S.A. »**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'Ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire	Estimation financière du Marché
N°AQ/ CB/23/24	Prestations d'exploitation de la décharge contrôlée de Casablanca	Le 20/11/2024 à 10 heures	743.328,00 DH (Sept cent quarante-trois mille trois cent vingt-huit dirhams)	49.555.200,00 DH TTC (Quarante neuf millions cinq cent cinquante cinq mille deux cent dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous pli fermé et cacheté, à l'attention de :

**Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A**  
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20130) Casablanca

Une visite des lieux sera organisée au site de la décharge contrôlée de Casablanca le Mercredi 30 Octobre 2024 à 10h00.

**Les plis reçus postérieurement à la date et heure fixée pour l'ouverture des plis ne seront pas admis.**

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter  
La société CASABLANCA BAÏA  
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73  
[casabala@casabala.ma](mailto:casabala@casabala.ma)

N° 127/PC

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE EL**  
**KELAA DE SRAGHNA**  
**CERCLE DE EL KELAA-**  
**BENI AMEUR**  
**CIADT DES AIN IGLI**  
**OULAD SAID**  
**COMMUNE**  
**SIDI MOUSSA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**DE PRIX OUVERT N°**  
**07/2024**

Le 11/11/2024 à 11:00 Heures, il sera procédé dans une séance publique à la salle de réunion de la COMMUNE SIDI MOUSSA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix: OBJET: LOCATION DES BIENS DU SOUK HEBDOMADAIRE SIDI MOUSSA d'un an (à partir de 01/01/2025 à 31/12/2025). Le dossier d'appel d'offres peut être retiré et téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à: [www.Marchéspublics.gov.ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10.000,00 dhs).

- le prix estimatif est 408080,00 dhs ( quatre cent huit mille quatre vingt dh) par année.

Le dossier d'appel d'offre sera constitué de pièces suivantes:

Le contenu ainsi que la présentation des dossier des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 et 29 du décret n° 2 - 12 -349 du 08 jourmada 1434 (20 MARS 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent: • Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale de SIDI MOUSSA.

• Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit déposer leur plis dans le portail des marchés de l'état [www.Marchéspublics.gov.ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du décret n°2-06-388.

**N° 7124/PA**

Royaume du Maroc  
 Université Hassan II - Casablanca  
 Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca  
 Avis d'Appel d'offre ouvert national simplifié sur offre de prix N° 56/10/2024 (Séance publique)

Le 23/10/2024 à 11h00min, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert na-

tional simplifié sur offre de prix N° 56/10/2024 relatif à: L'ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE DE DIGITALISATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DU DIGITAL 2024 DESTINE A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET METIERS DE CASABLANCA EN LOT UNIQUE

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

- Montant du cautionnement provisoire est de :19 000,00 Dhs - Dix Neuf Mille Dirhams.

- Montant de l'Estimation des coûts des prestations est de :1 192 800,00Dhs TTC - Un Million Cent Quatre Vingt Douze Mille Huit Cent Dirhams Toutes Taxes Comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relative au présent appel d'offres.

**N° 7125/PA**

Royaume Du Maroc  
 Ministère De L'Enseignement Supérieur,  
 De La Recherche Scientifique Et De L'Innovation  
 Université Hassan Ier  
 Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Berrechid  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ A MAJORATION N° 04/ENSAD/2024

Le mardi 22 octobre 2024 à 12h, il sera procédé dans les bureaux de la Présidence de l'Université Hassan Premier de Settat sis à Route de Casablanca Km 3,5 BP 539 Complexe Universitaire de Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié à majoration, ayant pour objet: Prestation de jardinage et d'entretien des espaces verts de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid en Lot Unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrages est fixée à la somme de : 175 219,20 DH (TTC) (Cent soixante-quinze mille deux cents dix-neuf Dirhams vingt

centimes Toutes Taxes Comprises). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 500,00 DH (Deux Mille Cinq Cents Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 12 du règlement de consultation.

**N° 7126/PA**

Université Hassan II - Casablanca  
 Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design  
 Université Hassan II de Casablanca

Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N° 02F/ENSAD/2024 (Séance publique)

Le 28/10/2024 à 10:00h, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offre de prix relatif à: la Prestations de restauration relatives aux Congrès, Colloques, Séminaires, Evénements et Activités organisées par l'Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design en lot unique.

• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

• L'estimation des coûts des prestations est fixée à :

• Estimation prix MINIMUM : 69 052,50 Dhs TTC (Soixante-neuf mille cinquante-deux dirhams cinquante cts toutes taxes comprises)

• Estimation prix MAXIMUM : 138 105,00 Dhs TTC (Cent trente-huit mille cent-cinq dirhams toutes taxes comprises)

• Le cautionnement provisoire est fixé à : 2 000,00 DHS TTC (Deux mille dirhams)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

• Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relative au présent appel d'offres.

**N° 7127/PA**

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DE MOHAMMEDIA  
 UNIVERSITE HASSAN II DE CASABLANCA  
 Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N° 04F/ENSET/2024 (Séance publique)

Le 25/10/2024 à 13h00, il sera procédé dans la salle de réunions du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP. 9167, Mers Sultan, Casablanca) l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offre de prix relatif à: la Prestations de restauration relatives aux Congrès, Colloques, Séminaires, Evénements et Activités organisées par L'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique Mohammedia, en lot unique.

• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

• L'estimation des coûts des prestations est fixée à :

• Estimation prix MINIMUM : 170 786,00 Dhs TTC (Cent Soixante Dix Mille Sept Cent Quatre Vingt Six Dirhams toutes taxes comprises)

• Estimation prix MAXIMUM : 395 230,00 Dhs TTC (Trois Cent Quatre-Vingt Trois Mille Deux Cent Trente Dirhams toutes taxes comprises)

• Le cautionnement provisoire est fixé à : 6 000,00 DHS TTC (Six mille dirhams TTC)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

• Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relative au présent appel d'offres.

**N° 7128/PA**

Royaume Du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Sati

Direction Provinciale d'ALHAOUZ  
 AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 16/INV/2024

Le 04/11/2024, à 10H00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour l'acquisition du matériel d'internats et des cantines scolaires au profit des établissements

scolaires relevant de la direction provinciale AL HAOUZ.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 7 000,00 Dhs (Sept mille Dirhams)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 382 800,00 DH TTC (Trois cent quatre-vingt-deux mille huit cents Dirhams TTC);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les échantillons exigés au titre de cet appel d'offres doivent être déposés dans le Bureau des marchés du Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine (pendant les jours ouvrables de 09h00 à 16h00) avant le 04/11/2024.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

**N° 7129/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNES  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 11/2024/DPA/22

Séance publique  
 Le Sept Novembre deux mille vingt quatre à dix heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknes (DPA) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix, pour: PRESTATION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'OBTENTION D'ACCREMENT ONSSA DE L'UNITE DE VALORISATION DES CAPRES AU PROFIT DE LA COOPERATIVE AZZAYTOUNA, COMMUNE N'ZALAT BENI AMMAR, PREFECTURE DE MEKNES.

Cet appel d'offres est destiné aux Petites et Moyennes Entreprises selon l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 Hja 1434(30 Octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quarante neuf mille cinq cent dirhams (49 500,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille deux cent dirhams (1 200,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431du Chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 7131/PA**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quarante neuf mille cinq cent dirhams (49 500,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille deux cent dirhams (1 200,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du Décret n°2-22-431du Chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 7130/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNES  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 12/2024/DPA/22

Séance publique  
 Le Onze Novembre deux mille vingt quatre à dix heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknes (DPA) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix, pour: TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LOGEMENT ADMINISTRATIF A LA COMMUNE URBAINE DE MEKNES, PREFECTURE DE MEKNES.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : soixante seize mille cinq cent soixante dirhams (76 560,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille dirhams (1 000,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n°2-22-431du Chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE  
DRIOUCHE  
CONSEIL PROVINCIAL  
DE DRIOUCHE  
SERVICE DES AFFAIRES  
FINCIERES ET DE PATRI-  
MOINES  
BUREAU DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 14/2024/CPD

Le Mardi 05/11/2024, à 12:00 Heures, il sera procédé aux Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

\* Achat de carburant pour le fonctionnement des engins de la brigade mobile de la région de l'orientale, objet de la convention relative à l'ouverture des pistes au niveau des communes de la Province de Driouch.  
• Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès des Bureaux du Conseil Provincial de Driouch, à la Ville de Driouch, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix-sept Mille Dirhams (17.000,00 DHS)

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Huit Cent Cinquante-Sept Mille Dix Dirhams (857 010,00 DH) TTC.

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° : 2-22-431, Du : 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics.

• Conformément aux dispositions de l'Arrêté de la Ministère de l'Economie et des finances N° : 1982-21, Du : 09 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, le dépôt électronique des plis et des offres est obligatoire.

• Pour les concurrents non installés au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

**N° 7132/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Settat  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 75/BG/F/2024

Le 08/11/2024 à 11 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif à l'Acquisition de matériel informatique et logiciels-Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15.000,00dhs (Quinze Mille Dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 831.540,00 dh T.T.C. (Huit Cent Trente Et Un Mille Cinq Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

La prospectus et notices demandées sont mis dans un pli distinct déposé au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre déviance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception à la division susmentionnée ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ainsi qu'ils peuvent être déposés par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 7133/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'IFRANE  
COMMUNE BEN SMIM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT

N° 03/CTBS/2024  
Le :14/11/2024 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune Ben Smim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix : Extension du réseau d'eau potable et réalisation des maillages aux douars relevant de la commune de Bens mim.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique, de la commune Ben Smim, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 15 000,00 dh ( Quinze mille Dirhams)

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 797 580,00 dh (Sept cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent quatre vingt dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431

du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

**N° 7134/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
DU PRÉSCOLAIRE & DES SPORTS  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'EDUCATION ET DE LA FORMATION

CASSABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DES PRIX

N° 13J/EXP/2024  
(Séance publique)

Le lundi 21 octobre 2024 à 10H : 30Min, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale situé au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'Ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres simplifié Ouvert sur offre de prix d'objet : Achat de fourniture d'enseignement pour le compte des établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'El-Jadida (2024).

1) Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

2) Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 15 000,00 DH (quinze mille dirhams)

3) L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 846 000,00 DH (huit cent quarante-six mille dirhams);

4) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32, 34, 35, 62 et 135 et Décret n° 2-22-431 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

5) Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés de public [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1982-21 du 14-12-2021 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires et l'arrêté n° 1692-23, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

6) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

**N° 7135/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
DU PRÉSCOLAIRE & DES SPORTS  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'EDUCATION ET DE LA FORMATION  
CASSABLANCA-SETTAT

DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DES PRIX N° 14J/EXP/2024  
(Séance publique)

Le lundi 21 octobre 2024 à 11H : 30Min, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale situé au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'Ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix d'objet : Achat de Fournitures de bureau, de reprographiques, informatique et audio-visuel pour le compte des établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'El Jadida.

1) Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

2) Les cautionnements provisoires sont fixés comme suit : 15 000,00 DH (quinze mille dirhams)

3) Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage (TTC) sont fixées comme suit : 768 840,00 DH (sept cent soixante-huit mille huit cent quarante dirhams).

4) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32, 34, 35, 62 et 135 du Décret n° 2-22-431 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

5) Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés public [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1692-23 du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

6) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

**N° 7136/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE  
DU PRÉSCOLAIRE & DES SPORTS  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'EDUCATION ET DE LA FORMATION

CASSABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DES PRIX N° 15J/EXP/2024  
(Séance publique)

Le lundi 21 octobre 2024 à 12H : 30Min, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale situé au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'Ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix d'objet : Achat de Fournitures de bureau, de reprographiques, informatique et audio-visuel pour le compte de la direction provinciale d'El Jadida en deux lots séparés :

• Lot N°1 : pour le siège de la direction provinciale.

• Lot N°2 : pour la formation continue.

1) Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

2) Les cautionnements provisoires sont fixés comme suit :

• Lot N°1: 900.00 DH (neuf cent dirhams)

• Lot N°2 : 4 500.00 DH (quatre mille cinq cent dirhams)

3) Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage (TTC) sont fixées comme suit :

• Lot N°1 : 50 886,00 DH (cinquante mille huit cent quatre-vingt-six dirhams).

• Lot N°2 : 400 000,00 DH (deux cent quarante mille mille huit cent dirhams).

4) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32, 34, 35, 62 et 135 du Décret n° 2-22-431 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

5) Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés public [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1692-23 du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

6) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

050,00 DH (deux cent vingt-six mille cinquante dirhams)

5) Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 32, 34, 35 et 135 et Décret n° 2-22-431 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

6) Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1692-23, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

7) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

**N° 7138/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
COMMUNE  
DE KHENIFRA  
SERVICE DES  
MARCHES  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° 02/2024

Le 07 Novembre 2024 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune de Khénifra, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : CONSULTATION ARCHITECTURALE RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT URBAIN DE LA VILLE DE KHENIFRA : BOULEVARD MOHAMED V TRONÇON GIRATOIRE SIDI LAMINE VERS GIRATOIRE AGUELMOUS.

Le budget prévisionnel maximum, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 20 500 000,00 DH (vingt Million cinq cent mille Dirhams) hors taxes  
Les dossiers des consultations architecturales ouvertes doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs dossiers par voie électronique ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la division des affaires financières et administratives de la commune de Khénifra ;

- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

**N° 7139/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION DE  
L'ORIENTAL  
PROVINCE D'OUIDJA  
ANGAD  
CERCLE OUIDJA BEN-  
LIEUE NORD  
CAIDAT D'AIN SFA  
COMMUNE D'AIN SFA  
SERVICE D'URBANISME  
D'ENVIRONNEMENT  
DES TRAVAUX ET DU  
PATRIMOINE

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié n°: 01/2024 (SEANCE PUBLIQUE)  
Le Mardi 22 Octobre 2024 à 11 H 00 mn, il sera procédé à la salle de réunion de la commune d'AIN SFA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour l'équipement et aménagement du point d'eau Chahla Loufaga.

- Le dossier d'appel doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre vingt dix mille dirhams 00 Cts ( 90.000,00 Dhs ).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille cinq cent Dirhams (1500,00 dhs).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret relatif aux marchés publics n° 2.22.431 du 8 Mars 2023.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions et les modalités d'application des dispositions du présent article sont fixés par arrêté du ministre chargé des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et les garanties pénales.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 7140/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

Avis d'appel d'offres ouvert national n° 58/2024/HZ  
Le 07/11/2024 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :

ÉTUDE DE FAISABILITE D'UN ACCES ROUTIER NORD AU TUNNEL DE L'OURIKA - PROVINCE D'AL HAOUZ -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Six mille Dirhams (6.000,00) Dirhams. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent huit mille dirhams 0 centime TTC (408.000,00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniques via le portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 7141/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT

DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ  
Avis d'appel d'offres ouvert international n° 59/2024/HZ  
Le 07/11/2024 à 10h00mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix pour :

Travaux de renforcement et de traitement de l'environnement de la RP2012 du Pk 8+000 au Pk 16+000 sur 8 km -Province d'Al Haouz- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Trois Cent Quarante Mille Dirhams (340 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Vingt-deux millions quatre cent soixante six mille quatre cent soixante-quinze dirhams 00 centimes TTC (22 466 475,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniques via le portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 7142/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° BER/28/2024

Le Lundi 04 Novembre 2024 à Orze heures, il sera procédé, à la salle des réu-

nions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Berkane située au 1er étage du Centre d'Immatri-culation de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national N°28/2024 sur offres de prix pour :

ÉTUDE DE CONSTRUCTION D'UNE PASSE-RELLE METALLIQUE LA BRETELLE RELIANT LES PENETRANTES ROU-TIERES EL MENZEL et SIDI ALI BENYAKHLEF - PROVINCE DE BERKANE

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Huit Cent Dirhams (1800,00 Dhs).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre-vingt Seize Mille Dirhams (96.000,00DH TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 19,30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

Le Dossier technique à fournir comprend :

- Le Dossier technique doit être présenté conformément à l'article 4 du règlement de la consultation.

- Le domaine d'activité D5 L'Offre technique comprenant :

- L'offre technique doit être présentée conformément à l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 7143/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra  
Province de Béni-Mellal  
Secrétariat Général  
DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 27/BG/2024

Le 05/11/2024 à 10 H il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix relatif aux :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT DE LA PROVINCE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 dhs (vingt Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.408.733,77 dhs = Un Million Quatre Cent Huit Mille Sept Cent Trente Trois dirhams,77 Cts.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 7144/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Économie et des Finances

Direction des Affaires Administratives et Générales  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX

N°65/2024/MEF/AC/INF  
Le 22 novembre 2024 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Admi-

nistratives et Générales, site, entrée D, bâtiment extension du Ministère de l'Économie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif, Rabat - Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix

N°65/2024/MEF/AC/INF du 22 novembre 2024 à 10 heures pour l'acquisition, l'installation et la mise en service des équipements informatiques pour l'extension du cloud privé au profit du Ministère de l'Économie et des Finances à Rabat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois millions huit cent cinquante-deux mille neuf cent soixante dirhams toutes taxes comprises (3 852 960,00 DHS TTC).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Soixante-dix-sept mille Dirhams (77 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les prospectus et le tableau de conformité exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la Direction des Affaires Administratives et Générales - bâtiment extension du Ministère de l'Économie et des Finances, quartier administratif- Rabat - Chellah au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 7145/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
Direction Régionale Rabat

-Salé-Kenitra  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N°29/2024

Le 05/11/2024 à 10h il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale du Ministère de la Santé et de la protection sociale de Rabat, sis à Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert International sur offres des prix n° 29/2024 pour :

Fourniture et installation du matériel médico-technique destiné à l'unité mobile de mammographie relevant de la direction régionale de la santé et de la protection sociale à la région de Rabat Salé Kenitra en lot unique.

• Lot Unique : MATERIEL DE L'UNITE MOBILE DE MAMMOGRAPHIE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations est fixée à 1 512 720,00 Dirhams TTC (Un Million Cinq Cent Douze Mille Sept Cent Vingt Dirhams TTC).

• Le cautionnement provisoire est fixé à 30.000,00 DH (Trente Mille Dirhams DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau de la cellule des marchés à la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale de Rabat Rue Zinia, Secteur 20 Hay Ryad-Rabat, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N° 7146/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA  
COMMUNE D'IDA-OUGNIDIF  
DIRECTION DES SERVICES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 02/CTI/2024

Le Lundi 04/11/2024 à 11 H 30 mn, il sera procédé dans le bureau de Président de la Commune d'Ida-Ougnidif à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national N° 02/CTI/2024 sur offre de prix pour :

\*\* TRAVAUX D'EQUIPEMENT D'UN PUIT (hr hna) PAR POMPE SOLAIRE A LA COMMUNE IDA-OUGNIDIF, PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA. \*\*

- Le dossier de l'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- L'estimation établie par le Maître d'Ouvrage est de : Cent quatre-vingt-quatre milles huit cent DH et 00 Cent TTC. (184.800 ,00 DH (TTC)).

-La caution Provisoire est fixée à trois mille six cent DH et 00 Cent (3600,00 dh).

- Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du décret relatif aux marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la Consultation.

N° 7148/PA

prix pour :  
\*\* Travaux de construction par dallage de la piste desservant Douar Talgaout d'une longueur de 300ml Commune Territoriale Ida-Ougnidif, Province de Chtouka Ait Baha \*\*

-Le dossier de l'Appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- L'estimation établie par le Maître d'Ouvrage est de : trois cent vingt mille neuf cent quarante DH et 90 Cent TTC. (320.940,90 DH (TTC)).

-La caution Provisoire est fixée à six mille quatre cents DH. (6400,00DH).

- Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du décret relatif aux marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la Consultation.

N° 7147/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA  
COMMUNE D'IDA-OUGNIDIF  
DIRECTION DES SERVICES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 02/CTI/2024

Le Lundi 04/11/2024 à 11 H 30 mn, il sera procédé dans le bureau de Président de la Commune d'Ida-Ougnidif à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national N° 02/CTI/2024 sur offre de prix pour :

\*\* TRAVAUX D'EQUIPEMENT D'UN PUIT (hr hna) PAR POMPE SOLAIRE A LA COMMUNE IDA-OUGNIDIF, PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHHA. \*\*

- Le dossier de l'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- L'estimation établie par le Maître d'Ouvrage est de : Cent quatre-vingt-quatre milles huit cent DH et 00 Cent TTC. (184.800 ,00 DH (TTC)).

-La caution Provisoire est fixée à trois mille six cent DH et 00 Cent (3600,00 dh).

- Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du décret relatif aux marchés publics.

-Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la Consultation.

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DU PRÉSCOLAIRE ET  
DES SPORTS**

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès

Direction provinciale de Taza.

**AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ N°**

58 /DTZ/INV/2024

Le jeudi 24 octobre 2024 à 10 heures, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°58 /DTZ/INV/2024 du 24 /10/2024 pour TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS SANITAIRES DANS DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES A LA PROVINCE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent vingt six mille quatre vingt cinq dirhams soixante cts (926085,60 DH).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Quinze mille dirhams (15000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

**N° 7149/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DU PRÉSCOLAIRE ET  
DES SPORTS**

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès

Direction provinciale de Taza.

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N°**

59 /DTZ/INV/2024

Le jeudi 24 octobre 2024 à 10 heures, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°59 /DTZ/INV/2024 du 24/10/2024 pour

**TRAVAUX DE DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURE DANS DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES A LA PROVINCE DE TAZA.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent quatre-vingt-huit mille huit cent soixante-trois dirhams vingt cts (788863,20 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Quinze mille dirhams (15000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

**N° 7150/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DU PRÉSCOLAIRE ET  
DES SPORTS**

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès

Direction provinciale de Taza.

**AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N°**

60 /DTZ/INV/2024

Le jeudi 24 octobre 2024 à 10 heures, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offre de prix n°

60 /DTZ/INV/2024 du 24 /10/2024 pour TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE DEUX TERRAINS DE SPORT : A L'ÉCOLE LMASSOUDIA ET AU LYCEE COLLEGIALE AL AHD AL JADID A LA PROVINCE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent mille huit dirhams (400008,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Sept mille dirhams (7000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

**N° 7151/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE LAAYOUNE SAKIA EL HAMRA**

PROVINCE DE TARFAYA CONSEIL PROVINCIAL DE TARFAYA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° : 01 /CPT/2024 SEANCE PUBLIQUE**

Le 22/10/2024 à 12H00, Il sera procédé, dans la salle des conférences de conseil provincial de Tarfaya, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre des prix: Assistance technique pour le suivi des projets du conseil provincial de Tarfaya

• Le cautionnement provisoire pour cette prestation, est fixée à la somme de : 10 000 DH

• L'estimation de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 909 792,00 Dh ( Neuf cent neuf mille sept cent quatre-vingt-douze Dirhams);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de la consultation.

**N° 7152/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DU PRÉSCOLAIRE ET  
DES SPORTS**

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la Région Casablanca - Settat

Direction Provinciale de Sidi Bennour

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT A MAJORATION N°39/SB/2024**

Le 04/11/2024 A 11H00, il sera procédé, au siège de l'AREF Casablanca-Settat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert à majoration N°39/SB/2024, pour objet : Le Nettoyage Et Le Maintien En Etat Parfait De Propreté Du Siège De La Direction Provinciale De Sidi Bennour, Des Bâti-

ments Administratifs Et Scolaires Des Établissements D'enseignement Primaire, Secondaire Collégial Et Secondaire Qualifiant, Relevant De La Direction Provinciale De Sidi Bennour. AREF Casablanca-Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : 3.696.537,60 Dirhams TTC (Trois Million Six Cent Quatre Vingt Seize Mille Cinq Cent Trente Sept Dirhams Soixante Centimes TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 70 000,00 DH (Soixante Dix Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics, et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4, 7 et 13 du règlement de consultation.

**N° 7153/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'ELKELAA DES SRAGHNA**

CERCLE EL KELAA BENI AMEUR CAIDAT DES BENI AMEUR

**COMMUNE EL AMRIA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N°02/2024

Le04 novembre 2024 à 10Heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA LOCATION DE SOUK D'OLIVE DE LA COMMUNE EL AMRIA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune rurale El AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA BENI AMEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA . au bureau de la regie de recette Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20000,00 DH).

L'estimation de location annuelle est de 137.200,00 dh ( cent trente sept mille deux cent dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 :28 . 29 et 30 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 ( 08 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec

soit est fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000,00 DH).

L'estimation de location annuelle est de 102 000,00 dh ( cent deux mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 :28 . 29 et 30 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 ( 08 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA ;

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les envoyes par courrier électronique au portail des marches publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge .

**N° 7154/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'ELKELAA DES SRAGHNA**

CERCLE EL KELAA BENI AMEUR CAIDAT DES BENI AMEUR

**COMMUNE EL AMRIA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N°02/2024

Le04 novembre 2024 à 10Heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA LOCATION D'ABATTOIR DE SOUK DE LA COMMUNE EL AMRIA du 01/01/2025 au 31/12/2025

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune rurale El AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA BENI AMEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA . au bureau de la regie de recette Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20000,00 DH).

L'estimation de location annuelle est de 7000,00 dh ( sept mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 :28 . 29 et 30 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 ( 08 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec

accusé de réception au Bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA ;

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les envoyes par courrier électronique au portail des marches publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge .

**N° 7155/PA**

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'ELKELAA DES SRAGHNA**

CERCLE EL KELAA BENI AMEUR CAIDAT DES BENI AMEUR

**COMMUNE EL AMRIA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

N°04/2024

Le04 novembre 2024 à 12Heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA LOCATION D'ABATTOIR DE SOUK DE LA COMMUNE EL AMRIA du 01/01/2025 au 31/12/2025

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune rurale El AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA BENI AMEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA . au bureau de la regie de recette Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20000,00 DH).

L'estimation de location annuelle est de 7000,00 dh ( sept mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 :28 . 29 et 30 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 ( 08 mars 2023) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état.

Les concurrents peuvent : - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA ;

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les envoyes par courrier électronique au portail des marches publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge .

**N° 7156/PA**

**FIDUCIAIRE BOUGAFER  
CONSEILS  
CABINET FIDUCIAIRE  
TEL : 06 71 66 19 18 /  
06 61 86 89 08**

Aux termes d'un acte S.S.P en date de 12/06/2024 à Marrakech il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée Associé Unique SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « TAGOUNITÉ SERVICES- SARL  
Siège social: MAGAZIN (A) RDC N°215 SIDI ABBAD SAKAR- MARRAKECH  
Objet social: - TRANSFERT DE FOND - MARCHAND DE FOURNITURE INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE - TRAVAUX DIVERS.  
Durée: 99 ans à compter de la date de son immatriculation au R.C. 154433

Capital Social : s'élève à 100.000,00Dhs et est divisé en 1000 parts sociales de 100,00dh chacune, souscrites en totalité, partiellement libérées et attribuées aux associés, unique à savoir :  
Mr. YOUSSEF BOUHAÏK : 500 PARTS  
Mr.MBAREK BOUHAÏK : 500 PARTS  
-SOIT AU TOTAL : 1000 PARTS

Gérance : la société est gérée par le gérant de MR.YOUSSEF BOUHAÏK Pour une durée illimitée. Année sociale : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.  
Immatriculé au registre de commerce sous le N° 154433 / 2024le 30/09/2024/N° de dépôt : 166757/24.

**N° 7163/PA**

**STE DELTA IT SARL AU**  
- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 10/05/2023 l'associé de la société DELTA IT a décidé de liquider la société et nommer comme liquidateur Mr. MOUNIR BENJELLOUN, le lieu de liquidation : Casablanca, 46 BD ZERKTOUNI ETG 2 APPT 6.

-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca Le 01/06/2023 sous n° 872706.

**N° 7164/PA**

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING- SARL-BOUZHNIKA  
Tél / Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.  
Constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/09/2024. Il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée D'associé Unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénominations : "HOUSSSE AZURE "S.A.R.L.A.U  
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI - Casablanca

Associés Unique :  
-Mr. ADAM BENDADDA, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales  
Objet :  
- E-COMMERCE E-BOU- TIQUE ;

- VENTE SUR INTERNET.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par Mr. ADAM BENDADDA  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 936784 RC N°643621.

**N° 7165/PA**

**S.B.H CAR  
CONSTITUTION**

I- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 20/09/2024, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivants :

Dénomination : «S.B.H CAR» SARL  
Objet : La société a pour objet :

• LOCATION DE VOITURE SANS CHAUFFEUR.

Siège Social: DOUAR BOUGHMAREN CENTRAL IHADDADEN BENI BOUFROUR NADOR.

Durée : 99 années.  
Capital Social : Le capital social est fixé à la somme de 500 000,00 Dhs divisé en 5000 Parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :

• EL MANSOUR SOUBHI 2500Parts  
• GANNOUN MOHAMED 2500Parts  
TOTAL : 5000Parts

Gérance :  
GERANT: Mr. GANNOUN MOHAMED  
La société fonctionne avec la signature de gérant de Mr. GANNOUN MOHAMED

Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance de Nador, sous N°8692, le 08/10/2024.

Pour extrait et mention  
LA GERANCE

**N° 7166/PA**

**MASKAN DIYAFA  
CONSTITUTION**

I- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nador, en date du 25/09/2024, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivants :

Dénomination : «MAS-KAN DIYAFA» SARL  
Objet : PROMOTION IMMOBILIER.

LOTISSEMENT ET MARCHAND DE TERRAIN.  
TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

Siège Social: QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ER ETAGE NADOR.

Durée : 99 années.  
Capital Social : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :

• ASBAI SAMIR 330 Parts  
• EL KADIRI RACHID 330 Parts

• AZAROH YOUSSEF 340 Parts

TOTAL : 1 000 Parts  
Gérance et signature :

GERANT: Mr. EL KADIRI RACHID

La société fonctionne avec la signature de Mr. EL KADIRI RACHID .

Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.  
II - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere instance de Nador, sous N°8713, le 03/10/2024.

Pour extrait et mention  
LA GERANCE

**N° 7167/PA**

Soula Events Company  
45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR ETAGE 2, APPARTEMENT N°4 CASABLANCA

La Cession de parts sociales, La Démission, La Nomination

La Transformation de la forme Juridique et La Mise à Jour des Statuts

- Au terme des Procès-verbaux de L'AGE de la société " Soula Events Company " S.A.R.L.A.U du 23/09/2024 enregistré Le 02/10/2024, les associés ont décidé ce qui suit :

\* La Cession de (500 Parts) dans la société par :

\* Le Cédante : Mme MAHRAOUI SALIMA (500) Parts sociales

\* Le Cessionnaire : Mr ZLIGA MOHAMMED (500) Parts sociales

\* La démission de Mme MAHRAOUI SALIMA de ses fonctions de Gérante Unique dans la société la société = Soula Events Company = S.A.R.L.A.U

\* La Nomination de Mme MAHRAOUI SALIMA et Mr ZLIGA MOHAMMED en tant que Co-Gérants de la société = Soula Events Company = S.A.R.L.A.U (une Co-Gérance séparée).

\* La Transformation de la forme juridique de la société d'une (S.A.R.L.A.U) en (S.A.R.L.) (suite aux différentes modifications)

\* La Modification des articles 1, 6, 8 et 17 des statuts (une Co-Gérance séparée)

\* La Mise à Jour des Statuts (suite aux différentes modifications)

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 09/10/2024 Sous N° 937643 dont R.C N° 620209/Casablanca.

POUR EXTRAIT ET MENTION  
LA GERANCE

**N° 7168/PA**

= ECOX GENIE HUMAIN - S.A.R.L.A.U

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS

SIÈGE SOCIAL :157 Boulevard d'Anfa, 2ème Étage, Bureau 21 Quartier Racine - Casablanca.

TRANSFERT DE SIÈGE  
I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17/05/2024 à Casablanca, il a été convenu les change-

ments dont les caractéristiques sont les suivantes :

• La démission du Gérant Monsieur Christian RIVARD ;

• La nomination du nouveau Gérant Monsieur Sébastien LEGAULT pour une durée illimitée, de nationalité canadienne, né le 17 Avril 1971 à Montréal - Canada, demeurant 44 Rue de la Montagne Saint-Joseph-du-Lac (QC) J0N 1M0, titulaire du passeport canadien N°0A492589

• Le transfert du siège social de Rue Soumaya, Immeuble 82, 2ème Étage N°04 Palmiers - Casablanca à l'adresse suivante:

157 Boulevard d'Anfa, 2ème Étage, Bureau 21, Quartier Racine, Casablanca.

• La refonte et la mise à jour des statuts ;

II - Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 30 septembre 2024 sous le n°935999.

**N° 7169/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de la Protection sociale  
Direction Régionale de Fès-Meknès

Délégation Provinciale d'El Hajeb

Centre Hospitalier Provincial d'El Hajeb

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

SUR OFFRE DE PRIX N° 15/2024/CHP/ELH (SEANCE PUBLIQUE)

Le 07/11/2024 à 10H00mn, il sera procédé dans le Bureau de Directeur du CHP El Hajeb, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix National N° 15/2024/CHP/ELH du 07/11/2024 Pour :

= Fourniture et installation des équipements médico-techniques Destinés au Centre Hospitalier Provincial d'El Hajeb ; Equipements Bloc Opérateur.

Le dossier d'appels d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation du coût de la prestation et la cautionnement établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

220 000,00 DH (Deux Cent Vingt Mille Dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 000,00DH (Quatre mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, du décret n°22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

La Documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le bureau des marchés du CHP El Hajeb au plus tard le

jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Ce pli doit être fermé et porter de façon apparente la mention « documents techniques ».

Le dépôt des documents techniques peut être effectué par voie électronique via l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) dans l'enveloppe : Dossier Administratif et Technique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de Consultation.

**N° 7170/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de la Protection sociale  
Direction Régionale de Fès-Meknès

Délégation Provinciale d'El Hajeb

Centre Hospitalier Provincial d'El Hajeb

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

SUR OFFRE DE PRIX N° 16/2024/CHP/ELH (SEANCE PUBLIQUE)

Le 05/11/2024 à 10H00mn, il sera procédé dans le Bureau de Directeur du CHP El Hajeb, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix National N° 16/2024/CHP/ELH du 05/11/2024 Pour :

= Fourniture et installation d'un Radio Panoramique Dentaire avec Céphalométrie Destinés au Centre Hospitalier Provincial d'El Hajeb.

Le dossier d'appels d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation du coût de la prestation et la cautionnement établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

220 000,00 DH (Deux Cent Vingt Mille Dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 000,00DH (Quatre mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, du décret n°22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

La Documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposé dans le bureau des marchés du CHP El Hajeb au plus tard le

jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Ce pli doit être fermé et porter de façon apparente la mention « documents techniques ».

Le dépôt des documents techniques peut être effectué par voie électronique via l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) dans l'enveloppe : Dossier Administratif et Technique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de Consultation.

**N° 7171/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 69/2024/DGM

Le présent Appel d'Offres est destiné aux Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises Nationales, aux co-

opératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur

Le 05/11/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boîte Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix n°69/2024/DGM du 05/11/2024, pour la Fourniture d'Hydrogène Industriel Conditionné en Bouteilles Individuelles de Capacité 10m3 pour le Système Automatique de Radiosondage de Taroudant (Préfecture Taroudant).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé par voie électronique à partir du portail Marocain des Marchés Publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts du marché établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quatre Vingt Douze Mille Dirhams TTC (192 000,00 Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille Cinq cent dirhams (3 500,00 Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 22-431 du 8 mars 2022 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

**N° 7172/PA**

**Constitution**  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/09/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL-AU dont les caractères sont:  
Dénomination : « STE RAFIK DAIMI » SARL-AU  
Siège social : 5 RUE ENNOUSSOUR RDC CASABLANCA.  
Capital social : 50.000,00 Dhs divisé en 500 parts sociales de 100 Dhs chacune attribués comme suit :  
RAFIK DAIMI : 50.000,00 Dhs.  
Durée: 99ans.  
Objet : Marchand Ou Intermédiaire Effectuant Importation Et Exportation.  
Gérance : Mr. RAFIK DAIMI, gérant pour une durée indéterminée  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 27/09/2024 sous n° 936083/2024

N° 7173/PA

Société « MARHABA JET » SARL AU  
Dissolution Anticipée.  
Aux termes du PV de la décision de l'associé

unique en date du 19/08/2024 enregistré à Berkane le 06/09/2024 de la société « MARHABA JET » inscrite au RC à Berkane sous le n° : 9229, il a été décidé ce qui suit:  
- Dissolution anticipée de la société « MARHABA JET ».  
- le siège de la liquidation est fixé : 13 RUE DAOUYAT HAY EL MASSIRA BERKANE.  
- Mr BILAL BELADEL, associé et gérant est chargé de la dissolution anticipée de la Sse « MARHABA JET ».  
- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1er Instance de Berkane sous le n°:529/2024

N° 7174/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MÉTÉOROLOGIE  
Avis d'appel d'offres ouvert national  
N° 58/2024/DGM  
Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites

et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto entrepreneurs  
Le 04/11/2024 à 10h00 il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassan Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 58/2024/DGM du 04/11/2024, pour La maintenance du réseau de six stations météorologiques automatiques des parcs d'observation de la Direction Générale de la Météorologie (Diverses Préfectures)  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.  
-L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Soixante mille Qua-

tre-vingts dirhams TTC (160 080,00 Dirhams TTC).  
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille Dirhams (3 000,00 dhs)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.  
Il est prévu une réunion le 29/10/2024 à 10h00 à la Direction Régionale de la Météorologie du Centre, sis près de l'aéroport militaire à Agadir.  
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.

N° 7175/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Agriculture, de la

Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de l'Agriculture de la Région de Casablanca Settat  
Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX  
N° 02/DPA / 2024  
Le 25/10/2024 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Casablanca sise 24 Rue Avenues- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix relatif aux TRAVAUX DE PROTECTION EN GABION DU SEGUIA DU PMH D'OUED ELMALEH RELEVANT DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE SIDI MOUSSA BEN ALI, PREFECTURE DE MOHAMMEDIA -Lot unique  
Le dossier d'appel d'of-

fres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Quatre-vingt Seize Mille Huit Cent Dirhams Toutes Taxes Comprise (196 800,00 DH TTC).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille neuf cent dirhams (3900,00 dhs)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 7176/PA

# Horaires des trains

## SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° de train	Marrakech	Berkane	Souk Ahrachj	Ben Melloul	Casa Centre	Casa voyageurs	Hay Hassani	Mohammed VI	Rabat Agdal	Rabat Ville	Fes	Souk Ahrachj	Ben Melloul	Casa Centre	Casa voyageurs	Hay Hassani	Mohammed VI	Rabat Agdal	Rabat Ville	Fes	
1001					5:40	5:40	5:50	6:00	6:10	6:20	6:30	6:40	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
1002					6:40	6:40	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10	8:20	8:30	8:40	8:50	9:00	9:10
1003					7:40	7:40	7:50	8:00	8:10	8:20	8:30	8:40	8:50	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50	10:00	10:10
1004	8:40	8:40	8:50	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40	10:50	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40	11:50
1005	9:40	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40	10:50	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40	11:50	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40	12:50
1006	10:40	10:40	10:50	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40	11:50	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40	12:50	13:00	13:10	13:20	13:30	13:40	13:50
1007	11:40	11:40	11:50	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40	12:50	13:00	13:10	13:20	13:30	13:40	13:50	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40	14:50
1008	12:40	12:40	12:50	13:00	13:10	13:20	13:30	13:40	13:50	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40	14:50	15:00	15:10	15:20	15:30	15:40	15:50
1009	13:40	13:40	13:50	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40	14:50	15:00	15:10	15:20	15:30	15:40	15:50	16:00	16:10	16:20	16:30	16:40	16:50
1010	14:40	14:40	14:50	15:00	15:10	15:20	15:30	15:40	15:50	16:00	16:10	16:20	16:30	16:40	16:50	17:00	17:10	17:20	17:30	17:40	17:50
1011	15:40	15:40	15:50	16:00	16:10	16:20	16:30	16:40	16:50	17:00	17:10	17:20	17:30	17:40	17:50	18:00	18:10	18:20	18:30	18:40	18:50
1012	16:40	16:40	16:50	17:00	17:10	17:20	17:30	17:40	17:50	18:00	18:10	18:20	18:30	18:40	18:50	19:00	19:10	19:20	19:30	19:40	19:50
1013	17:40	17:40	17:50	18:00	18:10	18:20	18:30	18:40	18:50	19:00	19:10	19:20	19:30	19:40	19:50	20:00	20:10	20:20	20:30	20:40	20:50
1014	18:40	18:40	18:50	19:00	19:10	19:20	19:30	19:40	19:50	20:00	20:10	20:20	20:30	20:40	20:50	21:00	21:10	21:20	21:30	21:40	21:50
1015	19:40	19:40	19:50	20:00	20:10	20:20	20:30	20:40	20:50	21:00	21:10	21:20	21:30	21:40	21:50	22:00	22:10	22:20	22:30	22:40	22:50
1016	20:40	20:40	20:50	21:00	21:10	21:20	21:30	21:40	21:50	22:00	22:10	22:20	22:30	22:40	22:50	23:00	23:10	23:20	23:30	23:40	23:50
1017	21:40	21:40	21:50	22:00	22:10	22:20	22:30	22:40	22:50	23:00	23:10	23:20	23:30	23:40	23:50	24:00	24:10	24:20	24:30	24:40	24:50

## SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° de train	Fes	Souk Ahrachj	Ben Melloul	Casa Centre	Casa voyageurs	Hay Hassani	Mohammed VI	Rabat Agdal	Rabat Ville	Fes	Souk Ahrachj	Ben Melloul	Casa Centre	Casa voyageurs	Hay Hassani	Mohammed VI	Rabat Agdal	Rabat Ville	Fes	
1001					5:40	5:40	5:50	6:00	6:10	6:20	6:30	6:40	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00
1002					6:40	6:40	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10	8:20	8:30	8:40	8:50	9:00
1003					7:40	7:40	7:50	8:00	8:10	8:20	8:30	8:40	8:50	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50	10:00
1004	8:40	8:40	8:50	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40	10:50	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40
1005	9:40	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40	10:50	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40	11:50	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40
1006	10:40	10:40	10:50	11:00	11:10	11:20	11:30	11:40	11:50	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40	12:50	13:00	13:10	13:20	13:30	13:40
1007	11:40	11:40	11:50	12:00	12:10	12:20	12:30	12:40	12:50	13:00	13:10	13:20	13:30	13:40	13:50	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40
1008	12:40	12:40	12:50	13:00	13:10	13:20	13:30	13:40	13:50	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40	14:50	15:00	15:10	15:20	15:30	15:40
1009	13:40	13:40	13:50	14:00	14:10	14:20	14:30	14:40	14:50	15:00	15:10	15:20	15:30	15:40	15:50	16:00	16:10	16:20	16:30	16:40
1010	14:40	14:40	14:50	15:00	15:10	15:20	15:30	15:40	15:50	16:00	16:10	16:20	16:30	16:40	16:50	17:00	17:10	17:20	17:30	17:40
1011	15:40	15:40	15:50	16:00	16:10	16:20	16:30	16:40	16:50	17:00	17:10	17:20	17:30	17:40	17:50	18:00	18:10	18:20	18:30	18:40
1012	16:40	16:40	16:50	17:00	17:10	17:20	17:30	17:40	17:50	18:00	18:10	18:20	18:30	18:40	18:50	19:00	19:10	19:20	19:30	19:40
1013	17:40	17:40	17:50	18:00	18:10	18:20	18:30	18:40	18:50	19:00	19:10	19:20	19:30	19:40	19:50	20:00	20:10	20:20	20:30	20:40
1014	18:40	18:40	18:50	19:00	19:10	19:20	19:30	19:40	19:50	20:00	20:10	20:20	20:30	20:40	20:50	21:00	21:10	21:20	21:30	21:40
1015	19:40	19:40	19:50	20:00	20:10	20:20	20:30	20:40	20:50	21:00	21:10	21:20	21:30	21:40	21:50	22:00	22:10	22:20	22:30	22:40
1016	20:40	20:40	20:50	21:00	21:10	21:20	21:30	21:40	21:50	22:00	22:10	22:20	22:30	22:40	22:50	23:00	23:10	23:20	23:30	23:40
1017	21:40	21:40	21:50	22:00	22:10	22:20	22:30	22:40	22:50	23:00	23:10	23:20	23:30	23:40	23:50	24:00	24:10	24:20	24:30	24:40

Trains se circulant pas les Dimanches et les jours fériés

### Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger												
N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1029	1033	1037	1041	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00
Rabat Agdal	Arrivée	06:45	07:45	08:45	09:45	10:45	11:45	12:45	14:45	15:45	16:45	17:45
Rabat Agdal	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50
Kénitra	Arrivée	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17
Kénitra	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20
Casa Voyageurs	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10
Sens Tanger > Casa voyageurs												
N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1029	1033	1037	1041	
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	
Kénitra	Arrivée	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	
Kénitra	Départ	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	13:50	15:50	16:50	17:50</	

# Sport

## Handball : Quatre clubs marocains aux Championnats d'Afrique des clubs champions à Laâyoune



Les Championnats d'Afrique des clubs champions de handball ont débuté, jeudi à Laâyoune, avec la participation du Widad Smara, du Raja Agadir et Mountada Derb Sultan chez les hommes, tandis que l'AS Nouasser participe dans la catégorie féminine.

Ce tournoi continental connaît la participation de 27 équipes représentant 11 pays africains (11 dans la catégorie féminine et 16 dans la catégorie masculine),

dont des clubs africains de renommée, comme le Widad Smara, Al-Ahly et Zamalek d'Égypte, en plus des clubs représentant l'Angola, la Tunisie, le Nigeria et le Sénégal.

Chez les hommes, les clubs Raja Agadir, Union Derb Sultan et Widad Smara sont logés respectivement dans les groupes B, C et D, tandis que l'AS Nouasser évoluera dans le groupe C aux côtés des clubs Petro Atletico Luanda (Angola), Andre Nzeko (Cameroun) et Peacocks

(Nigéria).

Mountada Derb Sultan devait entamer son parcours, jeudi, face à l'équipe camerounaise Friendship HB, tandis que Widad Smara devait affronter l'équipe ASFA du Sénégal.

Le Raja Agadir disputera son premier match, vendredi, face aux Ivoiriens de Don Bosco.

Ci-après la composition des groupes

### Hommes

**Groupe A :** Al Ahly (Égypte), Etoile (Congo), CFJSO (Congo) et Mekelle 70 Enderta (Éthiopie).

**Groupe B :** FAP (Cameroun), Raja Agadir (Maroc), Don Bosco (Côte d'Ivoire) et FLOWERS CNSS (Bénin).

**Groupe C :** Zamalek (Égypte), Mountada Derb Sultan (Maroc), Friendship HB (Cameroun) et Krikos (Éthiopie).

**Groupe D :** ADJIDJA HBC (Bénin), ASFA (Sénégal), Widad Smara (Maroc) et Mechal Handball Sport Club (Éthiopie).

### Dames

**Groupe A :** Primeiro (Angola), FAP (Cameroun), Abidjan HBC (Côte d'Ivoire) et Association Sportive Féminine du Sahel (Tunisie).

**Groupe B :** Al Ahly (Égypte), AS Otho (Congo) et FLOWERS CNSS (Bénin).

**Groupe C :** Petro (Angola), André Nziko (Cameroun), AS Nouasser (Maroc) et Peacocks (Nigéria)

## Les Mondiaux de Karaté à Rabat

Le Championnat du monde de Karaté 2026 Cadet - Junior et U21 se tiendra au complexe sportif Prince Moulay Abdellah à Rabat du 14 au 18 octobre 2026, a-t-on appris auprès de la Fédération Royale marocaine de karaté (FRMK).

L'attribution de cette édition au Maroc a été décidée à l'unanimité, mercredi à Venise (Italie), par un comité composé des membres de la Fédération mondiale de Karaté (WKF), ainsi que des représentants de chaque pays participant.

Dans une déclaration à la MAP, le président de la FRMK, Mohamed Mouktabil, a indiqué que "ce choix reflète la confiance accordée au Maroc pour garantir le succès de cet événement mondial".

Cette prestigieuse manifestation sportive rassemblera les meilleurs jeunes athlètes de karaté du monde, a fait savoir M. Mouktabil, relevant que le choix du Royaume pour accueillir cette compétition internationale "s'appuie sur ses compétences remarquables dans l'organisation de grands événements sportifs".

Le Maroc, a-t-il poursuivi, a su démontrer son expertise et son savoir-faire, faisant du Royaume une destination de choix pour les compétitions de haut niveau.

M. Mouktabil a, dans ce sens, souligné que le Maroc dispose d'infrastructures sportives de qualité, en mesure d'accueillir un événement d'une telle envergure, et offrant aux participants et aux spectateurs des installations modernes et un cadre exceptionnel.

Une délégation marocaine composée d'une vingtaine d'athlètes, garçons et filles, prend part à Venise, aux championnats du monde de Karaté Cadet - Junior & U21. Plus de 2.000 karatékas représentant 113 pays participent à cette compétition mondiale.

## Coupe d'excellence

Voici les résultats et la suite du programme de la 3<sup>e</sup> journée de la Coupe d'excellence 2024-2025 (CE), compétition officielle organisée sous l'égide de la Ligue nationale de football professionnel (LNFP) :

OCK-KAC : 1-4  
OD-USYM : 2-0  
RBM-WAF : 0-0  
SM-RAC : 2-1  
KACM-JSM : 2-1  
JSS-WAC : 1-0  
USMO-RCOZ : 0-0  
CODM-CAK : 1-0  
HUSA-ASFAR : 2-0  
MCO-FUS : 0-2  
MAS-RSB : 1-3  
SCCM-OCS : 0-2  
DHJ-CJBG : 0-0  
MAT-RCA : 0-1

**NB :** Les matches CAYB-RCAZ et IRT-UTS devaient avoir lieu jeudi.



## CHAN 2024

## Qualification d'office du Onze national

Les équipes du Maroc, de la Tunisie et de la Libye se sont qualifiées d'office à la phase finale du Championnat d'Afrique des Nations des joueurs locaux (CHAN), qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 28 février 2025 au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF), mercredi au

Caire, en marge du tirage au sort de cette compétition.

Les qualifications se dérouleront sur deux tours en matchs aller-retour à élimination directe. Le premier tour se jouera du 25 au 27 octobre et du 1<sup>er</sup> au 3 novembre 2024, tandis que le second tour aura lieu du 20 au 22 décembre et du

27 au 29 décembre 2024.

L'équipe nationale marocaine des joueurs locaux a été sacrée à deux reprises en 2018 et 2020, aux côtés de la RD Congo, qui a remporté le titre en 2009 et 2016, tandis que la Tunisie a été sacrée en 2011 et La Libye en 2014. Le titre de l'édition de 2022 est revenu au Sénégal.

## La première étape de la 2<sup>ème</sup> édition des "Foulées féminines de la victoire" à Nador

La ville de Nador accueillera, le 12 octobre, la première étape de la deuxième édition de l'événement sportif "Foulées féminines de la victoire", organisé par la Fédération Royale marocaine du sport pour tous (FRMSPT), en commémoration de la Journée nationale de la femme.

Cette course, organisée sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale, du Pré-scolaire et des Sports, en collaboration avec la préfecture de la province de Nador et le conseil communal de la ville, verra la participation de filles et de femmes des différentes

couches sociales, brandissant toutes le slogan "Je cours selon mes capacités", indique un communiqué de la Fédération.

L'organisation de cet événement sportif, qui vise à promouvoir le rayonnement touristique de la ville et à mettre en valeur ses potentialités dans divers domaines, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la FRMSPT tendant à stimuler la pratique du sport, devenu un droit constitutionnel, pour préserver la santé et créer une dynamique sportive, à travers les différentes régions du Royaume et enfanter une génération saine de futurs sportifs et

sportives, ajoute la même source.

Cette course féminine de 3 Km partira de la place Argala en passant par des monuments historiques de la ville, ce qui contribuera à rapprocher la société civile de son riche patrimoine et à l'inciter à le préserver et à le valoriser.

Lors de sa première édition, les "Foulées féminines de la victoire" ont attiré environ 60.000 participantes de diverses couches sociales et tranches d'âge, représentant plusieurs villes du Royaume, dont Nador avec 26.000 participantes.

Ligue des nations

# Cascade de forfaits chez les stars européennes



Nico Williams.

Outre le Français Kylian Mbappé et l'Espagnol Rodri, de nombreuses stars européennes, blessées, manqueront à l'appel de leur sélection lors de la 3e journée de Ligue des nations cette semaine, sur fond de débat à propos des cadences infernales imposées par le calendrier.

Nico Williams est le dernier joueur en date d'une longue série de forfaits. L'ailier espagnol, révélation du dernier Euro avec son compère Lamine Yamal, blessé au bas du dos, ne participera pas aux deux matches de la Roja samedi face au Danemark et contre la Serbie trois jours plus tard.

Deuxièmes du groupe 4 derrière le Danemark, les champions d'Europe ne pourront donc pas compter non plus sur leur maître à jouer, Rodri, blessé longue durée, qui s'est insurgé récemment contre l'accroissement du nombre de matches par saison, évoquant la pos-

sibilité d'une grève des joueurs, "les personnages principaux de ce sport".

Dans le groupe 2, la France n'est, elle non plus, pas épargnée par les absences, dont le forfait polémique de Kylian Mbappé, son capitaine, indisponible pour la sélection, mais titulaire, le week-end dernier avec son club du Real Madrid en championnat.

Sans leur attaquant star, sans Ngolo Kanté, Dayot Upamecano, tous deux blessés, sans enfin Antoine Griezmann, fraîchement retraité des Bleus, les vice-champions du monde sont en quête de leaders face à Israël en Hongrie et contre la Belgique.

Les Diables Rouges joueront leur première rencontre à Rome en Italie, 1ère du groupe 2, jeudi, sans Kevin De Bruyne, blessé également et dont l'avenir international reste incertain et sans Romelu Lukaku, leur meilleur buteur, laissé au repos à Naples, son nouveau club.

Première du groupe 3, l'Allemagne en plein renouveau, sans ses retraités Manuel Neuer ou Toni Kroos, devra, elle, faire sans son gardien titulaire Marc-André Ter Stegen et Jamal Musiala, qu'un problème à la hanche empêche de participer aux deux rencontres face à la Bosnie-Herzégovine (11 octobre) et les Pays-Bas (15 octobre).

## Programme de la 3e journée:

### Vendredi

Bosnie-Herzégovine - Allemagne

Hongrie - Pays-Bas

### Samedi

Croatie - Écosse

Pologne - Portugal

Serbie - Suisse

Espagne - Danemark

**NB :** Les matches Italie-Belgique et Israël-France devaient avoir lieu jeudi.

## Deschamps : Mbappé est attaché à l'équipe de France

Le sélectionneur de l'équipe de France Didier Deschamps a affirmé mercredi avoir "la certitude" que le capitaine Kylian Mbappé, au cœur d'une polémique après avoir été laissé à la disposition du Real Madrid, "est attaché" aux Bleus.

"Kylian cristallise beaucoup de choses même quand il n'est pas là. Mais j'ai la certitude que Kylian est attaché à l'équipe de France", a déclaré Deschamps à la veille du match de Ligue des nations contre Israël à Budapest.

La superstar des vice-champions du monde est au centre des débats après avoir été aligné en tant que titulaire samedi par le Real Madrid face à Villarreal (2-0) en Liga alors qu'il n'a pas été retenu par Deschamps en équipe de France pour le rassemblement d'octobre afin d'être ménagé après une blessure à la cuisse gauche.

Comme il l'avait déjà fait au cours d'une vidéo postée lundi par la Fédération française de football, le patron des Bleus a également essayé de nouveau de justifier sa décision en pointant du doigt le pouvoir des clubs par rapport aux sélections nationales.

"L'employeur du joueur c'est le club. Les clubs ont toujours eu ce pouvoir. Ce ne sont pas les fédérations qui payent les joueurs. Les intérêts des clubs et des sélections peuvent être communs sauf quand il y a des matches. Le fait que les clubs soient attentifs, je ne vais pas dire réticents (pour libérer leurs joueurs, ndlr), de par leurs calendriers, ce n'est pas spécifique à Kylian", a-t-il expliqué.

"L'important c'est d'avoir l'échange avec le joueur. Je ne suis pas là pour mettre le joueur en porte-à-faux entre le club et la sélection. C'est déjà arrivé que je ne prenne pas de joueurs et qu'ils jouent un match juste après la trêve internationale. Il y a une attention encore plus importante des clubs par rapport aux joueurs qui jouent en sélection. C'est un pouvoir qu'ils avaient, il n'est pas moins fort aujourd'hui", a-t-il ajouté.

"C'est moi qui ai pris la décision (concernant Mbappé, ndlr) avec les éléments dont je dispose. Certes, il a joué le match du week-end, pas en entier, en n'étant pas à 100%. Est-ce que c'est bien pour le joueur et l'équipe de France? Je ne pense pas", a-t-il également indiqué.

## Le nouveau Santiago-Bernabéu

# Un casse-tête pour le Real Madrid

Malgré des travaux somptueux, la rénovation du stade mythique de Santiago-Bernabéu s'est transformée en casse-tête pour le Real Madrid, confronté aux récriminations des riverains et contraint de suspendre l'aménagement d'un nouveau parking souterrain.

Récemment créée, l'Association des riverains victimes du Bernabéu (AVPB) résume sur son site internet le sentiment des opposants au projet en fustigeant "les conséquences négatives du projet de réaménagement du stade Santiago-Bernabéu et sa transformation en un gigantesque centre commercial et de spectacles".

Inauguré en 1947 et propriété du club présidé par Florentino Pérez, le Bernabéu se trouve dans le quartier cosu de Chamartín, dans le centre de la capitale espagnole.

En moyenne, les habitants vivant autour du stade gagnent 38.850 euros par personne et par an, des revenus parmi les plus élevés d'Espagne, d'après l'Institut national des statistiques (INE).

Et si ces riverains s'accommodaient jusqu'ici du vacarme les jours de matches,

car le quartier était tranquille les autres jours, tout a changé au cours des derniers mois.

Situé en face de l'enceinte carrée aux angles arrondis, l'appartement des grands-pères de Luis Eúsa, un étudiant madrilène, "gronde les jours de concerts", déplore le jeune homme.

"Beaucoup de personnes âgées vivent dans le quartier, et elles ne sont pas habituées à avoir du bruit jusqu'à si tard", continue-t-il.

Karol G. ou Taylor Swift ont entre autres récemment joué dans le stade, et l'AVPB déplore le passage de 35 événements organisés chaque année à "plus de 300" selon les prévisions.

Avec sa couverture métallique asymétrique et ondulée, un toit et une pelouse rétractables, des magasins, des zones VIP, un agrandissement de 81.000 à 84.000 places, un nouveau système de lumière et une nouvelle acoustique, le stade remodelé doit devenir un lieu emblématique de Madrid.

Ces travaux ont obligé le Real Madrid à souscrire depuis 2018 trois emprunts pour un montant total de 1,1 milliard d'euros --

ce qui n'a pas empêché le club de dégager des bénéfices tous les ans depuis.

Mais après un été de polémiques, le Real a annoncé le 13 septembre que tous les concerts --dont la fréquence plus élevée doit permettre au club de dégager plus de revenus-- étaient suspendus jusqu'en 2025 afin de tenter de résoudre les problèmes de nuisances sonores.

"Notre objectif sera toujours de nous assurer que les activités du stade garantissent son engagement envers la ville de Madrid et soient bénéfiques au voisinage", a affirmé le club qui, contacté par l'AFP, n'a pas souhaité commenter davantage le dossier.

Dans la foulée quasiment, autre coup dur: le 26 septembre, la justice a ordonné l'arrêt préventif des travaux du nouveau parking souterrain et du tunnel prévu pour que les véhicules imposants comme les camions transportant les équipements des concerts ou les autobus des équipes ou des fans puissent arriver en-dessous du stade.

Le parking souterrain était en construction sur des terrains publics dont l'exploitation a été cédée par la ville au club, sous

forme d'une concession, une décision qui a valu au maire Luis Martínez Almeida, pourtant fan déclaré du club rival de l'Atlético de Madrid, des accusations de favoritisme.

"Nous ne faisons confiance ni au Real Madrid ni à la mairie, ils nous l'ont vendu comme une merveille et ils nous ont menti", peste auprès de l'AFP Gonzalo, un retraité qui promène son chien près du stade de la discordie et ne souhaite pas donner son nom.

A la différence d'autres stades, comme le nouveau Metropolitano de l'Atlético, situé sur une grande esplanade dans la banlieue de Madrid, loin des zones d'habitation, le Bernabéu se trouve en plein cœur de la ville, collé aux immeubles.

"Le foot, c'est le jour du foot, et point à la ligne", deux jours par semaine maximum, résume Manuel Amaro, 62 ans, concierge d'un immeuble d'une rue adjacente au stade, où se trouvent les bars accueillant des supporters lors des rencontres.

Mais avec le nouveau Bernabéu, "personne n'est content. Personne". Pas même les riverains fans du Real.

## En Corée du Sud, la lutte contre l'oubli de femmes forcées à se prostituer pour l'armée US

En Corée du Sud, des voix s'élèvent contre la démolition d'un ancien centre d'internement géré par les autorités, où des femmes contraintes à la prostitution pour des soldats américains stationnés dans le pays, ont subi de force traitements et dépistages d'infections sexuellement transmissibles.

La démolition programmée de cette bâtisse, appelée autrefois la "maison des singes" et recouverte aujourd'hui de graffitis, fait débat parmi des femmes victimes de ces traitements forcés visant à protéger la santé des militaires américains.

"On l'appelait 'maison des singes' car les femmes y étaient enfermées comme des singes", explique à l'AFP Choi Hei-shin, militante et spécialiste du sujet.

Situé dans une forêt de Dongducheon (nord), le bâtiment doit être rasé en octobre par des bulldozers, dans le cadre d'un projet touristique.

Kim Un-hui a été emmenée de force dans ce centre d'internement dans les années 1970, faute de pouvoir fournir un test de dépistage négatif aux infections sexuellement transmissibles (IST) aux autorités sud-coréennes au moment de son arrestation sur une base américaine. Elle y a été enfermée et contrainte à recevoir une injection de pénicilline.

Cela a été si douloureux qu'elle eut le sentiment que quelqu'un "la poignar-

daît encore et encore", raconte Mme Kim aujourd'hui âgée de 66 ans.

Elle explique avoir dû partager une pièce exigüe avec vingt autres femmes. L'une d'elles s'est évanouie après avoir reçu une dose bien trop importante de pénicilline, puis s'est blessée en tombant sur un châssis de lit.

Les soignants "sont restés là sans rien faire", se souvient Mme Kim, hantée par ce souvenir.

Le combat contre la démolition de la "maison des singes" s'inscrit dans une lutte plus large, celle de la reconnaissance des souffrances des femmes affirmant avoir été piégées et forcées de travailler dans des bordels administrés par Séoul.

Contrairement aux "femmes de réconfort", raflées à travers l'Asie pour servir d'esclaves sexuelles aux soldats japonais durant la Seconde Guerre mondiale, les dizaines de milliers de femmes victimes de ces établissements militaires des années 1950 à 1980 ont fait l'objet d'une attention très limitée.

En 2022, un arrêt historique de la Cour suprême sud-coréenne a établi que le gouvernement avait "défendu et encouragé la prostitution" auprès des femmes sud-coréennes, leur infligeant une "perte de dignité" et des "souffrances mentales".

Mme Kim explique avoir répondu à une offre d'emploi de serveuse. Celle-ci cachait en réalité un trafic sexuel. Un



proxénète l'a ainsi amenée de force dans un bordel militaire.

D'après les témoignages de survivantes, de nombreuses femmes sont décédées après avoir consommé de force de la drogue ou subi d'atroces traitements médicaux contre les IST.

"Les autorités ont administré aux victimes plus de dix fois la quantité de pénicilline jugée sans danger", affirme Kim Eun-jin, directrice de Durebang, une organisation qui soutient les survivantes.

Certaines ont été indemnisées par l'Etat sud-coréen, mais les efforts pour obtenir des excuses de Washington, qui

dispose encore de soldats dans le pays, sont restés vains.

"Nous avons vu nos collègues mourir malades, se suicider", avaient alerté 73 rescapées dans une lettre adressée en 2009 au président américain d'alors, Barack Obama.

"Les autorités militaires américaines en Corée du Sud sont directement intervenues dans la prostitution (en place) près des bases militaires pour la santé et le confort des troupes américaines+ (...). Il s'agissait clairement d'un crime d'Etat", dénonçaient-elles.

A quelque six kilomètres de la "maison des singes" se trouve un cime-

tière, dont les trois quarts des tombes sont celles de femmes soumises à la prostitution, au service des troupes américaines.

Celles-ci seront bientôt toutes déplacées pour que la zone puisse être transformée en parc et accueillir des touristes.

Des journalistes de l'AFP ont constaté que la plupart des sépultures, anonymes, étaient envahies par les mauvaises herbes. Des pancartes sur place demandant aux proches de prendre contact avec les gestionnaires du cimetière. Mais nombre des femmes travaillant dans les bordels, pétées de honte, ont coupé les ponts avec leurs familles. Cela explique pourquoi "elles ont été enterrées sans nom", souligne la chercheuse Choi Hei-shin.

Les bordels installés près de bases américaines ont injecté beaucoup d'argent dans l'économie sud-coréenne: ajoutés aux bars et barbiers fréquentés par les soldats américains, ces secteurs représentaient 25% du PIB sud-coréen dans les années 1960-1970.

L'Etat "profitait de leurs corps, les utilisait comme de simples outils", ajoute Mme Choi.

Aujourd'hui, les survivantes demandent réparation.

"Nous avons été maltraitées par notre propre pays", estime Mme Kim. "Ils essaient d'effacer (notre histoire) de l'histoire."

## Recettes

### Tarte meringuée au citron



#### Ingrédients :

La pâte  
3 paquets de biscuits à la noix de coco  
½ verre de beurre fondu  
1 sachet de sucre vanillé  
1 jaune d'œuf  
Crème pâtissière  
4 jaunes d'œufs  
1 petit verre de citron  
1 boîte de lait concentré sucré (400g)  
La meringue  
4 blancs d'œufs  
1 pincée de sel  
1 sachet de vanille  
1 petit verre de sucre

#### Préparation :

Passer les biscuits au mixeur. Verser dans un récipient et mélanger avec le beurre fondu, le sucre vanillé et le jaune d'œuf.

Verser le mélange dans un moule à tarte et l'étaler sur le fond et sur les bords en tassant avec les bouts des doigts. Réserver au frais.

Pour préparer la crème pâtissière, battre au fouet les jaunes d'œufs, le jus de citron et le lait concentré jusqu'à l'obtention d'une crème onctueuse.

Sortir le moule du réfrigérateur et verser la crème par-dessus.

Préparation de la meringue : faire monter les blancs d'œufs avec une pincée de sel en neige puis ajouter le sucre vanillé et le sucre semoule sans cesser de battre.

Verser la meringue sur la tarte et l'étaler. Cuire dans un four préchauffé à 190 °C environ 25 mn. Laisser refroidir et mettre au frais. Servir froid.

## Un musée retrouve une oeuvre d'art à la poubelle

Un musée néerlandais a retrouvé dans la poubelle une de ses oeuvres d'art moderne ressemblant à deux canettes de bière vides après qu'un membre du personnel l'a jetée en pensant qu'il s'agissait de déchets.

L'oeuvre, intitulée "Tous les bons moments que nous avons passés ensemble" de l'artiste français Alexandre Lavet, ressemble à première vue à deux canettes de bière vides, l'une écrasée.

Il s'agit en fait de deux canettes mé-

ticuleusement peintes à la main à l'acrylique. "Beaucoup de temps et d'efforts ont été nécessaires pour les créer", selon le musée.

Mais leur valeur artistique a échappé à un technicien, qui les a jetées à la poubelle alors qu'elles étaient exposées dans une cage d'ascenseur en verre.

Froukje Budding, porte-parole du musée LAM de Lisse, dans l'ouest des Pays-Bas, a déclaré à l'AFP que les oeuvres d'art étaient souvent placées dans

des endroits inhabituels, d'où leur exposition dans un ascenseur.

"Nous essayons de surprendre le visiteur à chaque fois", a-t-elle expliqué.

La conservatrice Elisah van den Bergh est revenue d'une courte pause et a remarqué que les canettes avaient disparu. Elle a récupéré l'oeuvre dans un sac poubelle juste à temps alors qu'elle était sur le point d'être jetée.

"Nous avons maintenant placé l'oeuvre dans un endroit plus traditionnel, sur un socle, pour qu'elle puisse se reposer après son aventure", a confié Mme Budding à l'AFP.

Elle a souligné qu'elle n'avait "aucune rancune" envers le technicien, qui venait de commencer au musée.

"Il faisait juste son travail", a-t-elle déclaré.

"Notre art encourage les visiteurs à voir les objets du quotidien sous un jour nouveau", a expliqué Sietske van Zanten, directrice du musée.

"En exposant des oeuvres d'art dans des endroits inattendus, nous amplifions cette expérience et tenons les visiteurs en éveil", a ajouté Mme Van Zanten.

Dans cette optique, il est peu probable que les canettes restent longtemps sur leur socle traditionnel, a relevé Mme Budding.

"Nous devons réfléchir sérieusement à un endroit prudent où les placer ensuite", a-t-elle déclaré à l'AFP.

